

**RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN A
SÃO TOMÉ E PRÍNCIPE; 2014**

**La qualité de leadership en tant que facteur inhibiteur de l'instabilité
politique et promoteur du développement humain: *Le rôle qui y joue la
Société civile et de la Jeunesse***

Equipe de préparation du Rapport National de Développement

Humain; *São Tomé e Príncipe*

Supervision générale du Représentant Résident du PNUD:

José Salema

Supervision directe de l'Assistant du Représentant Résident/Programme

Antonio Viegas

Consultants internationaux:

José María Caller Celestino – Coordonnateur de la Recherche, chargé de l'élaboration de l'introduction: "La société civile en tant que facteur clé de la stabilité politique et du développement humain – Jeunesse, innovation et leadership" ;
"Conclusion du RNDH 2014: La potentialité de la jeunesse et la société civile organisée"

Dade Said – "Développement humain et les Objectifs du Millénaire pour le Développement"

Consultants Nationaux:

Celiza Lima – "Justice et Développement humain. La valeur de la transparence et l'assurance juridique"

Juvenal Rodrigues - "Le leadership de la communication sociale envers le développement humain. Donner Voix à une société civile libre: *quel impact?*"

Nilda Borges - "La société civile à STP: typologie des organisations et besoins de promouvoir son leadership"

Préface

L'élaboration d'un Rapport National de Développement Humain constitue toujours un des plus grand enjeux pour le Programme des Nations Unies pour le Développement que, en plus du fait qu'il faudrait que l'organisation fournisse une information socioéconomique correcte et que son analyse soit approfondie, de même que stimuler fortement les citoyens à devenir les vrais responsables et protagonistes de leurs propres développement.

L'assurance de la durabilité et la pérennité de tous les progrès réalisés dépendront certainement de l'appropriation du développement humain de la part de la population, appelée à exiger son perfectionnement permanent.

D'où la nécessité de la société saotoméenne jouer son rôle pour l'atteinte d'un leadership capable de contribuer à mettre fin à l'instabilité politique chronique et à cibler les efforts de tous les acteurs politiques, sociaux et économiques, dans une approche solide de développement humain.

Le présent Rapport National de Développement Humain, le quatrième que São Tomé e Príncipe produit, attache une attention particulière aux revendications de la société pour se doter d'organisations civiles ayant des leaders capables à participer pleinement aux processus et objectifs stratégiques de développement.

La jeunesse saotoméenne est donc appelée à jouer un rôle fondamental pour cette autonomisation de la société civile en vue du développement humain, dans la mesure où elle constitue le capital social infra-utilisé malgré sa potentialité extraordinaire.

L'inefficacité dans l'utilisation des potentialités de la jeunesse est un fait accompli au cours des recherches de ce rapport, cette jeunesse ayant devenu plus formée que jamais et avec une ferme volonté à sortir d'une position socioéconomique non-méritée, spécialement chez les jeunes filles, dans la mesure où l'équité du genre reste toujours une volonté en instance.

La priorité serait donc d'ouvrir des espaces pour canaliser la potentialité de la jeunesse et de faciliter sa participation aux leaderships de la société civile, non seulement pour promouvoir le développement du pays, mais aussi pour convertir l'éventuel nimbe de l'instabilité sociale, dans une référence d'orgueil pour la *santomensité*.

Pour quelle raison aurions-nous à nous référer explicitement sur cette identité ? Cela a déjà été constaté lors de nos antérieurs rapports et il semble confirmer encore une fois de plus dans le présent rapport, qu'il sera hautement nécessaire satisfaire la nécessité d'édifier une identité saotoméenne susceptible de mettre en valeur la culture du passé et du présent des saotoméens. La jeunesse actuelle est capable et a une énorme volonté de récupérer le meilleur de la culture traditionnelle saotoméenne, tout en l'articulant avec une culture de développement humain du siècle XXI ; et une culture intégrant les deux partitions aurait à faciliter la construction d'une identité sur laquelle les saotoméens se sentiraient orgueilleux.

Seule la corruption constituerait certainement l'obstacle pour que cette identité agglutinative du passé et du présent puisse amener le pays à focaliser son développement plein. La citoyenne et le citoyen saotoméen, venant de tous les hiérarchies économiques et sociales, de bas ou de haut niveau académique, appréhendent la corruption comme étant un mal inadmissible, et, d'une manière spéciale, au sein de la classe politique.

Ce rapport s'en charge également de ce problème et de la nécessité urgente de se référer à la réforme de la justice, tel que le souhaite le commun des citoyens et les auteurs eux-mêmes du monde judiciaire, dès l'Ordre des Avocats jusqu'à Son Excellence le Président de la Cour Suprême de la Justice. En fait, lors de l'ouverture de l'année judiciaire 2014, ce dernier a souligné que « La continuité de l'existence de l'Etat de Droit dépend de l'existence d'un système de justice qui soit-il fort, crédible et indépendant ».

Dans tous les rapports nationaux de développement humain, les indicateurs les plus importants ont été actualisés et comparés dans son évolution, para rapport au rapport précédent. A cette occasion, une lecture positive nous a permis d'affirmer que São Tomé e Príncipe se maintient parmi le groupe de pays ayant un développement humain moyen, malgré une conjoncture internationale défavorable et le manque de concrétisation de l'exploration du pétrole, tel que prévu dans le rapport antérieur. L'universalisation de l'enseignement de base et l'amélioration notable de la santé maternelle et infantile de moins de 5 ans sont confirmées à STP.

D'autre part, le pays continue à enregistrer une notable inégalité du genre – surtout en ce qui concerne l'accès aux instances du pouvoir politique -, avec une jeunesse marginalisée, avec une faible opportunité d'emploi qualifié, sans avoir toujours trouvé

des solutions au problème de la qualité de l'enseignement dans le pays, une partie considérable de la population vivant dans un niveau de pauvreté lamentable.

Malgré les difficultés à atteindre à la date prévue, les différents Objectifs du Millénaire, avec célérité et efficacité souhaitées, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) reitère son espoir pour un avenir sain de São Tomé e Príncipe. Tel que nous avons déjà affirmé, la société civile, notamment la jeunesse, est en train de donner des signes évidents de sa volonté d'amener le pays à atteindre un développement humain à la hauteur des aspirations de tous les santoméens.

Nous vous assurons tout notre soutien dans la matérialisation de cette sublime aspiration.

José Salema
Représentant Résident du PNUD et
Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies
à São Tomé e Príncipe

Abréviatures et Sigles

ACEP	Association pour la Coopération parmi les Peuples
ADAPPA	Association pour le Développement Agro-Pastoral et Protection de l'environnement
AMEP-STP	Association des Femmes Entrepreneuses et Professionnelles de São Tomé e Príncipe
ARCAR	Association pour la Reinsertion des Enfants Abandonnés et en situation de Risque
BISTP	Banque Internationale de São Tomé e Príncipe
CDC	Convention des Droits de l'Enfant
CNJ	Conseil National de la Jeunesse
CST	Compagnie Saotoméenne des Télécommunications
EITI	Initiative de Transparence des Institutions des Industries Extractives
ENRP	Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté
FBCF	Formation brute de capital fixe
FMI	Fonds Monétaire International
FONG-STP	Fédération des Organisations Non-Gouvernementales à São Tomé e Príncipe
GSTP	Gouvernement de São Tomé e Príncipe
IDH	Indice de développement humain
IDHG	Indice de développement du genre
IDHAD	Indice de développement humain ajusté à l'inégalité
IDS	Enquête démographique de la santé
INE	Institut National de la Statistique

IOF	Enquête aux budgets familiaux
IPH-1	Indice de la pauvreté humaine
MLSTP	Moviment de Libération de São Tomé e Príncipe
NU	Nations Unies
OGE	Budget Général de l'Etat
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisations Non-Gouvernementales
OSC	Organisation de la Société Civile
PASS	Projet d'Appui au Secteur Social
PCI	Programme de Comparaison Internationale
PIB	Produit interne brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
ODM	Objectifs Millénaire pour le Développement
OIT	Organisation Internationale du Travail
PPC	Parité du pouvoir d'achat
REDSAN-	Réseau de la Société Civile pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans la Communauté des Pays de Langue Portugaise
RESCSAN-	Réseau de la Société Civile pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle à São Tomé e Príncipe
RGDH	Rapport Global de Développement Humain
RGPH	Recensement Général de la Population et Habitat
RNB	Revenu national brut
RNDH	Rapport National de Développement Humain
STP	São Tomé e Príncipe
UNDP	Programme des Nations Unies pour le Développement

TABLE DES MATIERES

Préface	3
Abréviatures et Sigles	6
Chapitre I.....	12
La Société civile en tant que facteur-clé à la stabilité politique et développement humain. <i>Jeunesse, innovation et leaderships</i>	12
<i>Les saotoméens souhaitent la stabilité politique</i>	13
Chapitre II.....	29
Le Développement Humain et les Objectifs du Millénaire	29
1. Introduction	29
2. Le Contexte économique à São Tomé e Príncipe	31
3. Quels sont les indicateurs du développement humain de STP ?	36
3.1 Indice de développement humain	37
<i>Progrès réalisés dans les dimensions du développement humain</i>	40
<i>São Tomé e Príncipe, dans la Perspective Globale</i>	41
3.2. Le Genre et le Développement Humain à STP	43
<i>L'indice de développement en matière du genre</i>	44
<i>Autres indicateurs d'inégalités en matière du genre</i>	45
<i>Les femmes dans le marché de travail</i>	46
<i>La femme et sa participation aux instances de décision</i>	48
<i>La Femme et l'Accès à l'Education</i>	50
4. Développement Humain et la Pauvreté humaine	51
5. Le Développement humains et les Objectifs du Millénaire	55
5.1 Réduire à trois quart l'indice de mortalité maternelle;	56
5.2 Atteindre l'accès à la santé reproductive	56
6.1 Arrêter la proportion du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle;	56
6.2 Stagner l'incidence de la Malaria et d'autres maladies importantes et commencer à inverser la tendance actuelle	56
8.1 En coopération avec le secteur privé, rendre accessibles les bénéfices des nouvelles technologies en spécial, celles d'information et communication;	56
6. La Jeunesse et le Développement Humain	59
<i>Jeunesse et le Marché d'Emploi</i>	61
7. Conclusion	64
Bibliographie	65

Chapitre III	67
La justice et le développement humain. La valeur de la transparence et de l'assurance juridique.....	67
NOTE D'INTRODUCTION	67
1- Résumé des conclusions et recommandations ressorties du programme de réforme du secteur juridique	68
2-IMPACT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE REFORME DU SECTEUR DE LA JUSTICE SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN.	71
2.1. Niveau politique	71
2.2. Niveau économique	74
2.3. Niveau social	75
2.4. Le Niveau environnemental	79
2.5. La lutte contre la Corruption	83
2.6. La société civile, Transparence et la Bonne gouvernance	85
CHAPITRE IV	91
La Communication sociale dans le leadership du développement humain. L'impact de donner une voix à une société civile libre.	91
Caractérisation des Médias à STP	91
2. Les Médias à STP	93
2.1. Organes de l'Etat	93
2.2. Ressources humaines	94
2.2. Les Organes des Médias privées à la Communication Sociale nationale .	95
3. Accès à l'information et à l'exercice de la liberté de la presse à STP	97
4. Les médias, la société civile et le développement humain	98
5. Conclusions	106
CHAPITRE V	109
La société civile à STP: Typologie des organisations et des besoins	109
<i>Développer son leadership</i>	109
1. Contexte.....	109
2. Cadre théorique.....	110
3. Briève historique sur l'organisation de la société civile à STP.....	112
4. Typologie des OSC à São Tomé e Príncipe	114
4.1. La Typologie des organisations de la société civile	115
4.2. Typologie des organisations de la société civile à Sao Tomé et Principe	115
5. Quel sera le leadership pour les Organisations de la société civile à STP	119

6. Conclusion.....	126
Bibliographie	128
Legislation	128
Website	128
www.anp-stp.gov.st	128
Chapitre VI	130
Conclusions du RNDH 2014:.....	130
Le potentiel de la jeunesse et de la société civile organisée	130
ANNEXES	142
Note Technique 1 – Calcul de l’indice de développement humain (IDH) et du Genre (IDHG)	143
Note Technique 2 – Méthodologie de calcul de l’indice de pauvreté humaine (IPH-1)	146
Note Technique 3 – Méthodologie de Calcul des Progrès envers les Objectifs.....	147
Tableaux	148
Chapitre II	148
Tableau 1. Performance économique par secteurs d’activité, 2005 – 2013 (%)	148
Tableau 2. Indice de développement humain et genre et ses composantes, 2004-2013	149
Tableau 3. Population de ou >22 ans par condition et par activité économique, 2012 (%)	150
Tableau 4. Indice de pauvreté Humaine (IPH-1), 2006 - 2012	151
Tableau 5. Progrès STP réalisés envers les cibles des ODM, 2013	152
Tableau 6. Profil de l’âge de la population de STP par régions, 2012 (%) ...	153
Chapitre V	154
Tableau 1 – Principaux domaines d’intervention des OSC à STP	154
Tableau 2 – Domaine général d’intervention des OSC à STP	154
LISTE DES ONGS	155
Cases	163
Case 1. Objectifs du Développement du Millénaire.....	163
Graphiques.....	165
Graphique 1. STP; Perspective Mondiale, 2011.....	165
(\$PPC)	165
Graphique 2. Contribution des Secteurs; Economie	166
Moyenne 2005 - 2012 (%)	166
Graphique 3. Inflation accumulée	167

2007 - 2013 (%).....	167
Graphique 4. Niveaux des Prix à STP dans une Perspective Mondiale (Afrique = 100).....	168
Graphique 5. Contribution des Composantes de l'IDH, 2004 et 2013	170
Graphique 6. STP; Perspective Régionale.....	170
IDH, IDHAD et Pertes; 2013	170
Graphique 7. Indice de Développement Humain; Masculin et Féminin et Total.....	171
Graphique 8. Taux de Chômage de la Population de et >15 Ans, 2001 et 2012 (%)	172
Graphique 9. Participation de la Femme au Parlement, 2013 (%)	173
Graphique 10. Distribution des Familles selon le Sexe du Chef du Foyer par Niveau d'éducation, 2012 (%).....	174

Chapitre I

La Société civile en tant que facteur-clé à la stabilité politique et développement humain. *Jeunesse, innovation et leaderships*

L'instabilité politique à São Tomé e Príncipe devient un des principaux enjeux récurrents au développement du pays. Il ne s'agit pas d'un sentiment qui est partagé uniquement par les saotoméens eux-mêmes, indépendamment des secteurs sociaux, politiques et économiques, mais également par maints spécialistes étrangers, invités à analyser la situation du pays. Cette convergence d'opinions de citoyens de différentes sensibilités est due au fait qu'aucun gouvernement n'ait pas été en mesure d'aller jusqu'au bout de son mandat de quatre ans. Cette situation qui s'aggrave davantage nous remet à une chronique de discontinuité dans la mise en œuvre de politiques fondamentales de longue durée, tel qu'il est le cas du développement humain.

A souligner que cette limitation, en termes de continuité des politiques, ne semble pas déclencher une disparité substantielle, ni sur le diagnostic des principaux problèmes et enjeux du pays, ni par rapport à des solutions éventuellement rencontrées pour leurs réussites.

Les saotoméens aspirent pour un engagement ferme des politiciens, relativement à une stratégie de développement susceptible d'être respectée par ces derniers, le fait qu'il n'y ait pas une responsabilisation des dirigeants - normalement perçus comme déficitaires d'un sens de l'Etat, d'une part, et que la société civile ne soit pas suffisamment forte, responsable et active.

Pour mieux illustrer cette assertion, voici une lecture résultante de maintes recherches réalisées dès l'arrivée de la démocratie, et plus particulièrement celles qui reflètent la

aspirations des saotoméens et les mesures proposées pour l'atteinte de la Vision *Sao Tomé e Príncipe que nous voulons* (Rapport nacional sur le développement humain 2008 - RDH 2008; Etudes nationale de Perspectives à Long terme – Reflexion Stratégique 2012-NLTPS ; São Tomé e Príncipe 2030 ; Le Pays que nous voulons – STP 2030 ; le Rapport de consultation nationale Agenda de développement post-2015-São Tomé e Príncipe-RP 2015

Toutes les études montrent la nécessité impérieuse pour l'atteinte de la stabilité politique et l'établissement de stratégies durables susceptibles de conduire le développement du pays (cf. RP 2015, p. 9 (tel que nous le soulignons):

Les saotoméens souhaitent la stabilité politique

Au cours de l'auscultation, la plupart des interviewés ont mis l'accent sur la problématique de l'instabilité politique auquel le pays se voit confronté et qu'entraîne le retard dans son développement, dans la mesure où le développement en soi soit un processus continu. Persuadés par le fait que le pays ayant bénéficié de maintes projets de développement, sans pour autant avoir pu atteindre les objectifs escomptés, les saotoméens soulignent donc qu'il faut trouver de mécanismes qui facilitent la stabilité politique et l'établissement de stratégies concertées pour la promotion du développement.

Et, dans le document STP 2030 (ce qui est souligné relève également de notre jugement) :

Les consultations thématiques réalisées ont permis la création d'un espace pour réflexion rétrospective et prospective sur les chemins à parcourir pour un futur meilleur. Dans ce contexte, les résultats de ces consultations ont constitué la base pour la définition de la vision commune à l'horizon 2030, laquelle vis mobiliser tous les saotoméens au tour de la stabilité politique et de la réalisation de progrès envers le développement national.

Les saotoméens ont été également fermes quant à l'importance qu'ils attribuent à une société civile puissante et à sa relation avec l'Etat lui-même, tel qu'ils démontrent dans lesdits documents (STP 2030, p.10):

Il a été constaté également que les saotoméens souhaitent une société civile active et responsable, dans la mesure où ils trouvent qu'une société puissante serait un véhicule promoteur d'un Etat également puissant et plus juste. E RP 2015, pp.12-13

Les saotoméens souhaitent une société civile active et responsable

Lors des auscultations menées, les saotoméens ont exprimé leurs souhaits de voir une société civile puissante, en tant qu'un instrument fondamental pour l'existence d'un Etat puissant.

Il a été clair que le développement d'une Nation dépend fortement de l'aptitude de ses citoyens, raison pour laquelle ils souhaiteraient voir développé dans le pays un code de conduite qui établisse des règles de bonne éducation et de valeurs civiques et morales.

Une société civile active et responsable qui contribue au renforcement du sentiment patriotique des saotoméens, lui permettant de mieux défendre et mettre en valeur ce dont le pays dispose de meilleur. Pour cela, il faudrait développer des actions qui prônent pour un changement de mentalité, de posture, d'aptitude et de caractère de la femme et de l'homme de São Tomé e Príncipe.

La démocratie est un produit d'une société civile puissante et non pas son propre créateur. Une société civile puissante génère des dirigeants responsables et honnêtes, tandis qu'une société civile fragile ne génère qu'un gouvernement faible, irresponsable, qui ne fait que maintenir une société civile affaiblie.

“Une citoyenneté active et responsable est la base d'un développement”.

Dans le RDH 2008, pp.135-136, il était déjà clair les aspirations des saotoméens en la matière:

Un Etat de Droit Démocratique consolidé et la stabilité politique et une Société Civile éclaircie, organisée, participative et dynamique.

Pour le choix du thème du présent rapport, en plus de ses questionnements sur l'instabilité politique et la société civile, il y a eu également un intérêt plus dénoté par rapport à la situation de la justice, de l'état de la jeunesse et de son rôle au développement, ainsi que le besoin d'innovation à STP.

Relativement à la Justice, il est certain que les saotoméens sont conscients du fait qu'ils ne pourraient s'attendre à un Etat moderne et démocratique ni à un véritable développement humain tant que le pays ne dispose pas d'une justice réelle et d'une forte liaison entre le fonctionnement efficace du système judiciaire et la stabilité de la société, dans son ensemble.

Le début du discours de S.E, Monsieur le Président de la Cour Suprême de la Justice, lors de la cérémonie d'ouverture de l'année judiciaire 2014 est illustratif dans le sens de:

La continuité de l'existence de l'Etat de Droit dépend certainement de celle d'un système de Justice puissant, crédible et indépendant, du fait qu'il s'agit d'un exercice suprême de responsabilité, dans la mesure où c'est à ce titre que les citoyens y trouveront l'affirmation inconditionnelle de leurs droits, libertés et de l'assurance de leurs droits constitutionnellement consacrés.

Ils soulignent également la relation entre l'investissement, la stabilité et la justice :

Ne sera-t-il pas vrai que l'instabilité politique à São Tomé e Príncipe est la cause de la démotivation de l'investissement, surtout étranger et que la concurrence déloyale, le manque d'incitation de l'investissement étranger, le manque de l'honnêteté de la part de certains partenaires nationaux auxquels ces investisseurs se sont associés sont dus au service juridique déficitaire rendu à ces investisseurs et à la manière non-respectueuse et agressive à laquelle les Tribunaux, la Justice et les Juges sont-ils référés?

La description sur les déficiences et les besoins du système judiciaire est également faite beaucoup de clarté (PSTJ, p.6):

Pourquoi un autre Débat National sur la Justice et quel objectif le poursuivait, alors que les problèmes de la Justice à São Tomé e Príncipe étaient déjà dûment identifiés, lors de la tenue du Forum dénommé « Etats Généraux de la Justice, en 1995, et récemment, la Rencontre Nationale de la Justice, avec la participation et engagement de tous les opérateurs judiciaires, à l'issue de laquelle il y a eu un rapport avec des conclusions et recommandations à la portée de tous, et, encore plus récemment le Programme du Secteur de la Justice élaboré par une consultante internationale de renom, dûment rémunérée par le PNUD ?

A qui attribuer du profit à un autre Débat National sur la Justice ? A vrai dire, ne sera-t-il pas que tous ces travaux ne servent à rien, ne sont pas d'actualité, ou, alors ne satisfassent pas à la volonté de ceux qui prétendent à ce nouveau débat ? Ou, à la concurrence, ne sera-t-il pas tout en caprice stratégique sous intérêts non-confessionnels ? Comment se prétendre jeter tous ces travaux aux calendes grègues, s'ils n'ont même pas été testés en termes de leurs mises en œuvre pour pouvoir être capable d'afféerer son importance et son efficacité ?

Rehausser la nécessité de la mise en œuvre des recommandations des travaux réalisés avec beaucoup d'efforts et ressources, s'ajuste parfaitement aux exigences des citoyens auscultés. Il semble être évident qu'il faut donner une plus grande visibilité et relevance aux relations entre la justice et le développement humain. Il est possible d'affirmer sans crainte qu'il n'y a pas le développement humain sans justice et il serait une grave erreur ignorer les limitations des indicateurs plus quantitatifs, raison pour laquelle la Justice et sa relation avec la Stabilité politique et le Développement humain a été considérée un thème mandataire dans ce quatrième rapport national de développement humain.

Au seuil de cette analyse de la justice, la **corruption** devient un thème récurrent. Perçue par les citoyens comme étant une des principales causes, sinon la principale, pour le fonctionnement déficitaire de l'Etat, l'épitomé de la corruption dans l'imaginaire collectif des saotoméens se traduit en *classe politique*, manifesté de façon expressive en *impunité*. Si tel en est le cas, le phénomène nuisible ne serait pas les politiciens. Une bonne partie de cette même société partage ces formes d'actuation. Il faudrait souligner que ce comportement tellement élargi et ramifié entraîne un impact dévastateur sur le développement humain du pays. Il fallait réfléchir profondément sur ce sujet.

Pour un pays où une partie significative d'hommes politiques, des agents de l'administration publique et de la société est identifiée comme corrompus, il ne sera pas de tout attractif l'investissement, notamment étranger, indispensable à un Etat comme STP. Ce phénomène a également un effet nuisible à la libre concurrence et, donc, moins d'entreprises efficaces œuvrant dans de projets et secteurs stratégiques.

Aussi, si l'impact direct sur l'économie est déjà important et se traduit à moyen et long terme dans une limitation évidente du niveau économique des citoyens, les conséquences sur d'autres composantes du développement humain sont d'ailleurs inévitables, tel qu'il est le cas de l'éducation, santé ou l'équité du genre.

Comment pourrions-nous s'attendre à ce que les citoyens déploient des efforts dans l'éducation s'ils sont tenus à percevoir que la formation acquise ne les apporte pas des opportunités pour atteindre à une position sociale, économique et symbolique, susceptible de correspondre aux sacrifices consentis?

Déjà, à titre d'exemple, pour obtenir une bourse d'étude, les relations étroites avec la classe politique prévalent sur les résultats académiques atteints, comment sera-t-il décourageant pour les concurrents sans privilèges? Comment s'attendre à ce que les citoyens apportent leurs soutiens à la politique éducative quand une partie significative des parents de la classe politique qui ont bénéficié de ses bourses d'études et d'une partie considérable des ressources allouées ne retournent plus au pays après avoir terminé leurs formations?

Quoi à dire encore quand les citoyens sont confrontés à de situations selon lesquelles pour avoir un poste de responsabilité dans la fonction publique, nonobstant leurs titres académiques et expérience professionnelle, ils n'arrivent pas à compéter avec le clientélisme politique? Si sont les partis au pouvoir qui imposent leurs propres candidats? Pourquoi donc faire un effort pour poursuivre une éducation continue et de qualité? Et à ces gens qu'après avoir commencé à travailler sont avouées de reconnaître qu'un changement du gouvernement peut signifier la perte ou annulation de projets qu'ils ont initié, même si leurs qualifications et performances sont excellentes? Vaudrait-il la peine de perfectionner leurs connaissances?

Quelle sera la crédibilité du système éducatif pour les familles et le personnel enseignant si les valeurs transmises ne correspondent pas à la réalité sociale? En fait, si les effets pernicieux de la corruption sur l'éducation sont visibles, il ne sera pas difficile

les apercevoir dans le domaine de la santé, même si dans ce secteur, malgré tout, la visibilité de la corruption semble être moins directe.

En premier lieu, la corruption entraîne de dégâts au développement économique d'un pays et les ressources financières et sociales qui pourraient être utilisées pour améliorer le système de santé publique sont affectées sérieusement. A STP, où une partie significative de la population n'est pas en mesure de faire face aux dépenses minimum de santé, les difficultés éprouvées par le système publique entraînent un impact direct dans la qualité et l'espoir de vie des citoyens. La corruption n'affecte seulement les ressources disponibles mais a une incidence sur la politique proprement dite de l'intervention dans le secteur, et donc, sur les infrastructures et les services y afférents.

Plus la corruption, plus sera la nécessité de ressources pour le contrôle de qualité des processus et des résultats y découlant. Les achats, dans un pays qui importe la quasi-totalité de machinerie et médicaments, peuvent alourdir et retarder, sans retrait, le processus d'acquisition. Cela peut retarder voire éterniser les démarches et donc ne pas atteindre les objectifs auxquelles elles ont été assignées. Aussi, les professionnels sont obligés à exercer leurs fonctions en situation de précarité aggravée. Cette corruption a une incidence négative sur la santé de la population et sur son développement humain.

La frustration du citoyen augmente davantage, d'autant plus que la classe politique résout ses problèmes de santé à l'étranger.

Relativement à l'équité du genre, la corruption contribue à la perpétuation des inégalités. En fait, ce sont les hommes de la classe politique qui imposent un modèle où les femmes éprouvent sérieuses limitations d'accès aux instances politiques.

Si les principes du mérite et de l'égalité des chances sont déjà violés de manière tellement flagrante dans le secteur public et la classe politique, il n'est pas susceptible de fiduciaire une avancée remarquable sur l'égalité dans d'autres secteurs de la société.

La corruption impose un coût supplémentaire de la marginalisation des femmes, sans oublier qu'il n'est pas possible de construire le développement humain avec une disparité similaire en opportunités. Comme le montrent les résultats des objectifs du Millénaire (ODM) et confirment les données de ce rapport quant à l'indice de développement de l'égalité des sexes (IDHG), ainsi que les analyses réalisées (voir le chapitre II), l'égalité des sexes est un défi dont la réalisation est encore loin à STP.

Les jeunes, son rôle dans le développement et l'innovation sont des sujets étroitement liés et qui ont été évoqués de façon commune par les acteurs consultés.

STP a une population très jeune, qui est le principal intéressé à l'avenir du pays. Il est impensable de continuer à concevoir les alternatives possibles de développement à long terme, sans compter avec ce qui vivra dans ces dernières décennies.

De même, la participation de STP dans le monde du XXI^e siècle dépendra considérablement de la capacité d'innovation de la société et d'une manière très spéciale, de ces jeunes gens qui ont eu l'occasion d'obtenir une formation universitaire de premier rang et une vision plus globale des défis qui se présentent.

La participation des jeunes est impérative, non seulement pour les raisons évoquées, mais aussi par le fait que ce groupe constitue la meilleure garantie de stabilité sociale. Maintenir une grande proportion de jeunes en situation précaire peut être une source de graves conflits, notamment parmi les cadres les plus diplômés.

Les jeunes peuvent comprendre les difficultés et les limites économiques de STP, surtout dans la conjoncture internationale défavorable, mais guère seront exclus de participer à une tentative de solution aux problèmes qui les touchent directement.

Faire de sorte que la jeunesse fasse partie prenante dans la résolution de problèmes et pas un problème en soi, constitue une priorité pour l'avenir de STP. Par conséquent, il faudrait considérer leur intégration dans les organisations de la société civile et leur potentiel comme chefs de file du développement humain. Il faut clarifier les Agenda qui contribueront à assurer une participation efficace et enthousiaste à leur avenir.

L'innovation n'est pas une option, mais un besoin fondamental afin de participer, de rivaliser et de profiter de tous les avantages d'un monde moderne où les interrelations sont toujours plus complexes et plus rapide.

Il faut introduire de nouvelles technologies dans tous les domaines, qu'ils soient de l'Etat ou du secteur privé. Toutefois, l'innovation ne peut pas être simplement matérielle. Il faut toutefois avoir un changement de la mentalité pour pouvoir participer à plusieurs réseaux déjà existants et créer dans le pays de nouveaux réseaux nécessaires pour l'atteinte des objectifs escomptés.

C'est un défi, en soi, proposer un profond changement dans la mentalité d'une société dans un court laps de temps. Il en est encore plus difficile, dans un environnement économique défavorable et avec des images collectives très fragmentées et détériorées.

Les sãotoméens doivent **construire une image** d'eux-mêmes comme un peuple, une nation, qui soit **encomiastique, laudatrice**. Il faut miser une mentalité adaptée au XXIe siècle, mais dans une perspective collective, acquise à travers le temps et avec des options de modifications, selon leurs rêves.

Si l'on veut limiter l'instabilité politique qui préoccupe davantage les saotoméens, il faut apporter des contributions clés qui permettent de renforcer la société civile pour être à la hauteur de son rôle, de rendre visible la relation entre un système judiciaire moderne et le développement humain, fournir, donc, à la jeunesse une feuille de route de base pour sa participation efficace dans le développement non seulement de son pays mais aussi du monde entier et d'introduire l'innovation dans tous les domaines.

Cependant, une question fondamentale se pose par rapport à tout ce qui a été dit précédemment : qui sera cette personne ou personnes **capable(s) de conduire un tel changement**? STP a ou peut avoir, dans un délai raisonnable, de dirigeants ayant la dimension d'un Nelson Mandela ou Gandhi, capables d'agglutiner les différentes sensibilités politiques et sociales en vue d'atteindre les objectifs d'intérêt commun plus stratégiques? Et si le pays n'a pas en réalité de personnages si remarquables, quelles entités, groupes, secteurs, pourraient-ils générer ces dirigeants?

Considérant que les partis politiques sont perçus par les saotoméens comme étant partie prenante du problème de leur instabilité politique (perception qui correspond aux changements continus du gouvernement et à l'impossibilité de conclure au moins une législature, pendant toutes ces années de la démocratie), on peut comprendre le scepticisme généralisé de la population dans leur volonté politique de surmonter les intérêts partisans et conduire la stabilité qui exigent les grands thèmes de l'État.

Si cette perception correspond à un besoin croissant de donner le plus grand rôle à la société civile, il semble a priori logique d'essayer de trouver des leaderships dans les organisations sociales qui peuvent être protagoniste à l'atteinte des objectifs stratégiques. Mais, pour qu'il ait une fonction stable à STP, au vu de la tendance habituelle ou des visions politiques à court terme, il y a à créer plusieurs conditions que ce rapport devrait placer et analyser plus en détail.

Quelles organisations de la société civile auront-elles une capacité suffisante pour stimuler ce processus ?

Quel type de soutien dont ils ont besoin sera nécessaire pour accomplir les objectifs dans un système efficace et durable ? Comment faire pour éviter des conséquences indésirables pour jouer un rôle prépondérant dans les espaces où la classe politique a exercé un contrôle presque absolu jusqu'à présent ? Comment serait-il possible soutenir cette même classe politique afin que ces organisations de la société civile peuvent agir, sans vouloir la coarté?

Aurait-il une intelligentsia capable de générer des idées, analyses, débats, etc. qui peuvent contribuer au renforcement de la société civile et faciliter sa rencontre avec la classe politique? Au cas où il n'y a pas encore cette masse critique fondamentale, où et comment pourrions-nous le créer ?

Il ne s'agit pas des questions faciles à répondre dans un pays disposant de ressources très limitées aux organisations civiles, avec une récente tradition démocratique, une mauvaise qualité de l'éducation et la classe politique à peine prédisposée à être inspectée. Toutefois, STP a cette ressource privilégiée, les jeunes, qui, avec le soutien intelligent, peuvent conduire la société civile pour garantir l'objectif permanent de développement humain. Dans les conclusions de ce rapport il sera établi une feuille de route viable pour que les jeunes puissent jouer ce rôle clé.

Ce rapport a été structuré en prenant en considération non seulement le thème choisi par les saotoméens pour pouvoir l'aborder en profondeur - c'est-à-dire, le problème de l'instabilité politique, les possibilités de leadership par le contrôle de la société civile et le rôle des jeunes dans ce changement et dans le développement futur de STP-, mais aussi les exigences spécifiques du PNUD relativement à un rapport de développement humain, qui essaie de réfléchir, avec un ensemble d'indicateurs et analyses, la situation du pays au cours des années et en comparaison avec d'autres Etats.

A cette occasion, le RNDH coïncide avec la proximité de la date fixée pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), raison pour laquelle une analyse de la conformité et, surtout, dans sa relation avec le Développement Humain (DH) a été introduite.

Le premier chapitre, rédigé par José María Caller, est une introduction du rapport dans son ensemble, en mettant l'accent sur le problème central, qui est l'instabilité politique

chronique, le problème de la corruption, l'importance de la société civile et des jeunes pour leur contribution au contrôle et incitation au développement humain.

Il est souvent utilisé des acteurs clés dans le monde de la Justice pour clarifier les relations existantes entre ces thèmes. Les premiers liens entre la justice et le développement humain peuvent être appréciés par les effets de la corruption dans l'équité en matière d'économie, d'éducation, de santé et de sexe. C'est-à-dire, il y a un bref aperçu de la façon dont les différentes parties du système sont affectées par le problème récurrent de la condition d'une classe politique incapable, jusqu'aujourd'hui, de donner au pays un gouvernement stable et moral, nécessaire à l'exercice du pouvoir et à l'utilisation des affaires publiques.

Ensuite, un autre sujet très énoncé lors du choix participatif du thème principal du rapport: la jeunesse et son rôle dans le développement. Le rôle social de la jeunesse, certains de leurs avantages et leurs limites pour conduire les changements clés, ainsi que leur rôle éventuel dans les organisations sont mis en exergue dans ce rapport. On part d'une première hypothèse selon laquelle ce changement viendra à travers une société civile forte, organisée et avec participation fondamentale des jeunes. Mais, c'est tout au long du rapport qu'il sera possible de déceler toute une série de possibilités de développement de pour cette jeunesse et les voies possibles pour qu'elle arrive à jouer pleinement un rôle fondamental dans l'avenir de STP.

Le fait de présenter dans le rapport un profil différent pour chacun des chapitres contribue pour refléter, depuis plusieurs points de vue, non seulement sur l'instabilité politique, mais aussi sur sa propre jeunesse; depuis l'économie, la société, les médias, la justice et le développement humain, il y a des visions partielles qui, prises dans son ensemble, vont permettre de comprendre la complexité du problème et l'importance de prendre des mesures de fond pour décrocher la stabilité politique et une participation plus active du citoyen à l'avenir.

Neste capítulo primeiro se faz também a exposição resumida de todos esses capítulos do Relatório, como se mostra a continuação: Dans ce premier chapitre, il y a aussi un brief exposé de tous les chapitres du rapport, comme indiqué ci-dessous :

Le Chapitre II, rédigé par Saide Dade, met l'accent sur le développement humain et les objectifs du Millénaire, mais souligne également le rôle de la société civile dans le

développement de STP et le profil des jeunes à l'égard de DH, répondant au thème choisi par les saotoméens pour ce rapport. Selon l'auteur :

(...) comprend une analyse de l'état du développement humain à STP, dans le contexte des objectifs de développement du Millénaire, une analyse qui se penche sur le développement comme un processus non seulement de l'augmentation des revenus, mais aussi de la satisfaction des besoins fondamentaux dont le but est de renforcer les capacités et les options du peuple et la société dans son ensemble.(...) Ce rapport est également unique parce que c'est la première fois que la perception et le rôle de la société civile dans le processus de développement durable de STP sont abordés d'une manière claire. Autour du thème central: « la qualité du leadership comme facteur qui inhibe l'instabilité politique et prône le développement humain », il y a celui "jeunesse et son rôle dans le développement", un des quatre sujets plus cotés dans des séances participatives pour le choix du thème du rapport. Ce chapitre comprend une analyse du profil des jeunes à STP, en perspective, pour permettre de comprendre la qualité de vie de cette couche de population et les niveaux de privation via un script axé sur des aspects tels que l'éducation, santé, égalité des sexes, la pauvreté, l'emploi et leur participation dans la société.

Le reste du chapitre est structuré comme suit: Après l'introduction, il suit une analyse des conditions économiques qui ont prévalu ces dernières années à STP. Ensuite, une présentation et une évaluation des progrès accomplis dans le développement humain depuis la dernière édition du RNDH, particulièrement autour de ses composants. L'évaluation est faite en tenant compte non seulement le plan de l'évolution de l'indice emblématique pendant la période considérée, mais aussi en ce qui concerne le positionnement de STP dans le contexte mondial. La troisième partie reprend les analyses précédentes et ajuste la performance moyenne dans les dimensions de l'IDH selon les différences dans les réalisations des hommes et des femmes, telles que mentionnées dans le rapport mondial du développement humain. Le profil de la pauvreté est discuté dans la quatrième partie et met l'accent sur la pauvreté dans la perspective de la privation de besoins de base jugés essentiels. La cinquième section évalue le développement humain dans le contexte des objectifs de développement du Millénaire. Une cinquième section évalue le développement humain dans le contexte des Objectifs du Millénaire pour le

Développement. La sixième section présente un scénario sur la jeunesse et son rôle dans le développement. La septième et dernière partie présente les conclusions du chapitre.

Les analyses comprennent la nouvelle méthodologie adoptée en 2010 pour mesurer le développement humain, tant dans l'éducation (maintenant avec accès au savoir, mesurée par le nombre moyen d'années de scolarité et des années d'études escomptées – avant, on mesurait les médias avec le taux d'alphabétisation des adultes, à 2/3 de poids et le taux combiné d'inscription à l'enseignement de base, secondaire et pré-universitaire, à 1/3 de poids-) tel que dans le revenu (depuis 2010 : Revenu national brut par habitant en dollars et PPC avant le PIB par habitant).

L'indice de développement humain de São Tomé et Príncipe était de 0,506, de 2004 à 2013, et se trouve actuellement à 0.559, parmi les pays du groupe des pays ayant l'indice de développement humain moyen, mais l'IDH des femmes représente 89,8 % de l'indice de développement humain masculin.

En ce concerne les **Objectifs du Millénaire**, il y a à signaler des progrès significatifs sur l'universalisation de l'enseignement primaire, sur la réduction de la mortalité infantile des enfants de moins de 5 ans et l'amélioration de la santé maternelle. Cependant, il y a des limitations en ce qui concerne l'atteinte des Objectifs restants, en particulier ceux liés à l'éradication de la pauvreté et la faim et à la promotion de l'égalité des sexes.

En ce qui concerne la **pauvreté humaine**, l'analyse mettra en exergue la lenteur dans le processus pour son amélioration, passé de 23,7 % en 2006 à 22,1 % en 2012.

Ce chapitre se termine avec une exposition sur le **profil de la jeunesse saotoméenne** et les options que Saide estime comme étant clés pour pallier l'absence notable de l'éducation, l'absorption technologique insuffisante et l'inadéquation entre la demande du marché du travail et les profils de l'offre du système éducatif et de la formation professionnelle.

Chapitre III, rédigé par un avocat, Mme Celiza Lima, décèle la relation étroite de travail de la Justice et du développement humain, avec un accent particulier sur le problème omniprésent de la corruption. L'un des principaux objectifs du présent chapitre est de réfléchir sur la valeur de la transparence et de l'assurance juridique.

Mme Lima montre qu'une première étape incontournable pour contrôler l'instabilité politique est celle d'exiger l'approbation des instruments juridiques destinés à prévenir, surveiller, punir et lutter contre la corruption. Cette exigence doit être accompagnée d'un soutien continu pour la mise en œuvre des actions recommandées dans le cadre du programme de réforme de la Justice pour obtenir une justice rapide, efficace et accessible à tous les citoyens. Les effets de cette démarche allaient affecter toutes les applications:

Au niveau politique, il renforcerait la confiance des citoyens dans leur activité politique, avec les répercussions ultérieures sur le fonctionnement du système démocratique ;

Au niveau économique, la sécurité juridique aurait un fort impact sur la création de richesses, sur les investissements étrangers directs dans les secteurs qui sont considérés comme prioritaires et sur le développement économique de l'ensemble du pays ;

Sur le plan social, cela permettrait de réduire les inégalités existantes au sein de la société saotoméenne, garantir l'accès à la justice pour tous les citoyens indépendamment de leur condition économique, sociale ou culturelle. Il aurait permettre à l'état de conférer une meilleure protection aux mineurs et aux enfants en danger, prévenir l'abandon scolaire, les abus sexuels, l'exploitation du travail des enfants et autres formes de violence contre les enfants. Il aurait également un impact positif sur les questions de genre avec la prise de conscience accrue des femmes et leur autonomisation;

Les effets dans le domaine de l'environnement seraient notables, parce que la réforme pourrait contribuer de manière décisive pour que les institutions publiques, privées et de l'ensemble de la population puissent avouer de la nécessité de protéger l'environnement dans toute sa dimension, à savoir : la gestion des déchets et en particulier des déchets toxiques, la protection des eaux et des sols, les changements climatiques, la protection de la nature et la biodiversité comme un moyen d'assurer le développement durable du pays.

En résumé, le soutien à la réforme de la Justice, avec la mise en œuvre du programme de réforme serait un bon début pour que la société civile assume effectivement son rôle, nécessaire pour l'assurance d'une stabilité politique minimale pour le développement humain du pays.

Le Chapitre IV, contribution de Juvenal Rodrigues, commence avec une exposition sur les caractéristiques de la communication sociale à STP pour rendre plus compréhensible les relations qui seront établies tout au long du chapitre entre les médias et le développement humain.

Selon la perspective de M. Rodrigues:

Le paradigme de la Communication Sociale à São Tomé e Príncipe doit être revu. Les organes de l'Etat et privés ont besoin de s'assumer définitivement comme étant de véhicules de circulation d'idées qui prônent pour le développement humain, renforcent l'unité et mettent l'accent sur les exemples positifs.

Cet auteur amorce la nécessité d'ouvrir des espaces aux différents acteurs sociaux, de façon à promouvoir un équilibre majeur avec la présence permanente des acteurs politiques :

Il serait souhaitable de réduire le monopole des acteurs politiques et les contenus de cette nature sur les Médias saotoméens, pour permettre le rééquilibre des actions et opinions des intervenants sociaux, qu'ils soient collectifs ou individuels.

Il analyse également l'accès à l'Information et l'exercice de la liberté de la presse à STP et certaines relations potentiellement positives entre la culture saotoméenne et la communication sociale pour activer la société civile et pour réduire l'instabilité politique.

Le Chapitre V préparé par Nilda Mata est centré sur la société civile saotoméenne et sur les capacités et les besoins de ses organisations à pouvoir répondre aux enjeux de ce rapport. Par ses propres mots, Mme Mata:

(...) souhaite savoir quel rôle pourra jouer les Organisations de la Société Civile (OSC) dans le développement durable à São Tomé e Príncipe.

Pour ce faire, deux objectifs principaux cernent l'étude: le premier se centre sur la typologie des OSC existantes; le deuxième, présente une analyse sur le leadership des OSC dans le pays.

Mais, vu l'importance de la trajectoire des OSC à São Tomé e Príncipe, une brève historique sera présentée avant de se pencher sur les deux objectifs du chapitre, et, également, un encadrement théorique sur les concepts de la société civile et de l'organisation de la société civile.

Ce chapitre va montrer comment les OSD ont changé à partir des années 80 et, surtout, avec l'arrivée du régime démocratique, quels sont les niveaux de l'indépendance de ces organisations, dans quels domaines elles œuvrent et quelles sont leurs intra-relations et les relations avec les autres entités, quel rôle jouent la coopération internationale et l'Etat dans le développement, quelles forces et faiblesses ont eu ces organisations au long de ses années de la démocratie. Par d'autres mots, l'auteur fait une exposition, un cadre le plus complet et significatif possible pour mieux faire comprendre là où ces organisations s'y trouvent et les options réalistes pouvant intervenir de manière efficace dans la promotion du développement durable et contribuer donc à la stabilité sociale et politique du pays.

Toute la description et analyse de ces organisation sont précédées d'une présentation des concepts les plus importants ayant trait à la société civile et au contexte juridique, jusqu'à présent, de ces organisations. A souligner la Loi n°8/2012 qui traite du Régime Juridique de Constitution et Fonctionnement des Organisations non gouvernementales.

Le chapitre se termine avec une exposition de certaines options existantes pour que ces organisations puissent mieux profiter des opportunités pour remplir ses fonctions et réduire la dépendance financière visible de certaines sources de financement. Dans le but de faciliter l'aperçu détaillé des ONGs œuvrant à STP, il y a une liste des ONGs qui constituent la FONG et qui se trouve dans un des annexes du rapport.

Le Chapitre VI, à la charge de José María Caller, présente les conclusions du RDH 2014. Ce chapitre comprend une brève référence au point où se trouve les saotoméens, en termes du développement humain et les progrès accomplis pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire. L'étude met l'accent sur la société civile organisée et la potentialité de la jeunesse pour la contribution à la stabilité politique et la promotion du développement humain.

Il y a un sujet également important au développement des leaderships qui est traité dans cette partie, de même qu'une feuille de route pour que la jeunesse puisse mieux jouer son rôle clé.

Chapitre II

Le Développement Humain et les Objectifs du Millénaire

1. Introduction

São Tomé e Príncipe se remarque dans les instances régionales et internationales par sa lutte continue pour le développement; le parcours étant pavé par des enjeux d'ordre structurel, caractérisés par une économie peu diversifiée, héritée de la période coloniale et basée dans la monoculture du cacao, cette dernière, totalement dépendante de l'extérieur. Il s'agit en fait des infrastructures sociales et productives déficitaires, une balance de paiement chroniquement déficitaire, un poids de dette extérieur énorme. A titre d'exemple, en 2012, la dette extérieure s'élevait à environ 77% de son Produit Interne Brut (PIB)¹ après avoir atteint un pic d'environ US\$355,5 millions de dollars et avant d'avoir obtenu le pardon de la dette en 2006. Le pays est hautement vulnérable aux chocs extérieurs, notamment dû à sa forte dépendance extérieure, dont plus de 93% de l'investissement public au pays dépend de l'aide extérieure, avec un tissu de l'entreprenariat encore embryonnaire et avec une faible capacité pour la création d'emploi.

Associé à ces enjeux, il y a celui qui se rapporte au standard de vie exceptionnellement bas de la plupart de la population. Environ 2/3 de la population saotoméenne, estimée à 163,8 mil habitants en 2010, selon l'Enquête aux Budgets Familiaux (IOF 2010), vivait dans une situation de pauvreté, avec une dépense moyenne *per capita* inférieure à 30,1 mil Dobras par jour et de forts déséquilibres régionaux. Selon cette même enquête, environ 20,6 mil habitants se trouvent dans une situation d'extrême pauvreté, avec moins de 12,3 mil Dobras par jour *per capita*, ce que met en cause l'atteinte des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM), surtout celui ayant trait à l'éradication de la pauvreté extrême et la faim.

Ces contraintes structurelles et d'autres conjoncturelles suscitent à la limite certains débats parmi les partenaires économiques et sociaux sur la manière dont le problème de développement de STP doit être approché. De quelque sorte, il y a un consensus quant à possibilité de mitiger les problèmes structurels envers le

¹ Dette externa publique avec assurance publique de STP, à moyenne et long terme, d'après le FMI (2014)

développement et l'atteinte des ODM. Cela passe nécessairement par la stabilité politique, une gestion macroéconomique solide et transparente, qui puisse encourager et susciter l'investissement privé, surtout dans l'agriculture et tourisme, le perfectionnement des services publics, visant l'accès à l'électricité, l'éducation, à l'assainissement et la santé, l'élargissement des relations commerciales et diplomatiques avec les partenaires émergents au-delà de ses partenaires (INE, 2010).

A l'instar des RNDH antérieurs, le présent comporte une analyse sur l'état de développement humain à STP dans le contexte des Objectifs de Développement du Millénaire, une analyse qui jet un égard au développement non seulement sur le processus de l'augmentation de revenu, mais également sur la satisfaction des besoins de base, dont le cible doit être d'élargir les capacités et les options des populations et de la société dans son ensemble. Tel que disait Amartya San (1989), la raison pour l'élargissement des choix aux gens se base sur "les capacités humaines, soit, la série de choses que ces gens sont capables de faire ou en train de", opérationnalisées en maintes dimensions humaines, surtout celles qui se présentent comme étant les plus immédiates et indispensables à l'existence de l'individu: l'aspiration de vivre une vie longue et sain, avoir accès au savoir et aux ressources nécessaires pour un standard de vie décente.

Ce Rapport est unique, dans la mesure où pour la première fois les perceptions et le rôle de la société civile dans le processus de développement durable à STP sont abordées d'une manière claire. Autour du thème central: « *la qualité du leadership comme facteur qui inhibe l'instabilité politique et prône le développement humain* », il y a celui "jeunesse et son rôle dans le développement", un des quatre sujets plus cotés dans des séances participatives pour le choix du thème du rapport. Ce chapitre comprend une analyse du profil des jeunes à STP, en perspective, pour permettre de comprendre la qualité de vie de cette couche des population et les niveaux de privation via un script axé sur des aspects tels que l'éducation, santé, égalité des sexes, la pauvreté, l'emploi et leur participation dans la société.

Le reste du chapitre est structuré comme suit: Après l'introduction, il suit une analyse des conditions économiques qui ont prévalu ces dernières années à STP. Ensuite, une présentation et une évaluation des progrès accomplis dans le développement humain depuis la dernière édition du RNDH, particulièrement autour de ses composants.

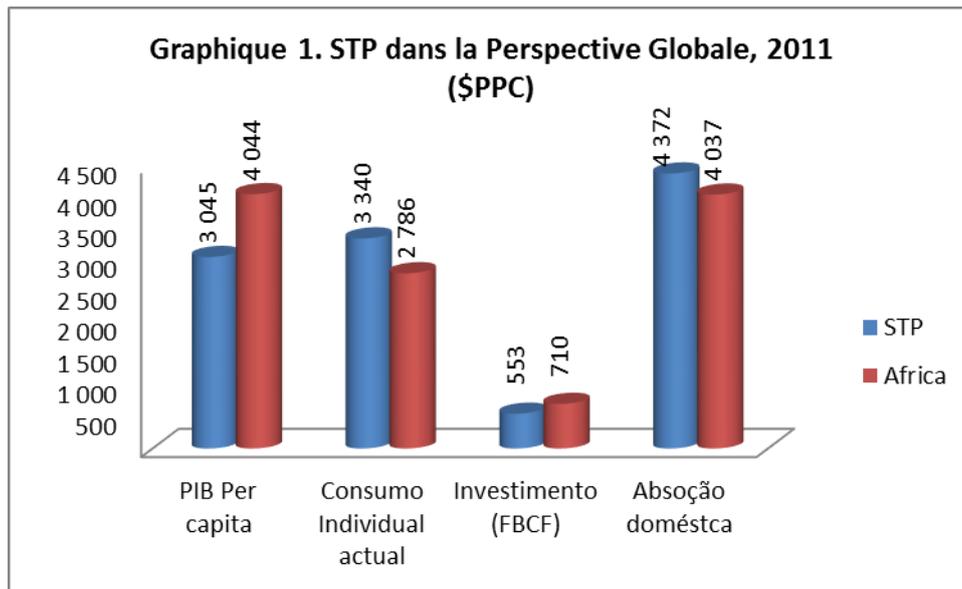
L'évaluation est faite en tenant compte non seulement le plan de l'évolution de l'indice emblématique pendant la période considérée, mais aussi en ce qui concerne le positionnement de STP dans le contexte mondial. La troisième partie reprend les analyses précédentes et ajuste la performance moyenne dans les dimensions de l'IDH selon les différences dans les réalisations des hommes et des femmes, telles que mentionnées dans le rapport mondial du développement humain. Le profil de la pauvreté est discuté dans la quatrième partie et met l'accent sur la pauvreté dans la perspective de la privation de besoins de base jugés essentiels. La cinquième section évalue le développement humain dans le contexte des objectifs de développement du Millénaire. Une cinquième section évalue le développement humain dans le contexte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. La sixième section présente un scénario sur la jeunesse et son rôle dans le développement. La septième et dernière partie présente les conclusions du chapitre.

2. Le Contexte économique à São Tomé e Príncipe

São Tomé e Príncipe est un pays avec une des économies les plus petites de l'Afrique. Son PIB représente seulement 0,012% du PIB de l'Afrique, ce qui place le pays au 49^o rang dans une liste de 50 pays, selon la classification de la Banque africaine de Développement (BAD); 4^{ème} Ronde 2011 du Programme de Comparaison Internationale (PCI)² récemment diffusée, ayant à peine dépassé les îles Comores dont sa participation au PIB de l'Afrique s'élève à 0,011%. Par contre, dans le cadre de ce même programme, STP se présente parmi les 21 pays avec le degré le plus haut du PIB réel *per capita*, estimé à 3 045 dollars PPC, pour une moyenne africaine de 4 044 dollars PPC, parmi les 15 pays avec un taux de consommation individuel actuel³ estimé à 3 340 dollars PPC, avec une moyenne africaine de 2 786 dollars PPC, et, en plus, parmi les 20 pays avec les plus hauts niveaux d'investissement, mesuré par la formation brute du capital fixe (FBCF) de 553 dollars PPC, pour une moyenne africaine de 710 dollars PPC (Graphique1).

²Le Programme de Coopération Internationale (PCI) est une initiative statistique établie au monde, pour produire de niveaux de prix et estimations de parité du pouvoir d'achat (PPC), dans le but de comparer, en termes réels, le produit interne brut (PIB) des pays.

³ La consommation individuelle actuelle est la somme de consommation individuelle des familles, des institutions sans fins lucratives au service des familles (ISFLSF) et du gouvernement.



Malgré l'apparence favorable de ce cadre, la crise financière internationale qui arrime le monde depuis 2008, a affecté particulièrement STP avec un impact négatif dans les différents domaines de la vie nationale, notamment dans la sphère économique et sociale en raison de sa forte dépendance, en termes de denrées alimentaires, énergie et équipements, mais aussi en termes de financement de l'économie en général. Plus de 93 % de l'investissement public dépend des ressources externes composées de dons (53 %) et les restants 47 %, au moyen de crédit. Le retard ou manque d'allocation de ces ressources a conditionné l'exécution de plusieurs projets d'investissement avec un impact négatif dans le secteur productif et social.

En raison de ces contraintes, le progrès de l'économie nationale a été très timide. Après une robuste croissance de 8,1 % en 2008, l'économie s'est rétracté, ayant resté stable à des niveaux de 4,4 % par an, tel que figure le tableau 1, légèrement inférieur à la croissance moyenne en Afrique subsaharienne, estimée à 5,1 % en 2012. Les prévisions les moins optimistes indiquent une croissance de l'économie autour de 4,5 % en 2013, à une inflation de 7,1 %. Pour autant, la perspective d'une croissance économique inférieure à la moyenne en Afrique subsaharienne est estimée à 4,8 %, à 6,9 % d'inflation.

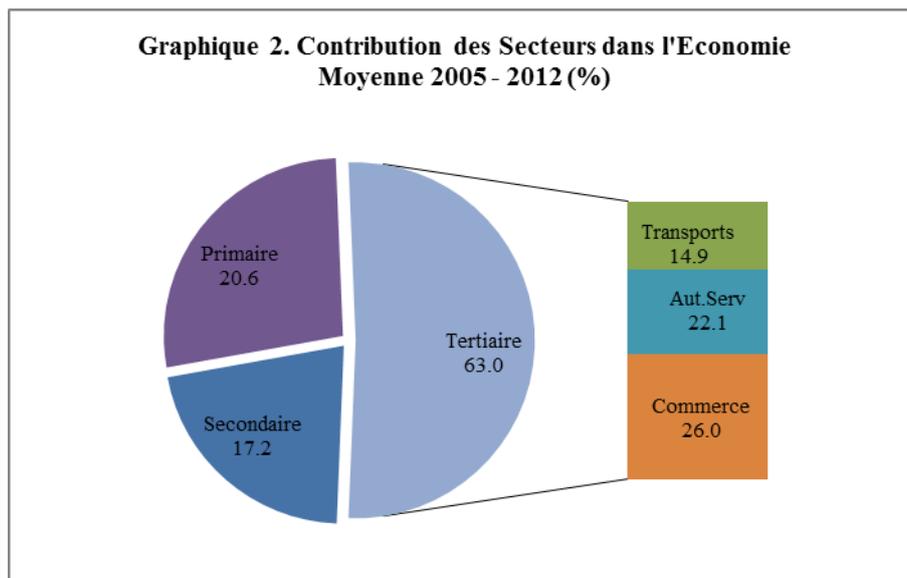
Tableau 1. Performance économique par secteurs d'activité, 2005 – 2013 (%)

Description	2005	2006	2007	2008	2009	2020	2011	2012	2013*
Secteur Primaire	1,6	5,9	2,8	8,5	3,9	-1,1	1,0	-0,1	
Agriculture	1,7	7,3	2,7	11,2	4,4	-2,9	0,3	-1,3	

Pêche	1,4	3,0	2,9	2,8	2,8	2,7	2,6	2,5	
Industrie extractive	2,6	6,7	2,8	3,9	4,6	5,0	0,9	-1,0	
Secteur Secondaire	3,9	6,4	4,1	5,9	0,3	2,3	1,8	4,5	
Industrie de transformation	3,6	5,0	3,2	7,7	2,7	0,5	3,9	8,4	
Electricité et l'eau	10,5	9,6	3,8	5,9	8,0	9,6	12,7	14,9	
Construction	2,6	7,0	5,1	4,2	-3,9	2,0	-3,6	-3,3	
Secteur Tertiaire	11,8	7,1	-1,1	5,1	2,9	4,7	2,1	1,8	
Commerce	6,6	9,6	1,3	9,7	1,0	6,3	0,8	3,1	
Logement et restauration	0,8	8,6	0,0	1,2	-1,9	-2,5	4,5	4,7	
Transport et communications	32,3	2,7	-7,4	1,1	8,0	4,1	3,0	-2,2	
Autres services	3,9	7,6	1,3	1,4	2,0	3,1	3,4	3,2	
Produit Interne Brut (PIB)	7,1	9,1	0,6	8,1	4,0	4,5	4,8	4,5	4,0-4,5
Inflation	17,2	24,6	27,6	24,8	16,1	12,9	11,9	10,4	7,1

Source: Institut National de la Statistique; * Prévission de la Banque Centrale de STP

Avec une économie préférentiellement de services, représentant plus de 60 % du PIB (graphique 2), au vu de toutes les contraintes internes et externes, il est évident qu'il soit le secteur le plus dynamique de l'économie avec une croissance moyenne de 4,3 % par an. Il s'agit notamment des services de transports et des communications qui ont augmenté de 5,2 % par an, suivis par ceux du commerce avec environ 4,8 %. Le potentiel touristique de l'archipel est loin d'être exploité, au point de l'amener à contribuer à sa croissance. Captado parcialmente no sistema de contas nacionais pelo sector de Hotéis e restauração com um peso 1,4% no PIB, teve um crescimento médio de apenas 1,9% ao ano nos últimos oito anos. Capturé en partie sur le système des comptes nationaux par secteur d'hôtellerie et restauration 1,4 % du PIB, il y a eu à peine une croissance moyenne de 1,9 % par an au cours des huit dernières années.



Le secteur secondaire, constitué par l'industrie de transformation, électricité et l'eau et la construction, qui contribuent ensemble avec environ 17 % du PIB, a été le deuxième secteur le plus dynamique dans l'économie, avec une croissance moyenne de 3,6 % ; dû à une croissance moyenne de 9,4 % en électricité et l'eau, et au secteur de l'industrie de transformation, essentiellement limitée à la transformation alimentaire à petite échelle, avec une croissance moyenne de 4,4 % par an.

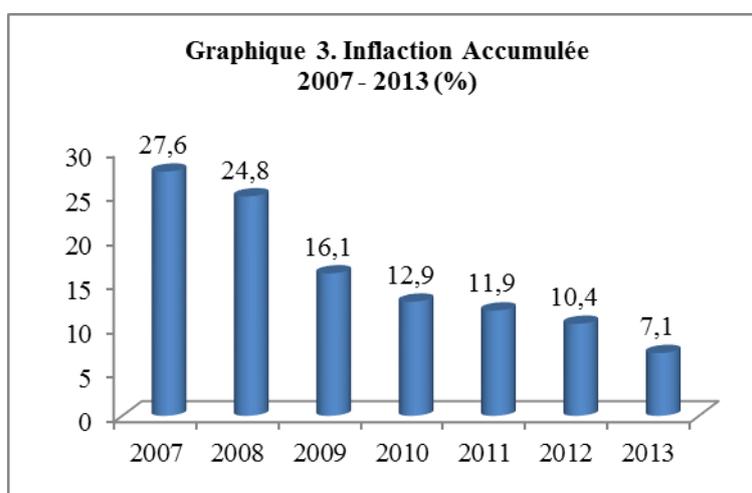
Il est peu probable que ce scénario puisse changer à court et à moyen terme, s'agissant d'un secteur de forte intensité de main-d'œuvre et structurellement limité par la petite taille de la main-d'œuvre locale. D'autre part, il semble avoir une contradiction entre ce qui ressort des résultats de la Ronde 2011 du Programme de Comparaison Internationale qui place STP parmi les 20 pays d'Afrique avec des niveaux élevés d'investissement tel que mesurée par la formation brute de capital fixe (FBCF), avec une dépense par habitant de 553 \$PPC et une image stagnée des résultats officiels. Toutefois, si l'on considère les incitations résultantes des investissements privés à grande échelle dans le secteur du tourisme et du secteur embryonnaire de pétrole, on peut déduire que le pays améliore progressivement son potentiel envers l'avenir.

Par contre, l'agriculture devient la principale source de devises étrangères et emploie environ 18 % de la population active, selon le RGPH de 2012, Il ne s'agit pas seulement du secteur qui a moins connu une croissance, mais aussi celui dont sa participation dans le PIB a diminué au cours des deux dernières décennies. Cela est dû surtout au caractère vulnérable et irrégulier du secteur, d'une forte dépendance d'un petit nombre de produits primaires, de la faible productivité et vulnérabilité à des facteurs exogènes, tels que les flambées des prix sur le marché international pour le

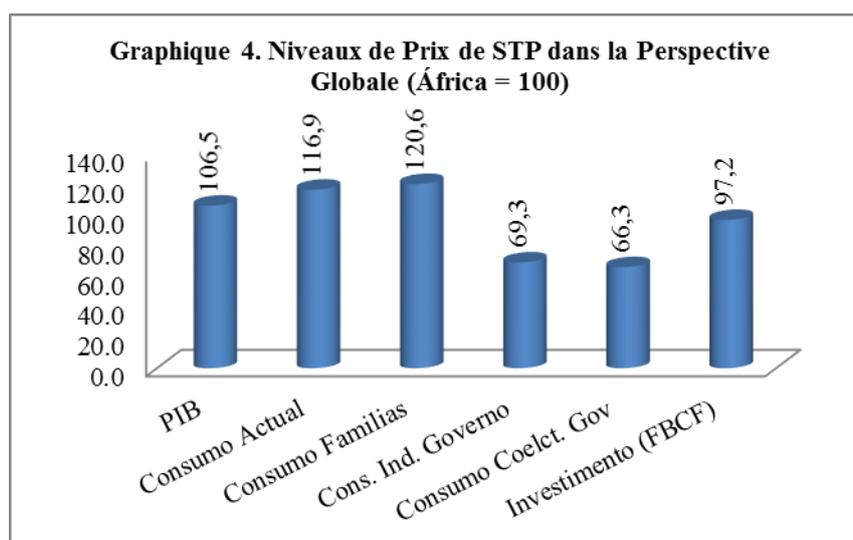
cacao, le principal produit d'exportation du pays. Par conséquent, les réformes économiques sont nécessaires dans ce secteur, considéré comme moteur de la production nationale et de la diversification des autres secteurs de l'économie. Les gains pourraient se faire sentir, non seulement en termes de croissance économique, mais aussi en termes de réduction de la pauvreté et de création d'emploi. La faible performance dans le secteur agricole a répercuté dans les exportations dominées notamment par la culture du cacao, ayant représenté environ 93 % des exportations en 2013.

Bien qu'en termes nominaux, les exportations ont augmenté de près de 90 % entre 2008 et 2013, lors du passage de 6,8 millions de dollars en 2007 à environ 12,9 millions de dollars en 2013, la croissance n'a pas été suffisante pour compenser l'augmentation des importations dominée principalement par des produits alimentaires et l'investissement et les besoins en énergie. Dans l'ensemble, cela a traduit une augmentation de 92,2 millions de dollars en 2008 pour 128,3 millions de dollars en 2013 et une aggravation de la Balance commerciale déjà déficitaire. La situation économique susmentionnée est reflétée dans le coût de vie des populations, telle que mesurée par l'indice de prix à la consommation, nonobstant avoir une tendance de réduction, reste un des plus élevés dans la région (graphique 3) et reflète l'instabilité du climat interne conditionné par divers facteurs exogènes.

L'inflation a augmenté de 27,6 % en 2007 à 10,4 % en 2012. Cependant, dû à une politique monétaire prudente, qui vise à réduire l'inflation, dans un régime de taux de change fixe et d'une croissance réelle robuste, l'inflation enfin s'est fixée au niveau d'un chiffre de 7,1 % en 2013, malgré tout, au-dessous de la moyenne de l'Afrique subsaharienne, estimée à 6,8 %.



Les niveaux élevés de l'inflation des dernières huit années justifient également la 26e place que le pays occupe dans le classement des 50 pays africains, en ce qui concerne le niveau des prix. Selon les résultats de la ronde 2011 du Programme de comparaison internationale, le niveau des prix de la dépense totale en termes de parité de pouvoir d'achat à STP est de 6,5 points de pourcentage supérieur à la moyenne africaine (graphique 4). La situation est plus grave pour les niveaux inférieurs des dépenses avec les niveaux de prix actuels de dépenses de consommation de 16,9 %, supérieurs à la moyenne africaine, influencée par les niveaux de prix des dépenses de consommation individuelle, 20,6% supérieur à la moyenne africaine. Les prix pour les niveaux restants des dépenses pour STP sont tous inférieurs à la moyenne africaine, notamment les dépenses de consommation individuelle et collective du gouvernement, avec 30,7 de niveaux de prix et de 33,7% inférieures à la moyenne africaine, respectivement.



3. Quels sont les indicateurs du développement humain de STP ?

Depuis le lancement du premier RMDH en 1990, le développement humain a été défini comme un processus de l'élargissement des choix des personnes qui, bien qu'elles aient des dimensions multiples, a été opérationnalisé sur ceux qui apparaissent immédiatement nécessaires à l'existence de l'individu : avoir une vie longue et saine, acquérir des connaissances et avoir accès aux ressources nécessaires pour un niveau de vie décente.

Cette section présente et évalue les progrès du développement humain par le biais de l'emblématique Indice de développement humain (IDH) et certains de ses indices supplémentaires bien connus : l'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHAD) et l'indice de développement du genre (IDHG), récemment introduit. Chacun de ces indices fournit l'état de vie dans différentes dimensions ci-dessus mentionnées.

3.1 Indice de développement humain

L'indice de développement humain (IDH) est une mesure composite, utilisée pour évaluer les progrès des pays en développement humain. Il constitue un indicateur exhaustif pour mesurer les progrès, bien que pas entièrement complet, fournit une vue du développement humain, tout en cherchant à aller au-delà de l'ancien paradigme qui étudie le développement comme un processus d'augmentation de la richesse matérielle d'une société comme base pour l'atteinte des niveaux plus élevés de bien-être d'un pays.

L'argument est que bien que la croissance économique a le potentiel d'accroître la capacité et dextérité pour de tirer des actions publiques qui facilitent le développement humain, ce n'est qu'un moyen d'améliorer la vie des gens, mais ce n'est pas une fin en soi. Le fait d'inclure dans l'IDH les dimensions qui enrichissent la vie des gens, cela reflète pleinement la thèse centrale selon laquelle « les gens sont ceux qui enrichissent la vie d'une nation ». C'est ainsi que l'IDH reflète la réalisation moyenne du développement humain dans trois dimensions de base:

- Une vie longue et saine, mesurée par l'espérance de vie à la naissance ;
- Accès aux connaissances, mesuré par le nombre moyen d'années de scolarité et des années d'études prévues ⁴ (avant 2010 cette dimension a été mesurée par le taux d'alphabétisation des adultes avec un poids de 2/3 et le taux combiné d'inscription primaire, secondaire et tertiaire, à 1/3 de poids) ⁵; un niveau standard de vie décent, mesuré par le revenu national brut par habitant en dollars PPC (PIB par habitant de \$PPC, d'après la méthodologie d'avant 2010).

⁴ Selon le PNUD (2010), la moyenne d'années de scolarité s'élève au nombre d'années de scolarité perçu par les personnes de moins de 25 ans, pendant sa vie et le nombre d'années de scolarité qu'un enfant en âge d'entrée dans l'école peut s'attendre à recevoir, en tenant en compte les tendances de frais d'inscription par âge, dans une même période de temps, tout au long de son itinéraire scolaire.

⁵ On soutient que les nouveaux indicateurs saisissent mieux le concept de l'éducation et du niveau de vie que les variables précédentes et ont une grande puissance discriminatoire entre pays (PNUD, 2010).

Dans le dernier RNDH de STP, l'IDH a été calculée comme une moyenne simple dans ses trois dimensions⁶. Ce rapport suit scrupuleusement la nouvelle approche (voir la note technique 1), dans laquelle l'IDH est calculé comme moyenne de la géométrie des indices normalisés en trois dimensions.

Le tableau 2 présente les estimations de l'IDH, désagrégées par sexe, pour la période de 2004 et 2013; il reflète la disponibilité de données pour le calcul des indices y figurant.

⁶ Il est important de garder à l'esprit la différence entre les deux approches, car dans la pratique, les valeurs d'IDH dans les deux rapports ne sont pas directement comparables, due en partie aux petites différences dans les données, mais surtout, en raison de changements dans la méthodologie de calcul.

Tableau 2. Indice de développement humain désagrégé par sexe et ses composantes, 2004-2013

Description	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<i>Données de base</i>										
Espérance de vie à la naissance (années)	64,3	64,6	64,9	65,2	65,5	65,7	65,9	66,0	66,1	66,3
Femmes	66,1	66,5	66,8	67,1	67,4	67,6	67,8	68,0	68,2	68,3
Hommes	62,5	62,8	63,1	63,3	63,6	63,8	64,0	64,1	64,2	64,3
Moyenne des années de scolarité (années)	4,2	4,2	4,2	4,2	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7
Femmes	3,6	3,6	3,6	3,6	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0
Hommes	4,9	4,9	4,9	4,9	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5
Années de scolarité escomptées (années)	10,1	10,1	10,1	10,1	10,8	10,8	10,8	11,1	11,3	11,3
Femmes	10,2	10,2	10,2	10,2	10,9	10,9	10,9	11,2	11,4	11,4
Hommes	10,0	10,0	10,0	10,0	10,7	10,7	10,7	11,0	11,2	11,2
Revenu per capita (dollars PPC)	1.994	2.135	2.329	2.343	2.532	2.634	2.751	2.882	3.012	3.132
Femmes	1.296	1.387	1.511	1.519	1.639	1.704	1.935	2.045	1.991	2.062
Hommes	2.708	2.903	3.171	3.193	3.454	3.596	4.092	4.332	4.055	4.201
<i>Calcul des Indices</i>										
Indice d'espérance de vie	0,682	0,686	0,691	0,695	0,700	0,703	0,706	0,708	0,710	0,712
Femmes	0,671	0,676	0,682	0,686	0,691	0,694	0,698	0,700	0,702	0,705
Hommes	0,692	0,697	0,701	0,705	0,709	0,712	0,715	0,717	0,719	0,720
Indice d'éducation	0,421	0,421	0,421	0,421	0,457	0,457	0,457	0,465	0,471	0,471
Femmes	0,402	0,402	0,402	0,402	0,436	0,436	0,436	0,445	0,450	0,450
Hommes	0,441	0,441	0,441	0,441	0,479	0,479	0,479	0,488	0,493	0,493
Indice de revenu	0,443	0,450	0,454	0,479	0,483	0,490	0,510	0,517	0,517	0,520
Femmes	0,390	0,397	0,400	0,426	0,429	0,436	0,456	0,463	0,466	0,469
Hommes	0,483	0,491	0,495	0,520	0,524	0,531	0,551	0,559	0,555	0,559
Indice de développement humain	0,506	0,511	0,517	0,518	0,538	0,541	0,545	0,551	0,556	0,559
Femmes	0,471	0,476	0,483	0,484	0,503	0,506	0,514	0,522	0,523	0,525
Hommes	0,534	0,539	0,544	0,546	0,567	0,570	0,577	0,584	0,583	0,585
Indice de développement du genre	0,883	0,885	0,887	0,887	0,888	0,889	0,892	0,893	0,897	0,898

Source: PNUD, RMDH pour les indicateurs d'éducation et PNB *per capita*, ce dernier ajusté à la taille de la population, tel que publié par l'INE de STP; INE, relativement à l'espérance de vie

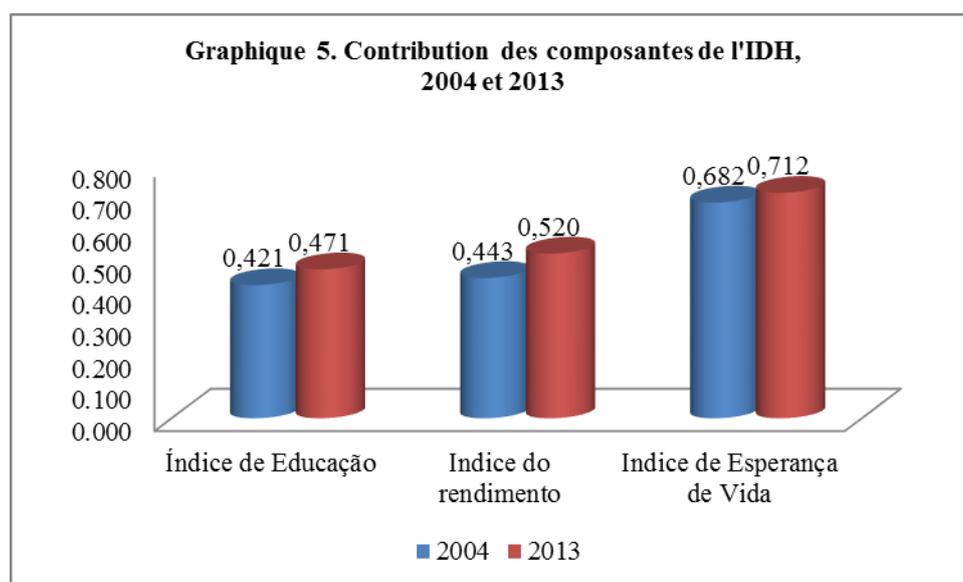
L'image qui ressort du tableau ci-dessus, c'est que l'indice de développement humain de Sao Tomé et Principe a évolué positivement au cours des années, malgré plusieurs défis structurels et cycliques préjudiciables à son développement, après avoir dépassé en 2004 à 0,506 0,559 en 2013, qui représente une croissance de 10,4 % à un taux de croissance annuel moyen de 1,1 %, mettant alors STP dans le groupe des pays ayant l'indice de développement humain moyen.

Progrès réalisés dans les dimensions du développement humain

L'IDH ne visait pas à évaluer les progrès du développement humain à court terme parce que les deux indicateurs- espérance et éducation- ne réagissent pas aux politiques à court terme. Par conséquent, la meilleure façon de mettre en évidence les changements réels de développement humain compare progrès à moyen et à long terme de ses composants.

En principe, les indicateurs de base du développement du progrès de STP ont été consistants tout au long de la période d'analyse considérée. Tel qu'illustre le graphique5, le pays a enregistré des progrès dans tous les indicateurs du développement humain et les effets cumulatifs de ses variations ont entraîné l'amélioration progressive de la valeur de l'IDH.

Par exemple, au cours de la période considérée, la dimension qui capture une vie longue et saine, représentée par l'indice de l'espérance de vie à la naissance avait un taux de croissance cumulé de 4,5 % et peut être considérée comme robuste compte tenu de leur caractère structurel.



Dans la même période, l'indice qui permet de saisir la dimension de la connaissance a progressé de 11,9 % par rapport à 0,421 en 2004 et pour 0,471 en 2013 ; cela constitue un des outils plus efficaces pour améliorer les réalisations du peuple, leurs libertés et capacités, grâce surtout à ses effets multiplicateurs parce que les résultats en matière d'éducation peuvent renforcer la capacité d'induire des progrès dans d'autres dimensions. La croissance considérable dans la dimension des connaissances est due principalement aux années d'éducation escomptées, ayant augmenté de 8,2 années en

2004 à 11.3 en 2013, représentant une augmentation de 3,1 années, un peu moins d'une décennie. Par contre, la faible augmentation de seulement 0,5 années dans le nombre moyen d'années de scolarité, reflète la nature structurelle de cet indicateur.

En omettant de prendre en compte, par exemple, les programmes d'alphabétisation et en éducation des adultes, il est pratiquement impossible d'observer cet indicateur des gains à court terme. Néanmoins, si l'on considère l'écart entre le nombre moyen d'années de scolarité et le nombre d'années prévu, nous pouvons en déduire que STP fait des progrès en matière de prestation de services éducatifs vers l'éducation primaire universelle, déjà une réalité dans certains districts du pays.

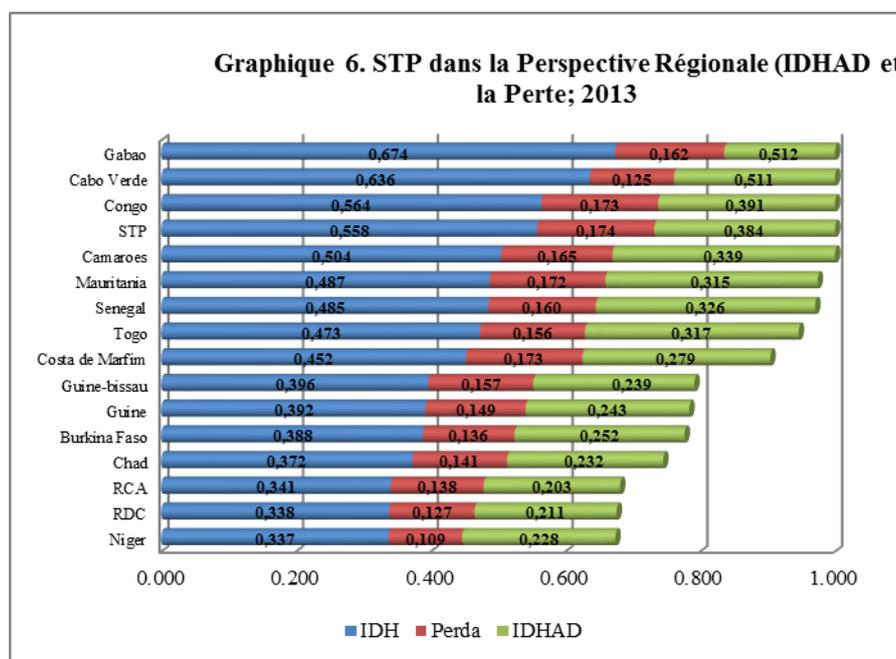
A titre d'exemples, selon le gouvernement de STP (2014): gratuité de l'enseignement fondamental depuis 2005/06, l'offre éducative dans la construction de classes et écoles dans le second cycle de l'enseignement fondamental et de l'alimentation scolaire, qui a permis de réduire voire éliminer l'abandon scolarité dans ce cycle d'enseignement. Cependant, bien que les années attendues de scolarité et le nombre moyen d'années de scolarité captent mieux le concept d'éducation que dans le passé, la qualité de cette éducation n'est pas évaluée, ce qui constitue un facteur critique dans le système éducatif à STP. Toutefois, la dimension qui représente le niveau de vie du peuple a également eu une croissance robuste. Son indice est passé de 0,443 en 2004 à 0,520 en 2013 pour une croissance cumulative, pendant la période considérée, de 17,4 % et reflète les gains économiques mentionnés dans la section précédente qui a abouti à une croissance moyenne de 4,4 % par an.

São Tomé e Príncipe, dans la Perspective Globale

L'indice de développement humain (IDH) permet aux pays non seulement de contrôler l'atteinte du niveau de développement humain au fil du temps, mais permet aussi de mettre tous les pays du monde dans une perspective globale, en identifiant ceux qui sont plus avancés et ceux qui sont à la traîne, en termes de développement humain⁷. Le positionnement des STP dans le groupe des pays à développement humain moyen est cohérent avec les résultats publiés sur le Rapport mondiale de Développement humain du PNUD de 2014 et qui place le pays à 142e position sur une liste de 182 pays avec un IDH égal à 0,558, bien inférieure à la moyenne de l'IDH dans ce groupe de pays,

⁷ Selon le PNUD (2014), les pays du monde sont classés en trois groupes: (i) les pays à faible développement humain (IDH compris entre 0 et 0,550) ; (ii) les pays à développement humain moyen (IDH entre 0,550 et 0,699) ; Pays à développement humain élevé (IDH entre 0,700 et 0,799) ; Pays à développement humain très élevé (IDH égal ou supérieur à 0,800).

estimée à 0,614. Il est bien plus que la moyenne des pays de l'Afrique subsaharienne, estimé à 0,502 et laisse derrière lui, beaucoup de pays de la région, comme le montre le graphique 6. Ce graphique, en fait, compare les performances des pays en termes de l'indice de développement humain (IDH), de celui ajusté aux inégalités (IDHAD) et en termes de perte par rapport au potentiel du développement humain, en raison de l'inégalité (perte) de développement humain. L'IDHAD de STP a été calculé à 0,384 en 2013, ce qui représente une dégradation du potentiel du développement humain de 31,2 %. L'inégalité dans le développement humain, désagrégé par sexe, est plus prononcée avec un coefficient d'inégalité de revenu estimé à 44,2 %, suivi par l'inégalité dans l'espérance de vie, avec 26,9 % et, enfin, en matière d'éducation, avec un coefficient égal à 20 %, pour un coefficient d'inégalité humaine mondiale de 30,4 %.



Source: PNUD (2014) – Rapport Mondial de Développement Humain 2014

Plus que la valeur de l'IDH lui-même et de la position du pays occupe, au niveau mondial, il convient de noter des progrès réels qui sont réalisés dans la réduction des écarts du développement humain à STP, qui est mesuré en termes de la distance entre la valeur actuelle de l'IDH et la valeur maximale possible, fixée à 1. Il s'agit donc de la distance à parcourir par le pays pour réduire le déficit du développement humain.

Entre 2004 et 2013, la réduction du déficit entre la valeur actualisée de l'IDH et le maximum possible à atteindre était d'environ 11 %. En termes relatifs, cette valeur peut, à première vue, peut paraître négligeable, ce qui n'est pas le cas, puisqu'elle met

en évidence la nature du développement humain lui-même, et, comme l'a souligné le PNUD (2007/8), il s'agit d'un processus lent et son indicateur est dû à sa composition, peu confortable avec des changements majeurs à court terme.

3.2. Le Genre et le Développement Humain à STP

Le paradigme du développement humain définit le développement comme l'élargissement des choix des personnes, sans distinction de sexe, car, selon le PNUD (1990), le développement doit être considéré comme un processus non seulement de l'augmentation des revenus, mais aussi de la satisfaction des besoins fondamentaux, dont le but est l'expansion des capacités et des options du peuple et la société dans son ensemble.

Développer les options et choix des individus implique un meilleur accès aux connaissances et compétences, amélioration de la nutrition et la santé et un meilleur accès aux services sociaux de base. Cependant, la réalité nous montre que les différents groupes jouissent différemment ces options et choix qui permettent l'amélioration de la protection sociale. L'exclusion ou la marginalisation des femmes dans plusieurs processus politiques, économiques et sociaux est l'exemple le plus éloquent de cette différenciation. L'un des mérites du développement humain, a été le fait d'avoir montré cette réalité, souvent éclipsée dans les statistiques agrégées, telles que l'indice de développement humain. En effet, lorsque l'IDH n'évalue que la moyenne de la réalisation en trois dimensions fondamentales du développement humain, il ne reflète pas l'inconvénient dû à l'inégalité du genre et permet de mesurer l'écart qui le genre peut produire sur les réalisations de ces dimensions.

Pour révéler ces différences et mesurer cet écart, le PNUD a introduit ses nouveaux indices qui complètent donc l'emblématique IDH. Il s'agit de l'indice d'inégalité de genre (IDG) qui a été introduit en 2010 et perfectionné de manière innovante, l'indice de développement humain ajusté au genre, donnant lieu à l'indice de développement de l'égalité du genre (IDHG), publié dans le rapport de 2014.

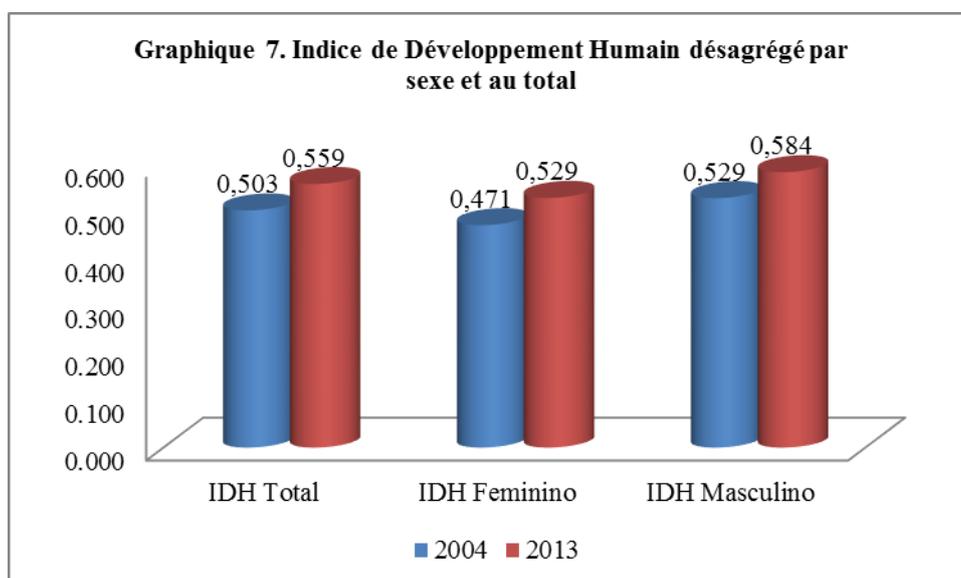
En raison de l'absence de données permettant de compiler l'IDG, ce rapport inclut seulement les progrès réalisés dans le développement humain, relativement aux hommes et aux femmes, et qui sont capturés par l'indice de développement de l'égalité du genre (IDHG).

L'indice de développement en matière du genre

L'indice de développement de l'égalité des sexes (IDHG) est un nouvel indice introduit dans le RMDH de 2014 pour mesurer l'écart que le genre peut produire dans les réalisations de développement humain en trois dimensions de base : santé (mesurée par l'espérance de vie féminine et masculine), éducation (mesuré par les années de scolarisation des adultes de 25 ans et ans plus âgés et attendues de la scolarisation des enfants, hommes et femmes) et contrôle sur les ressources (mesurée en estimant le revenu national brut par habitant féminin et masculin).

Comme l'illustre le graphique 7, l'indice de développement de genre a été estimé à 0,898 en 2013 et reflète la différence dans le développement humain des femmes et des hommes estimée respectivement à et 0,525 et 0,585. En d'autres termes, l'indice de développement humain des femmes représente 89,8 % de l'indice de développement humain des hommes et reflète, sans doute, un progrès remarquable si l'on prend en compte que l'égalité complète est obtenue avec IDHG égal à l'unité.

Toutefois, en dépit du fait que STP est à une distance de 10,2 points de pourcentage pour atteindre cette parité, la réduction de la distance entre 2004 et 2013 est parvenue à un taux très modeste de 0,2 % par an. Pour avoir une idée de l'effort requis pour réaliser le développement humain en termes de l'égalité entre les femmes et les hommes : si les tendances actuelles se confirme, en supposant que l'hypothèse d'une progression linéaire se poursuive, il serait nécessaire un taux de réduction de 2,4 % par an, par exemple, pour parvenir à l'égalité en 2025, soit, un effort supplémentaire de 12,8 fois supérieure à nos jours.



Source: Tableau 2. Indice de développement humain en matière de genre

La valeur estimée de l'IDHG dans ce rapport pour la période 2013 est de 0,4 points de pourcentage, plus élevée que celle qui a été publiée par le PNUD (2014) et qui place STP dans 115^e position parmi 148 pays inclus dans le calcul de cet indice. Cela est supérieur non seulement à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, avec l'IDHG égal à 0,867, mais aussi à celle des pays ayant l'indice de développement humain moyen, estimé à 0,875 dans lequel STP s'y trouve.

Autres indicateurs d'inégalités en matière du genre

Il y a d'autres nombreuses dimensions qui reflètent l'inégalité des sexes et qui ne sont pas couverts par l'indice d'inégalité en matière du genre.

Bien que les données statistiques disponibles ne permettent pas de calculer une mesure composite qui fournisse une vision complète de l'inégalité comme c'est l'indice d'inégalité entre les sexes (introduite dans l'édition du 20^e anniversaire de l'indice de développement humain), il est évident que les données disponibles, issues du RGPH de 2012 et d'autres sources administratives, telles que systématisées dans le tableau 3, sont exclues du processus de développement à STP. Elles sont toujours associées à une forme quelconque de discrimination à l'égard du genre.

Tableau 3. Population de 22 ans et plus, distribuée par activité économique, 2012 (%)

Descrição	Total		Urbano		Rural	
	H	M	H	M	H	M
Condição perante actividade económica	49,5	50,5	48,5	51,5	51,7	48,3
Empregada	61,8	38,2	59,8	40,2	66,2	33,8
Desempregada	40,9	59,1	37,5	62,5	50,9	49,1
Inactiva	39,1	60,9	39,2	60,8	39,1	60,9
Participação da População Residente empregada	61,8	38,2	59,8	40,2	66,2	33,8
Poderes Legislativo e Executivo, Directores e Gestores	75,6	24,4	72,7	27,3	91,3	8,7
Especialistas das Actividades Intelectuais	56,0	44,0	55,7	44,3	57,8	42,2
Técnicos e Profissionais de Nível Intermédio	68,6	31,4	66,6	33,4	78,6	21,4
Pessoal Administrativo	53,9	46,1	50,9	49,1	67,2	32,8
Pessoal de Serviços e Vendedores	41,1	58,9	37,5	62,5	51,1	48,9
Agricultores e Trabalhadores Qualificados da	83,5	16,5	90,9	9,1	77,5	22,5
Operários, Artífices e Trabalhadores Similares	94,4	5,6	94,4	5,6	94,6	5,4
Trabalhadores Não Qualificados	29,2	70,8	28,6	71,4	30,6	69,4
População Residente nos Alojamentos familiares	43,1	56,9	39,3	60,7	54,5	45,5
Distribuição das Famílias segundo Sexo do	58,8	41,2	55,7	44,3	64,8	35,2
Sem Nivel	28,3	71,7	23,7	76,3	34,6	65,4
Pre-Escolar	33,3	66,7	0,0	100,0	50,0	50,0
Ensino Básico	59,5	40,5	54,3	45,7	67,6	32,4
Alfabetização	40,7	59,3	42,3	57,7	36,4	63,6
Secundário	65,4	34,6	62,6	37,4	73,2	26,8
Profissional/Técnico	80,0	20,0	77,3	22,7	97,6	2,4
Superior	77,9	22,1	77,3	22,7	86,0	14,0

Source: Estimations basées sur les résultats du RGPH de 2012.

Pour mieux comprendre l'ampleur du problème à STP, ce qui suit est une feuille de route pour les différents domaines où il est évident l'exclusion des femmes, particulièrement dans le marché du travail, dans la participation aux instances de prise décision et l'accès à l'éducation.

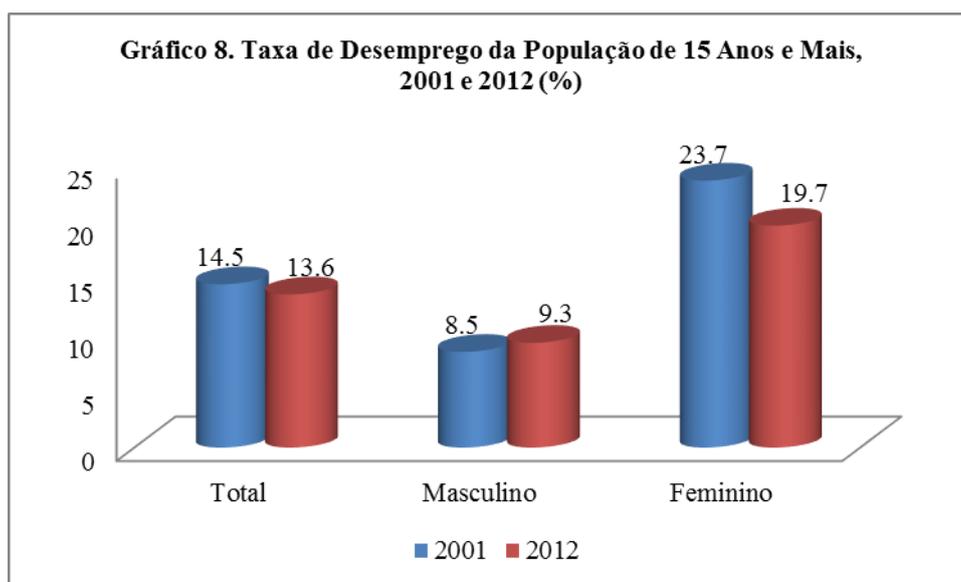
Les femmes dans le marché de travail

Les femmes à STP, tel que dans plusieurs pays de la région, sont toujours hautement défavorisées dans le marché du travail, avec une participation toujours très faible par rapport aux hommes. Selon le RGPH de 2012, chez une population de 125,6 et plus, moins de la moitié (45,2 %) ont des emplois formels. Bien que le nombre réduit de personnes avec l'emploi formel illustre la fragilité de l'économie, il montre également une marginalisation des femmes, avec une participation seulement de 38,2 %, contre 61,8 % de ses collègues de sexe masculin.

Par contre, sur une population en chômeur et inactive, représentant un univers démographique de 10 ans et plus d'âge, 7,3% e 47,5%, plus de la moitié se sont des femmes, représentant environ 59% et 61% respectivement.

Cette situation est beaucoup plus critique en zone rurale où la participation de la femme dans le marché de travail a été estimée à 33,8% contre 66,2% des hommes.

Toujours dans le domaine du marché de travail, d'après les résultats de l'enquête aux Budgets Familiaux (IOF 2010), réalisée par l'Institut national de la statistique, environ 30,1% des revenus perçus par les travailleurs sont payés à un salaire minimum⁸. La situation des femmes est de plus en plus dramatique, avec 44,5%, contre à peine 20,8% pour les hommes. Le chômage qui constitue un défi pour les autorités saotoméennes, malgré une légère réduction enregistrée pendant la période de 2001 et 2012 (Graphique 8), reste toujours élevé, affectant environ 13,6% de la population, plus d'incidence sur la population active féminine, avec 19,7% contre 9,3% des hommes.



Fonte: RPGH 2001 e 2012,

L'image reflétée dans ce graphique confirme la situation préoccupante de l'offre d'emploi dans le marché de travail aux femmes, tel qui montraient les résultats IOF de 2010 (le taux de chômage, estimé à 30,5%, était systématiquement favorable aux hommes: 36,9% contre 24,6% pour les femmes). La situation la plus critique a trait à

⁸ Pour une analyse objective sur le revenu de la population employée à São Tomé e Príncipe, l'IOF 2010 a estimé à 822 255 Dobras le salaire minimum (3^e Rapport nation des ODM).

l'emploi vulnérable⁹, estimé à 40,1%, au niveau national, dont les femmes se trouvent dans une situation précaire avec 50,8% en comparaison aux hommes (33,5%).

La femme et sa participation aux instances de décision

La participation de la femme dans les instances de décision à São Tomé e Príncipe constitue un long chemin à parcourir. D'après le RGPH de 2012, parmi 1470 individus avec fonctions dans les instances législative et exécutives y compris les fonctions de direction et de management, seulement 358 sont de femmes, ce qui représente 24,4% de cet univers de fonctions.

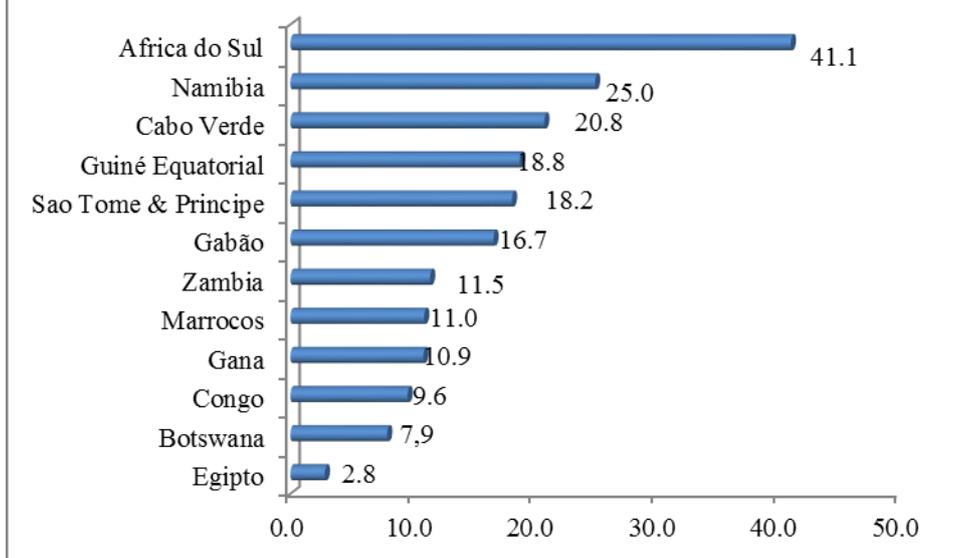
La situation est plus critique dans la zone rurale où seulement 20 femmes exercent des fonctions dans les instances de décision mentionnées ci-dessus, et qui représente moins de 1,5 % du total de l'univers dans le pays et 8,7 % du nombre total de postes vacants dans cette zone.

Au niveau législatif, parmi 55 sièges à l'Assemblée nationale dans la précédente législature, seulement 10 sont occupés par des femmes qui représentent 18,2 %, loin de l'objectif national fixé à 30 % et 50 % au niveau international.

La participation des femmes à l'Assemblée législative, bien qu'encourageant étant donné le saut par rapport à la précédente législature, elle reste insuffisante pour la proportion de femmes dans la population et en deçà de la moyenne estimée de l'Afrique subsaharienne à 21,7 %, selon le PNUD (2014). Malgré tout, cela s'est encourageant, dans la mesure où la position du pays est confortable, comparativement à d'autres pays avec l'indice de développement humain moyen, selon la classification du RMDH 2014 comme l'illustre le graphique 9.

⁹ Défini comme la proportion de travailleurs autonomes et des travailleurs familiaux non rémunérés dans l'ensemble de l'emploi. Il mesure la situation vulnérable dans le marché du travail, c'est-à-dire, le statut de travailleur indépendant et des travailleurs familiaux non rémunérés.

Graphique 9. Participation de la Femme dans le Parlement, 2013 (%)



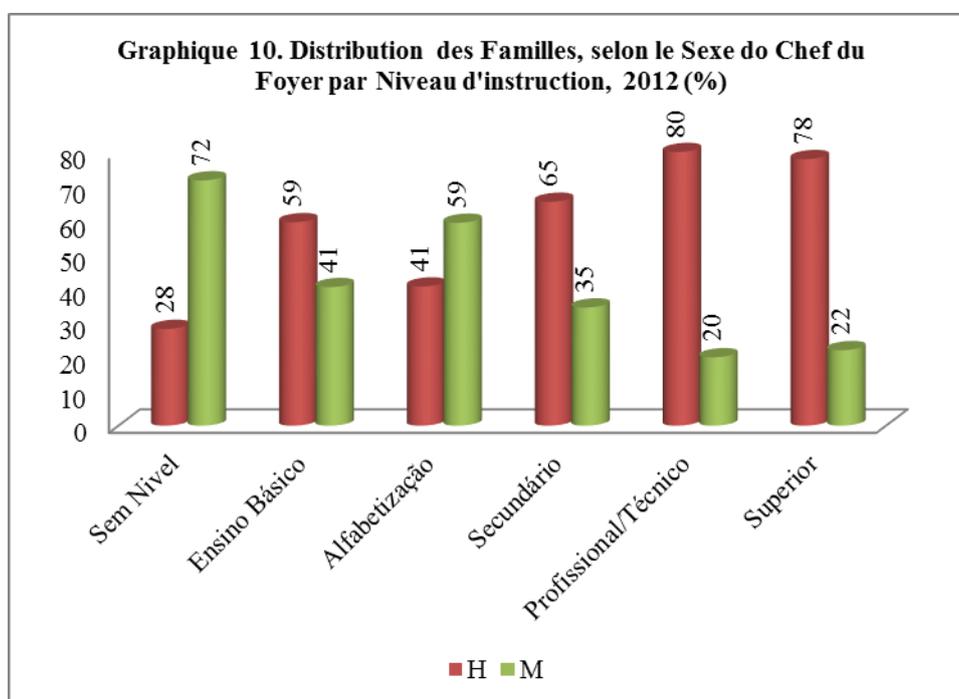
Le pouvoir de décision, relativement à l'utilisation du revenu des femmes est considéré comme l'un des indicateurs directs de la condition de la femme parce qu'il permet de mesurer le degré d'autonomie financière. Selon l'enquête démographique et sanitaire (IDS 2008-09), presque toutes les femmes mariées ou de facto Union à STP décident sur l'utilisation de l'argent qu'elles gagnent pour leur travail, soit par elles-mêmes (74 %), soit conjointement avec leurs maris ou partenaires (17 %).

La décision commune sur l'utilisation du revenu des femmes varie d'une région à l'autre. A la région de Príncipe, 38 % des femmes mariées ou en Union de facto ont déclaré que l'utilisation de l'argent qu'elles gagnent est prise conjointement avec leurs maris/conjoints, suivi par le sud du pays avec 31 % et enfin le nord du pays, avec 30 %. La proportion de femmes qui décident de l'utilisation du gain de revenu est supérieure dans les zones urbaines (81 %) et pour les femmes qui ont un niveau d'études secondaires ou plus (86 pour cent) qui renforcent l'argument selon lequel l'éducation de la femme est l'une des exigences principales pour sa pleine émancipation

La Femme et l'Accès à l'Éducation

L'enseignement dans ses différents volets peut permettre à la femme d'obtenir les compétences nécessaires qui aideront à éliminer toute privation depuis celles les plus élémentaires comme la faim jusqu'à ce qu'elle atteigne la pleine participation au niveau des politiques publiques. Des preuves empiriques ont montré qu'il y a une forte corrélation entre la pauvreté et l'éducation. L'analyse des indices de pauvreté désagrégés par sexe, selon l'enquête sur les budgets familiaux 2010, montre que l'éducation est l'élément le plus important pour déterminer la pauvreté. Plus de 72 % des pauvres n'ont aucune instruction et environ 95,5 % ont un niveau d'éducation pas plus haut qu'au primaire et pas de différences majeures entre les hommes et les femmes.

Aussi, bien qu'il y a une amélioration de la parité en matière d'éducation primaire et secondaire, qui renforce la possibilité d'éliminer les disparités entre les sexes d'ici à 2015, dans le cadre des objectifs du Millénaire, les résultats du graphique 10 illustrent que les femmes sont particulièrement défavorisées par rapport aux hommes, surtout quand il s'agit de l'éducation technique-professionnelle et supérieure. Parmi 305 chefs de ménage avec l'enseignement technique et professionnel et 1260 avec l'enseignement supérieur, seuls 20 % et 22 % respectivement sont des femmes.



Em contrapartida, dos 9 649 trabalhadores não qualificados, mais de 70% são mulheres e destas, cerca de 67,9% vivem na zona urbana. Dos 14 584 trabalhadores que

exercem actividade de serviços e vendedoras, mais da metade (58%) são mulheres vivendo maioritariamente na zona urbana (77,9%). Par contre, sur 9649 travailleurs non qualifiés, plus de 70 % sont des femmes et parmi ceux-ci, environ 67,9 % vivent en milieu urbain. 14584 workers' activité de service et vendeurs, plus de la moitié (58 %) sont des femmes, vivant principalement en zone urbaine (77,9 %).

Bien que l'élimination des inégalités nécessite des études approfondies sur les bases culturelles, sociales et politiques qui soutiennent la discrimination, la bataille pour l'égalité et l'équité entre les sexes ne sera totalement WINS si elle repose sur une volonté politique de concevoir, mettre en œuvre et évaluer périodiquement les politiques sensibles à l'égalité et l'équité.

Comme préconisé dans le PNUD (2001) s'est avéré pour être une volonté politique, au fil du temps, l'instrument le plus efficace dans la lutte contre les privations basée sur la ségrégation des femmes que l'abondance des richesses matérielles.

4. Développement Humain et la Pauvreté humaine

L'indice de développement humain pour mesurer la progression globale du développement humain d'un pays ou une région, vous pouvez masquer la répartition inégale de ces progrès et de la pauvreté. L'argument est que la pauvreté est un phénomène pluridimensionnel, qui englobe des aspects liés pour accéder aux services de base comme l'éducation, la santé, l'approvisionnement en eau, etc... Généralement, il reflète l'état de malnutrition, le taux de survie faibles, faible niveau d'éducation, mauvaises conditions de santé en plus du taux de faible revenu parmi d'autres. Si le développement humain est le processus de l'élargissement des choix, c'est par le biais de la négation des possibilités et des choix que la pauvreté se manifeste.

Il existe différentes mesures de la pauvreté ainsi que l'impact que chacun des mesures sur les statistiques de la pauvreté. Les différentes évaluations de la pauvreté en STP sont dans la pauvreté absolue des approches basées sur le coût des besoins essentiels, ménages harmonisées par habitant des dépenses de consommation finale et reflète les réalités différentes conditions de vie des familles et un regard sur la pauvreté comme un manque de revenus pour la satisfaction des besoins alimentaires et non alimentaires selon le niveau de vie de la société, ou une pauvreté relative (INE, 2012). Même si elles ont été déjà effectuées deux évaluations à l'aide de ces deux approches, l'évaluation la plus récente porte sur la lointaine année 2010 et non seulement ne reflète pas la situation de ces dernières années mais aussi il n'y a aucune information à ce jour.

Une approche alternative explorée dans la littérature, c'est que qui définit la pauvreté comme « négation des possibilités de base et besoins choisis considérée comme essentielle au développement humain, sont les plus importants qui influent sur la pauvreté humaine : vivre une vie longue et saine, éduquée et profiter d'un niveau de vie décent » (PNUD, 1997)

Cette approche met l'accent sur les privations liées à trois dimensions essentielles de la vie humaine dans l'IDH :

- Privation de survie définie comme la vulnérabilité à la mort à un âge relativement précoce et mesuré par la probabilité à la naissance de satisfaire ne pas à 40 ans ;
- Privation de connaissances comprise comme l'exclusion du monde de la lecture et de la communication et mesurée par le taux d'analphabétisme des adultes ; et
- Privation de niveau de vie suffisant, entendue comme l'absence d'accès à un approvisionnement économique mondiale et mesurée par la moyenne pondérée des trois indicateurs : la proportion de la population sans accès durable à une source d'eau améliorée, proportion de la population sans accès durable aux services de santé ; et le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans avec un poids insuffisant pour l'âge. La combinaison de ces privations fournit une mesure alternative à la notion de pauvreté en termes de revenus, l'indice de pauvreté humaine (IPH-1). L'IPH-1 est donc une mesure multidimensionnelle de la pauvreté, adoptée en 1997 pour tenir compte de l'absence de choix et les opportunités qui permettent aux individus d'avoir une vie longue et saine, la connaissance et l'approvisionnement économique

Toutefois, en raison du manque de données nationales nécessaires pour le calcul de l'IPH-1, les estimations figurant dans ce rapport ne sont possibles en combinant les différentes sources qui a permis d'obtenir des estimations pour les années 2006 à 2012, tel qu'illustré au tableau 4. La méthode de calcul de l'IPH-1 est illustrée dans la note technique 2 joints au présent rapport.

Tableau 4. Indice de la Pauvreté Humaine (IPH-1), 2006 - 2012

Période ¹	Indice de la Pauvreté Humaine	Privation de la survie (% de gens ne devant pas dépasser les 40 années)	Privation de Connaissances (% des personnes adultes analphabètes)	Privation composite de Standard de Vie décente (%)	Privation de Conditions de Vie Décente		
					Population sans accès à (%)		Enfants < 5 ans c/ Poids déficitaire
					Eau Potable	Servcies sanitaires	
	IPH-1	P1	P2	P3	P3.1	P3.2	P3.3
2006	23,7	15,1	15,6	31,9	13,8	71,9	10,0
2008	22,9	15,1	12,1	31,4	11,0	70,0	13,1
2010	20,9	13,9	10,8	28,6	5,9	66,9	13,1
2012	22,1	13,9	9,9	30,6	16,4	65,6	9,9

¹ Données se référant à la période couverte ou à l'année plus proche.

Sources: une multiplicité de sources: INE (IDS 2008-09; MICS 2006; RGPH 2012; IDS 2010; IOF 2010; et 3^e Rapport nationale des ODM)

Deux conclusions peuvent être tirées de ces résultats.

La première ait trait à la pauvreté humaine, mesurée en termes de déni des opportunités et des besoins des choix essentiels au développement humain ; au fait qu'elle soit en train de réduire progressivement de 23,7 % en 2006 à 22,1 % en 2012. La pauvreté en 2012 représente une légère augmentation par rapport à l'année 2010 quand elle a été estimée à 20,9 %, justifiée principalement par l'augmentation de la proportion de la population sans accès à l'eau potable, qui sort de 5,9 % en 2010 à presque triple en 2012. Malgré cela, la valeur de 2012 représente une réduction d'environ 1,6% par rapport à l'année 2006, il y a longtemps, et se penche sur tous les gains sur les investissements dans le domaine de l'éducation. Cela traduit non seulement son expansion, mais aussi une approximation plus étroite à la population bénéficiaire. En effet, le secteur de l'éducation constitue l'un des domaines prioritaires du gouvernement. Tel que démontré dans l'allocation des ressources publiques, selon la Banque mondiale (2012), les ressources pour ce secteur a augmenté de 2,7 % du PIB en 2002 pour 8,8 % en 2010. Dans la même période, les dépenses courantes ont augmenté de 17,3 % en 2002 à 37,9 % en 2010, ce qui place le pays à une position confortable parmi les pays d'Afrique subsaharienne dans cette catégorie¹⁰. D'autre part, selon les résultats de l'IDS 2008/09, environ 94 % de la population utilise l'eau de sources améliorées mais avec légères différences entre le milieu urbain (99 %) et le milieu rural (89 %). De ce

¹⁰ Project STP Quality Education for all: Report N° PID7787

nombre, environ 26 % dispose d'une source d'approvisionnement en eau potable dans un logement et 46 % ont moins de 30 minutes pour accéder à une source d'approvisionnement, dont 39,2 % en zone rurale et 52,4 % en zone urbaine. Aussi, seuls 34,6 % de la population disposent des installations de lavage et de toilette appropriées¹¹, dont 42,5% en zone urbaine et 26,6 % en zone rurale.

En conséquence, la privation de conditions de vie convenables des saotoméens, telle qui conceptualisée dans ce rapport, en termes de proportion de la population sans accès aux services de base (eau potable et aux services sanitaires) et les enfants de moins de 5 ans avec un poids faible, a réduit légèrement de 31,9 % en 2006 à 30,6 % en 2012. Dans la même période, la probabilité de mourir avant l'âge de 40 ans passe de 15,1 % à 13,9 %, ce qui se traduit par des investissements en santé, en particulier, en médecine préventive. La privation de connaissances, mesurée par le taux d'analphabétisme s'est réduite aussi considérablement, passant de 15,6 % en 2006 à 9,9 % en 2012 et se traduit par des actions menées dans le cadre de l'alphabétisation et l'éducation des jeunes et des adultes au cours des 15 dernières années par le gouvernement avec la collaboration de nombreux partenaires, parmi lesquels le gouvernement brésilien a permis à des jeunes gens âgés de l'accès à l'éducation formelle plus de 15 ans, et même étendre leurs connaissances et développer leur potentiel (gouvernement STP, 2014).

Cependant, malgré ces progrès, le nombre moyen de personnes qui souffrent en même temps de privation de connaissances, de longévité et de services de base demeurent préoccupants pour la taille de la population de STP, comme l'illustre le Tableau 4. En d'autres termes, en 2012, environ 26 000 saotoméens ont été privés de vivre au-delà de 40 ans, 18,5 mille sont privés d'accès à la connaissance, et 57,4 mille n'avaient pas accès aux services de base tels que l'accès à l'eau potable et aux services sanitaires, y compris les enfants de moins de 5 ans avec faible poids par l'âge.

La deuxième leçon est le décalage entre la pauvreté humaine et le revenu. Selon l'optique des revenus, utilisée pour évaluer la pauvreté officielle à STP, environ 108,4 mille individus en 2010 ont été incapables d'assurer, pour eux-mêmes et pour leurs personnes à charge, un ensemble minimum de conditions pour leur subsistance et leur bien-être.

¹¹ Définies comme étant les toilettes disposant d'un système de canalisation d'eau et d'égouts ou alors une fosse sceptique, latrines améliorées et ventilées (latrines avec couverture et des sanitaires secs).

Toutefois, pour la même période et même approche de privation, seulement 41,4 mille individus ont été privés des besoins fondamentaux et des opportunités de choix, considérée comme essentielle au développement humain.

Bien que les deux approches de la pauvreté ne sont pas directement comparables, la différence dans les résultats met en évidence les faiblesses de l'approche utilitariste qui met l'accent sur le niveau de satisfaction des biens matériels, négliger l'aspect multidimensionnel de la pauvreté qui englobe les aspects liés à l'accès aux services de base comme l'éducation, santé, approvisionnement en eau, etc., dont la négation reflète habituellement l'état de malnutrition, le taux de survie faibles, faible niveau d'instruction, les conditions de mauvaise santé.

5. Le Développement humains et les Objectifs du Millénaire

En 1990, les Nations Unies et les Agences d'Aide multilatérale se sont engagées à une Agenda spécifique de lutte contre la pauvreté, en réponse aux dommages à l'échelle mondiale.

Cet Agenda mondial a été adopté en septembre 2000, où 189 chefs d'Etat et de gouvernements de 191 États membres ont adopté la Déclaration du Millénaire (DM) qui, selon le PNUD (2002), met en évidence sa "responsabilité collective pour soutenir les principes de la dignité humaine, l'égalité et l'équité à l'échelle mondiale". et fixe huit objectifs à atteindre par ces pays à l'horizon de 15 ans. Dans la littérature, ces objectifs sont quantifiés et consolidées dans un document unique sous le nom de : *Objectifs de Développement du Millénaire (ODM)*.

Pour chacun des objectifs, il y a des objectifs numériques avec des indicateurs

Boîte 1. Objectifs du Développement du Millénaire

- 1. Eradiquer l'Extrême Pauvreté et la Faim**
 - 1.1 Réduire à la moitié la proportion de la population vivant avec un revenu de moins d' 1 dollar de parité de pouvoir d'achat;
 - 1.2 Réduire à la moitié la population souffrant de la faim;
- 2. Atteindre l'Enseignement Primaire Universel**
 - 2.1 Garantir que toutes les enfants, des deux sexes complètent le cycle d'enseignement primaire;
- 3. Promouvoir l'Égalité entre les Sexes et l'Autonomie des Femmes**
 - 3.1 Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire;
 - 3.2 Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement secondaire.
- 4. Réduire la Mortalité des enfants de moins de 5 ans**
 - 4.1 Réduire en deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans;
- 5. Améliorer la Santé maternelle**
 - 5.1 Réduire à trois quart l'indice de mortalité maternelle;
 - 5.2 Atteindre l'accès à la santé reproductive
- 6. Combattre l'HIV/SIDA, le Malaria e autres maladies**
 - 6.1 Arrêter la proportion du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle;
 - 6.2 Stagner l'incidence de la Malaria et d'autres maladies importantes et commencer à inverser la tendance actuelle
- 7. Garantir la Durabilité environnementale**
 - 7.1 Réduire à la moitié le nombre de personnes sans accès durable à une source de l'eau améliorée;
 - 7.2 Réduire à la moitié, le nombre de personnes sans accès durable à l'assainissement amélioré;
- 8. Etablir un Partenariat Mondial pour le Développement**
 - 8.1 En coopération avec le secteur privé, rendre accessibles les bénéfiques des nouvelles technologies en spécial, celles d'information et communication;

appropriés, dont certains, organisés dans 1 boîte pour surveiller les progrès de chacun d'eux jusqu'en 2015, en faisant référence à la responsabilité des gouvernements de faire, de temps en temps, le suivi desdits progrès.

Aproximando-se o prazo limite para a sua realização, os ODM estão no centro das atenções nos países em desenvolvimento e os governos destes países estão a mobilizar-se para atingir as metas definidas até 2015. Vu la date limite pour leur réalisation, les OMD sont le centre d'attention dans les pays en développement et les gouvernements de ces pays sont mobilisés à atteindre les

objectifs fixés avant 2015.

Cette section utilise les dernières données officielles disponibles pour évaluer les progrès de chaque objectif à titre de comparaison. Selon le PNUD (2004, si les tendances actuelles se prévalent), relativement à la progression annuelle actuelle, jusqu'en 2015, les progrès annuels seront nécessaires pour atteindre l'objectif, en supposant l'hypothèse d'une progression linéaire.

Il n'est pas prévu ici faire une évaluation approfondie des progrès de tous les indicateurs définis dans chaque objectif, d'autant plus que la disponibilité des informations limites cette fin.

Les résultats présentés au tableau 5 se réfèrent seulement aux objectifs pour lesquels il existe des informations avec un certain degré d'actualité pour les indicateurs respectifs.

Les résultats montrent qu'entre 2000 et 2012, STP a réalisé des progrès significatifs sur certains objectifs, avec de bonnes perspectives pour la réalisation des objectifs jusqu'en 2015. Il s'agit notamment des objectifs liés à l'universalisation de l'enseignement primaire, à la réduction de la mortalité infantile des enfants moins de 5 ans et l'amélioration de la santé maternelle. Le degré actuel des progrès des indicateurs, associés à ces objectifs, est supérieur aux taux de progrès nécessaires pour l'atteinte des objectifs en 2015, si les tendances actuelles prévalent.

Dans le cas précis d'universalisation de l'enseignement primaire, les perspectives reflètent les efforts du gouvernement en matière de fourniture de services d'éducation aux citoyens avec une plus grande offre éducative sous forme de construction de classes et d'écoles dans le deuxième cycle de l'éducation de base, la fourniture de repas scolaires et d'éducation de base gratuite, qui a permis de réduire ou d'éliminer près de scolarité dans ce cycle de l'enseignement.

La perspective d'une réduction de 2/3 de la mortalité des enfants de moins de 5 ans se traduit par les efforts des autorités et des partenaires au développement en matière d'élargissement des soins de santé primaires, des progrès dans la lutte contre le paludisme, par distribution de moustiquaires imprégnées, une plus grande intégration et collaboration entre les programmes ayant trait à la santé et à la survie des enfants, en mettant l'accent sur le programme national de vaccination, la promotion de l'allaitement maternel, la distribution de vitamine A.

Tableau 5. Progrès de STP vis-à-vis les cibles des ODM, 2013¹²

Indicador	Valores do indicador para (t ₀)	Valores do indicador para (t ₁)	Ano que se deve atingir a meta (t _{ODM})	Taxa de Progresso Anual Actual	Taxa anual de Progresso Requerido	Classificação do Progresso
1. Erradicar a Extrema Pobreza e Fome						
Reduzir para metade a proporção da população com rendimento inferior a 1 dólar PPC por dia	53,8	49,6	2015	-0,9%	-3,6%	Lento ou Reversível
Reduzir para metade a proporção de pessoas que vivem em extrema pobreza	15,1	11,5	2015	-3,5%	-3,6%	Lento ou Reversível
Prevalência de baixo peso entre crianças com menos de 5 anos	13,0	13,1	2015	0,1%	-3,3%	Lento ou Reversível
2. Universalizar a Educação Primária						
Taxa líquida de escolarização Primária (1o + 2o Ciclo)	80,2	99,1	2015	4,3%	4,0%	A caminho
Taxa de alfabetização dos 15 aos 24 anos, mulheres e homens	30,0	90,1	2015	3,9%	4,0%	Lento ou Reversível
3. Promover a Igualdade entre Sexos e a Autonomia das Mulheres						
Eliminar a disparidade do género no ensino primário e secundário	49,0	99,0	2015	8,2%	7,1%	A caminho
Proporção de mulheres exercendo mandatos no Parlamento Nacional	7,3	18,2	2015	0,7%	4,8%	Lento ou Reversível
4. Reduzir a Mortalidade Crianças Menores de 5 Anos						
Reduzir em 2/3 a taxa de mortalidade de crianças menores de 5 anos	89,0	30,2	2015	-11,5%	-3,3%	A caminho
5. Melhorar a Saúde Materna						
Reduzir em três quartos o índice de mortalidade materna	189,3	58,0	2015	-17,4%	-5,0%	A caminho
Alcançar o acesso universal à saúde reprodutiva	47,3	45,2	2015	-0,4%	9,1%	Lento ou Reversível
6. Combater o HIV/SIDA, Malária e Outras Doenças						
Parar a proporção do VIH/SIDA e começar a inverter a tendência presente	1,0	1,5	2015	0,1%	7,1%	Lento ou Reversível
Estagnar a incidência da malária e de outras doenças importantes e começado a inverter a tendência actual	400,0	50,0	2015	-38,9%	-5,0%	A caminho
7. Garantir a Sustentabilidade Ambiental						
Reduzir para metade, o número de pessoas sem acesso sustentável à uma fonte de água melhorada	73,9	83,6	2015	1,1%	-3,6%	Lento ou Reversível
Reduzir para metade, o número de pessoas sem acesso sustentável ao saneamento melhorado	74,9	57,4	2015	-2,8%	-3,6%	Lento ou Reversível

Cependant, même si la perspective de la réalisation des objectifs en 2015 est possible sur les objectifs susmentionnés, Il y a toujours un défi majeur à la réalisation des autres objectifs à STP ; la situation est plus critique pour ceux qui sont liés à l'éradication de la pauvreté et la faim et à la Promotion de l'égalité des sexes. En effet, plus de 81 000 saotoméens vivent avec moins de 1,25 dollar américain de parité du pouvoir d'achat, avec forts déséquilibres régionaux, et autres 20,5 mil sont extrêmement pauvres, c'est-à-dire, vivent avec moins de 12 260 Dobras par jour *per capita*, qui ne leur permet pas d'acheter le minimum de denrées de subsistance.

¹² Selon le PNUD (2004), les objectifs sont classés en trois catégories: (i) Atteinte-si le pays a déjà atteint l'objectif, (ii) En ligne – si le taux de croissance de l'indicateur est égal ou supérieur au taux de croissance nécessaire pour atteindre l'objectif, et (iii) Lent ou réversible-si le taux de croissance de l'indicateur est inférieur au taux de croissance nécessaire pour l'atteinte des ODM en 2015.

Bien que les perspectives de réduction de la pauvreté contenues dans la Stratégie nationale réduction stratégie II, couvrant la période d'exécution de 2012 à 2016, sont valides, en reflétant l'engagement du gouvernement pour l'atteinte des OMD, un deuxième but réel est nécessaire après 2015, et cela doit nécessairement de prendre en compte la création de possibilités d'emploi décent pour les jeunes, en donnant la priorité à la croissance économique durable et inclusive.

6. La Jeunesse et le Développement Humain

Le RNDH de 2014 est unique parce que c'est la première fois que la perception et le rôle de la société civile sont analysés dans le processus de développement durable de STP. « La qualité du leadership comme facteur limitant l'instabilité politique et de promoteur du développement humain », quatre thèmes, les quottés, lors du processus participatif pour le choix du thème principal. Il s'agit notamment :

- Le rôle de la société civile dans le processus de développement durable ;
- L'innovation : mobilisation S, Tomé et Príncipe à innover dans la voie de la pensée et la pratique ; Refondation et l'amélioration du système judiciaire ;
- La jeunesse et son rôle dans le développement ;

Cette section examine le profil des jeunes de STP en perspective pour comprendre la qualité de vie de cette couche des population et la privation niveaux via un script axé sur des aspects tels que l'éducation, santé, égalité des sexes, la pauvreté, emploi et leur participation dans la société.

L'analyse repose sur les résultats de l'enquête démographique et sanitaire (IDS 2008/09), l'enquête sur les Budgets de famille (IOF 2010) et le recensement de la Population et du logement (2012) qui fournissent des informations sur la catégorie d'âge spécifique sur la jeunesse.

Il n'y a pas de définition universelle de la jeunesse du terme. Elle dépend de la géographie de contexte socio-économique et culturel, institutionnel et même.

Sans préjudice des définitions des pays membres, l'Organisation des Nations Unies (ONU) définit les jeunes comme les personnes âgées entre 15 et 24 ans, considéré comme la période de transition entre la période de développement des compétences et des connaissances et la phase de son intégration dans les domaines de l'économie, de la vie sociale et politique.

Les Nations Unies reconnaissent également d'autres définitions de divers organismes et organisations régionales associées. Par exemple, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et fonds des Nations Unies pour l'enfance, définir la jeunesse comme tous les individus âgés de 10 à 24 ans.

Puisqu'il n'y a pas à STP un instrument juridique qui définit et délimite la couche de la population juvénile, ce rapport adopte la définition contenue dans la Charte africaine de jeunesse¹³ qui définit « jeunesse ou young comme n'importe quel individu âgé entre 15 et 35 ans ».

Selon la définition ci-dessus, jeunesse constitue un segment dynamique de la société et le RGPH de 2012 (tableau 7), il y a à STP environ 64 000 jeunes âgés entre 15 et 35 ans, ce qui représente 35,8 % de l'ensemble de la population avec presque égal et de la répartition entre hommes et femmes.

Quadro 6. Perfil de idades da população de STP por regiões e País, 2012 (%)

Regiões	Juventude		Urbano		15-24		PEA	
	Total	Mulher	Total	Mulher	Total	Mulher	Total	Mulher
Água – Grande	40,2	52,2	37,0	50,9	39,0	51,9	40,4	52,2
Mé-Zóchi	25,2	49,7	25,4	50,3	25,7	48,9	24,8	50,3
Cantagalo	9,2	47,4	10,0	50,2	9,5	46,8	9,3	47,9
Caue	3,1	45,8	3,5	49,7	3,3	45,4	3,2	46,5
Lobata	10,7	48,1	11,1	50,3	10,8	47,7	10,6	48,3
Lemba	7,7	47,2	8,7	49,2	7,9	48,2	7,8	47,6
R. A. Príncipe	3,8	49,4	4,2	49,6	3,7	51,9	4,0	48,2
TOTAL - STP	35,8	50,0	45,4	50,4	55,7	49,7	63,0	62,7

Source: INE: Resultados nacionais – Recenseamento Geral de la Population et de l'Habitat, 2012

L'image qui ressort du tableau ci-dessus est qu'environ 2/3 de la vie de la population juvénile dans les grands quartiers d'eau (40,2 %) et Mé-Zóchi (25,2 %) de la circonscription.

Dans le cas des deux plus grandes villes du pays, l'on enregistre une concentration de la couche jeune. Plus de 45 % de la population jeune vivent dans les

¹³La Charte Africaine de la Jeunesse est un document juridique qui définit les responsabilités des Etats-membres en ce qui concerne le développement de la jeunesse. Elle fut adoptée lors du Sommêt des Chefs d'Etat et de Gouvernement dans sa session à Banjul, en juillet 2006.

zones urbaines et environ 62,4 % vivent dans ces deux districts. Du point de vue du développement humain, la concentration croissante des jeunes en milieu urbain apporte des problèmes sociaux tels que le chômage et l'exclusion aux services de base comme l'éducation et la santé.

Plus de la moitié de la population sont des jeunes âgés de 15 à 24 ans (55,7 %), c'est-à-dire de l'ordre de la transition entre la période de développement des compétences et des connaissances et de son intégration dans les sphères de la vie économique, sociale et politique. Si ceux-ci sont exclus de l'accès à ces services de base tels que l'éducation, la conséquence la plus grave est son exposition à la délinquance et la violence. L'éducation est un élément essentiel du capital humain, car elle influe sur les compétences, les connaissances et les outils, les déterminants de la santé pour mettre fin au cercle vicieux de l'exclusion sociale et fournir l'éventail des meilleurs niveaux de bien-être de n'importe quelle couche sociale.

Le manque d'éducation limite le développement des capacités et des possibilités pour que les gens puissent choisir le style de l'être et atteindre l'amélioration des niveaux de développement humain.

Selon l'INE (2014) bien que la majorité de la population est alphabétisée et juvénile, c'est-à-dire sait au moins lire et écrire, plus de la moitié (58 %) a comme niveau d'enseignement de l'éducation de base, 37 % ont de l'école secondaire et moins de 2 % a un niveau technique et professionnel. Actuellement la majorité dans le groupe d'âge des 25-35 ans et avec une répartition presque égale entre les hommes (50,9 %) et femmes (49,5 %), mais seulement 16,8 % atteignent la fin du cycle secondaire. Une bonne partie de la jeunesse fait face à beaucoup de difficultés à poursuivre leurs études après l'achèvement de l'enseignement secondaire. Sur les trois établissements d'enseignement supérieur, deux sont privés, avec des frais de scolarité qui découragent les jeunes qui fréquentent ces écoles privées, d'une part, dû à l'absence de bourses d'études et, d'autre part, à la faiblesse de la capacité financière des parents.

Jeunesse et le Marché d'Emploi

D'après le RGPH de 2012, la population économiquement active (PEA), selon la définition de l'Organisation internationale de travail (OIT) qui tient compte de tous les individus âgés de 15 à 64 ans, était constituée de 88,5 mille personnes et représente 54,8 % de l'ensemble de la population. Plus de 3/4 de la pièce se compose de jeunes

gens qui constituent donc un grand potentiel de la main-d'œuvre. Cependant, son absorption est à la fois une occasion et un défi sérieux au développement de STP.

Plus de 8 % des jeunes sont au chômage et 6,9 % chez les hommes et 9,5 % chez les femmes. Le chômage est plus élevé chez les jeunes dans le groupe d'âge des 20-24 ans 25-29 ans avec 10,5 % et 9,3 % respectivement.

Une grande partie des chômeurs se compose d'une population active ayant un faible niveau de qualification professionnelle, les jeunes gens à la recherche de leur premier emploi et femmes chefs de famille.

Associé au faible niveau de qualification professionnelle qui influe la participation du citoyen conscient et responsable dans le développement d'initiatives d'entreprise pour la création de richesse et le bien-être de la population en général et les jeunes en particulier, il y a d'autres contraintes auxquelles cette couche de la population est confrontée. Beaucoup sont associées à des aspects socioculturels et politiques qui influencent d'une manière ou d'une autre sa façon d'être. Selon l'INE (2014), certaines de ces contraintes comprennent :

- Peu des mesures et actions qui favorisent l'émergence d'une culture d'entrepreneuriat et l'épanouissement d'un tissu vivant des initiatives des jeunes entrepreneurs ;
- Manque de programme d'entrepreneuriat durable pour les jeunes ; ~
- Absence d'une politique de formation professionnelle ;
- Absence d'un Programme d'insertion et l'emploi des jeunes et son intégration dans les différents programmes nationaux et de la coopération internationale ;
- Manque d'incitations fiscales spéciales qui stimulent le jeune entrepreneur pour se responsabiliser et s'installer dans leur région d'origine, qui pourrait générer des emplois plus directs ou indirects ;
- Manque d'incitations pour l'opérationnalisation des Associations de la jeunesse, nouvellement créé, comme un modèle d'organisation et d'espace pour un développement intégral des jeunes, apprentissage, principes et valeurs qui sont essentielles au développement d'un esprit de coexistence et de l'expérience démocratique. Il serait également un forum pour partager des idées et la mise en œuvre, dans la perspective de la lutte pour la démocratie, politique, économique, sociale et culturelle d'aller contre l'attente de tous les jeunes saotoméens;

- Programmes insuffisants de sensibilisation diversité relies aux questions de santé sexuelle et génésique et formation/qualification pour le marché du travail;
- Absence d'une politique de logement pour les jeunes. Beaucoup de ceux qui résident dans le pays ou après la formation à l'étranger sont aujourd'hui confrontés avec le manque de logements appropriés et ont nécessairement de retour à cohabiter avec leurs parents ou familial avec toutes les frustrations découlant de cette situation ;

Resultante destes constrangimentos uma força urbana da juventude tem vindo a crescer com muitas dificuldades para encontrar trabalho digno determinada em parte pelos baixos níveis de qualificação profissional, mas sobre tudo pela fragilidade da estrutura económica e remetendo assim para o sector informal dinamizado por mulheres e jovens, vendendo mercadoria diversa, ou como taxistas de motorizadas vulgo “motoqueiros”, como alternativa não só de sobrevivência resultante da incapacidade do mercado nacional em oferecer oportunidades decentes, como também representa a única alternativa para satisfação das suas aspirações.

À la suite de ces contraintes, une force de la jeunesse urbaine a connu une croissance avec beaucoup de difficultés pour trouver un emploi décent, dû en partie par le faible niveau de qualification professionnelle, mais surtout par la fragilité de la structure économique. Cette couche de la population a eu donc à se référer au secteur informel, dynamisé par les femmes et les jeunes qui développent des ventes de marchanfises diverses, ou comme des chauffeurs de taxi de motos, connus comme "motoqueiros". C'est donc une alternative non seulement pour la survie, résultant de l'incapacité du marché à des possibilités d'emplois décents, mais aussi la seule pour répondre à leurs aspirations.

Aujourd'hui, il semble être un consensus général que le système éducatif à STP a besoin de réformes susceptibles de favoriser l'absorption technologique rapide et d'améliorer les compétences des jeunes, surtout dans la perspective du pays maximiser son potentiel.

Dans cette perspective, un enseignement supérieur robuste s'impose, pour promouvoir des techniques professionnelles de haute qualité centré sur la promotion d'emplois décents et durables. Compte tenu des limites financières des familles tant publics, la

mise en œuvre de ladite réforme ne sera possible que lorsque fondés sur des partenariats entre les pouvoirs publics, l'industrie et les établissements d'enseignement, visant à définir des politiques éducatives appropriées et des stratégies, en ligne avec marché intelligentes a besoin.

7. Conclusion

Dans ce chapitre, nous examinons l'état du développement humain à STP, une analyse qui se penche sur le développement comme étant un processus non seulement de croissance de revenus, mais aussi de la satisfaction des besoins fondamentaux, dont le but est d'étendre les fonctionnalités et les options du peuple et la société dans son ensemble. L'analyse que peuvent tirer les conclusions suivantes :

- Malgré les différents défis à court terme et structurels et un cadre économique apparemment défavorable qui a abouti à une croissance économique inférieure à la moyenne du continent, la réalisation moyenne dans le développement humain du STP est l'une des plus fortes du continent avec un IDH qui est admissible dans le groupe des pays à développement humain moyen ;
- Toutefois, les résultats révèlent que les femmes et les hommes jouissent différemment exécution moyenne dans les différentes dimensions du développement humain. Le développement humain de la femme n'est pas seulement 10,2 points de pourcentage inférieure homologue pour leurs hommes, mais aussi la réduction de l'écart à un taux modeste de 0,2 % par an, soit 12,8 fois inférieure à celle qui serait nécessaire pour atteindre l'égalité totale en 2025. L'inégalité se fait sentir surtout dans le marché du travail et dans les organes de décision. Sur le marché du travail, le chômage est de 19,7 % de la population féminine, contre 9,3 % des hommes. Du point de vue de leur participation aux instances décisionnelles, 24 % des femmes exerçant des fonctions dans le législatif et le pouvoir exécutif, contre 76 % des hommes. La plus grande différence est dans le pouvoir législatif qui seulement 18,2 % des sièges à l'Assemblée nationale sont occupés par des femmes dans cette législature, bien qu'encourager elle surmonte les nombreux pays de la région ;
- Du point de vue de la pauvreté, bien que les 2/3 de la population vivait dans la pauvreté et de la situation en 2010 avec une moyenne de dépenses par habitant de moins de 31 mille plis quotidiennes, seulement 20,9 % vivaient privés d'accès aux

services de base comme l'éducation, la santé, l'approvisionnement en eau et dont la négation reflètent généralement l'état de la malnutrition, le taux de survie faibles, mauvaises conditions de santé, entre autres ;

- Dans le cadre des objectifs du Millénaire, le chapitre a montré que STP la poursuite des objectifs est encore modeste. Sous l'hypothèse d'une progression linéaire si les tendances actuelles de l'emporter, les 14 indicateurs évalués dans le présent chapitre, moins de la moitié ont des taux de progrès annuel supérieurs à l'actuel taux de progrès annuels nécessaires pour atteindre les objectifs en 2015 sont les plus critiques qui ont trait à l'éradication de la pauvreté extrême et la faim et la promotion de l'égalité des sexes tout en offrant la conquête du pouvoir aux femmes ;
- Le chapitre a également montré que les jeunes constituent un segment dynamique de la société et. Ce qui représente plus de 63 % de la population économiquement active, constituant donc une grande main-d'œuvre potentielle, que son absorption est à la fois une occasion et un défi sérieux au développement STP en raison du faible niveau de qualification professionnelle, mais en raison de l'impossibilité pour les possibilités d'emploi décent offre domestique résultant de la fragilité de la structure économique, se référant à une grande partie de cette couche de la population dans le secteur informel.

Bibliographie

African Development Bank. 2014. *Comparative Output. Income and Price Levels in African Countries: Highlights of the Results of the 2011 Round of the International Comparison Program for Africa*. Statistical Capacity Building Division. Tunisia.

African Development Bank Group, The African Union Commission and the United Nations Economic Commission for Africa. *African Statistical Yearbook*. Phoenix Design Aid. Denmark. 2013.

Commission de l'Union Africaine. *Charte Africaine de la Jeunesse*. Banjul. 2006.

Fonds Monétaire International. 2014. *Poverty Reduction Strategy Paper: Joint Staff Advisory Note*. IMF Country Report N° 14/10. Washington D.C.

Gouvernement de STP. 2014. *Troisième Rapport National des Objectifs du Millénaire pour le Développement*. São Tome. 2014

Institut National de la Statistique. 2013. *IV^o Recensement Général de la Population et de l'Habitat: Résultats nationaux*. São Tomé e Príncipe. 2013.

Institut National de la Statistique. 2012. *Enquête aux Budgets Ménagers 2010: Perfil de la Pauvreté à São Tomé e Príncipe*. São Tome. 2012.

Institut National de la Statistique (INE) [São Tomé e Príncipe]. Ministère de la Santé et ICF Macro. 2010. *Enquête Démographique Sanitaire à São Tomé e Príncipe. IDS STP. 2008-2009*. Calverton. Maryland. USA: INE.

Institut National de la Statistique (INE) [São Tomé e Príncipe]. 2014. *IV^o Recensement Général de la Population et de l'Habitat: Population Jeune à São Tomé e Príncipe*. INE, São Tomé.

Institut National de la Statistique (INE) 2006. *Enquête des Indicateurs Multiples MICS III*.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). 2014. *Rapport de Développement Humain, 2014. Soutenir le Progrès Humain: Réduire les Vulnérabilités et Renforcer la Résilience*. Communications Development Incorporated. Washington D.C.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). 2010. *Rapport Mondial de Développement Humain: La Vraie Richesse des Nations – Voies pour le Développement Humain*. Communications Development Incorporated. Washington D.C.

UNDP (United Nations Development Programme), 2007/8. *Human Development Report: Fighting Climate Change: Human Solidarity in a Divided World*. Palgrave Macmillan. New York.

UNDP (United Nations Development program). 2002. *The Millennium Declaration's Goals for Development and Poverty eradication: How many countries are on Track? Human Development Report 2001*. Oxford University Press. 2001. New York.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). 2004. *Rapport de Développement Humain: Liberté Culturelle dans un Monde fragmenté*. Serviços de Recursos Editoriais. Lda. Lisboa.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). 1999. *Rapport National de Développement Humain, Mozambique: Croissance Economique et Développement Humain – Des Progrès, Contraintes et Défis*. PNUD, Maputo.

Sem, Amartya. 1989. *Development of Capabilities Expansion*. In *HDR Toolkit: For national and regional human development repor teams – Practical guidelines. Examples and resources for achieving excelence in HDR*. UNDP. NY.

Chapitre III

La justice et le développement humain. La valeur de la transparence et de l'assurance juridique.

NOTE D'INTRODUCTION

Tout d'abord, il convient de noter que dans l'analyse du niveau de développement humain d'un pays, il faudra tenir compte, parmi plusieurs variables macroéconomiques, son système politique, le degré de respect de la dignité de la personne humaine, l'accès aux soins de santé, l'éducation etc...

Il est bien reconnu que seuls les systèmes démocratiques, par les caractéristiques qu'ils présentent, peuvent assurer le respect des droits, libertés et garanties des citoyens, y compris la liberté d'expression et la liberté d'association, en tant que droits fondamentaux. D'où, l'importance des tribunaux, en tant que l'organe souverain habilité à administrer la justice au nom du peuple, raison pour laquelle, il est irréfutable une relation directe entre la qualité de la démocratie dans un Etat et le fonctionnement de son système judiciaire.

Ainsi, la mise en œuvre de la réforme du secteur de la justice, revendiquée par consensus aujourd'hui, aura sûrement un impact positif dans la vie du pays et contribuera de manière décisive à son développement politique, économique et sociale.

Cette démarche mettra en exergue la nécessité de la réforme du secteur de la justice à Sao Tomé et Principe, à la lumière de l'état actuel du secteur, compte tenu des études récentes qui ont été formulées à ce sujet, en particulier, le programme de réforme de la Justice.

Ce chapitre fera une analyse de son impact sur le développement humain, sur la mise en œuvre des recommandations tirées de ces études et comment pourront-elles contribuer à l'édification d'un São Tomé et Príncipe basé sur des valeurs universelles de respect de la dignité de la personne humaine, où il y a une justice plus équitable, plus cèle et au vrai

service du citoyen, avec les tribunaux comme véritable garant de la démocratie et l'état de droit démocratique.

Tout en suivant l'approche utilisée pour de ce thème, et selon les termes de référence présentés par le PNUD, quelques mesures d'impact, nécessaires à la réussite de la réforme du secteur judiciaire saotoméen y seront présentées, au niveau de l'impact de cette réforme sectorielle sur le développement humain national. Ensuite, il nous revient d'analyser le niveau du développement humain, sur le plan sectoriel, et de l'impact de la mise en œuvre des recommandations de cette réforme.

Pour la conclusion, des aspects les plus saillants de ce programme de réforme seront décortiqués, dans la perspective de la conformité de leur mise en œuvre et de leur impact dans le développement humain de São Tomé e Príncipe.

1- Résumé des conclusions et recommandations ressorties du programme de réforme du secteur juridique

São Tomé e Príncipe a commémoré le 12 juillet de cette année, le trente-neuvième anniversaire de la proclamation de son indépendance, une occasion propice pour réfléchir sur l'état actuel du pays, sur les retraites et les avances, sur les grandes aspirations, défis et réalisations, en mettant l'accent sur les réformes structurelles réclamées il y a plus de trente-neuf ans.

L'inventaire des changements entraîné par l'indépendance nationale exige qu'une attention particulière soit accordée au secteur de la justice, sous réserve de quelques modifications, notamment après la mise en œuvre du régime démocratique.

Avec l'adoption et l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution, Sao Tomé et Principe est devenu un Etat de droit démocratique, basé sur le respect des droits humains. Cette nouvelle réalité a imposé l'abrogation de certaines lois, qui ont devenu inconstitutionnelles, et a introduit d'autres modifications, afin de s'adapter au nouveau cadre juridique de l'État.

L'exigence de nouveaux paquets législatifs pour remplir le vide existant s'est étendu au secteur judiciaire qui a bénéficié de certaines modifications législatives.

Toutefois, ces changements ne correspondaient pas à la réforme structurelle profonde, ce qui a conduit à la crise du système, qui a amené le gouvernement en 2009, à organiser, avec le financement du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le forum national de la Justice.

Dans ce forum, auquel ont participé tous les opérateurs judiciaires, une analyse détaillée sur le panorama de la magistrature saotoméenne a été faite. Pour les conclusions, il a été question de se rapporter à l'ensemble des recommandations figurant dans le programme de réforme du secteur judiciaire, élaboré sur la base des priorités établies en la matière, devant être implémentées par l'Etat.

Dentre as recomendações saídas do Encontro Nacional de Justiça destacam-se as seguintes:

Parmi ces recommandations, il y a à souligner les suivantes :

- a) L'adoption de mesures visant à réduire les inégalités sociales en ce qui concerne l'accès à la justice et au droit et à assurer la protection effective des intérêts légitimes des citoyens et des opérateurs économiques ;
- (b)) L'examen de l'ensemble du processus législatif, ayant comme priorité la révision des Codes des frais de justice, droit pénal, procédure pénale, procédure civile et le code des sociétés commerciales ;
- (c)) L'élaboration et approbation de la Loi des mineurs et des jeunes à risque et un statut de l'enfant, la Loi de l'adoption et la ratification de la Convention sur l'adoption internationale ;
- d) La Justice de proximité mise en œuvre par le biais de la création des juges de paix ou de tribunaux spéciaux pour poursuivre des affaires civiles de la valeur économique réduite et de petite criminalité, permettant une Administration rapide et efficace de la Justice ;
- e) La décongestion des juridictions judiciaires (la déjudiciarisation des conflits) à travers le développement des actions des tribunaux d'arbitrage en matière du Droit civil, commercial, du Droit de travail et de la médiation ;
- f) La sélection et le recrutement des magistrats, basés exclusivement sur des critères des compétences et qualités, afin d'assurer que les magistrats puisse développer l'administration d'une Justice objective, libre et impartiale.

- g) La création d'une école de formation et de recherche juridique et judiciaire qui permet la formation des magistrats et autres professionnels du secteur de la justice;
- h) La création d'un service de contrôle autonome, formé par un corps d'inspecteurs en régime d'exclusivité qui puisse permettre l'évaluation de la performance des juges et des fonctionnaires, de façon à ce que seuls dont l'évaluation de la performance positive en résulte peuvent rester dans le système ;
- i) La révision de la carte judiciaire ;
- j) L'humanisation de l'exécution des peines et l'adoption effective de politiques de réinsertion sociale (la construction d'un centre de détention dans la région autonome de Principe, ainsi que l'éducation et la formation des détenus) ;
- k) La décentralisation des services d'enregistrement et notaire ;
- l) L'adoption de mesures législatives visant à améliorer le climat des affaires à São Tomé e Príncipe, grâce à la simplification des procédures administratives pour l'octroi des permis, licences et autorisations pour l'exercice de l'activité commerciale et l'adoption d'un paquet d'incitations fiscales à l'investissement étranger ;
- m) La lutte contre la corruption et l'impunité de la classe politique et des dirigeants (il s'avère nécessaire l'approbation d'une loi sur la responsabilité pénale des titulaires de charges politiques) et sur la moralisation de la classe ;
- n) L'adoption de mécanismes efficaces de surveillance et de contrôle du processus électoral, à la punition des crimes électoraux, en particulier l'achat de votes, par l'intermédiaire de la méthode communément appelée la « bain ».

Tout d'abord, il est à noter que depuis la date de réalisation d'événements et d'études qui ont conduit à l'élaboration du programme de réforme de la Justice à Sao Tomé et Principe, certaines actions figurant dans les conclusions de ce document ont déjà été menées par des successifs gouvernements constitutionnels, à savoir, XIII, XIV et XV.

Ces actions visaient essentiellement à: la création de l'arrêt d'exécution des peines, l'adoption de la Loi de l'Assistance judiciaire et des conseils juridiques à la violence domestique et la création d'une fenêtre unique des entreprises, dont l'impact se fait sentir au quotidien des agents économiques œuvrant dans le pays. Par conséquent, il est

important de souligner que la plupart des actions recommandées dans le cadre du programme de réforme ne sont toujours pas mises en œuvre et qui sûrement se reproduira dans un proche avenir.

Dans la deuxième partie de cette analyse, il est prévu soulever l'impact qui entraînerait la mise en œuvre des mesures recommandées dans le programme de réforme sur les différents secteurs de la société.

2-IMPACT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE REFORME DU SECTEUR DE LA JUSTICE SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN.

Pour cette thématique, nous avons l'intention de présenter les impacts positifs qui adviendraient des actions de la mise en œuvre de la réforme de la justice, en particulier sur les secteurs politiques, économiques et sociaux de São Tomé- et, de même que les attentes des saotoméens, quant à la mise en œuvre de ces mesures.

Il conviendrait signaler, tout d'abord, qu'améliorer le fonctionnement de la justice, l'un des piliers de l'Etat de droit démocratique, génère, en soi, des impacts réels sur le fonctionnement d'un Etat moderne, en particulier sur les questions de politique, économique, sociale et environnementale, ainsi que celles relatives au renforcement de la société civile, l'exercice de transparence dans la gestion des affaires publiques et la pratique de la bonne gouvernance, en général.

2.1. Niveau politique

Etant donné que l'Etat est le lieu privilégié pour des phénomènes, des décisions et des faits politiques inhérents à son fonctionnement, la mise en œuvre des conclusions et recommandations du Programme de réforme de la Justice reflète positivement sur la qualité des décisions et, par conséquent, sur l'ensemble de la praxis politique saotoméenne.

Par la nature de leurs fonctions, les pouvoirs de décisions et l'omniprésence de ceux qui en sont investis, la qualité des tribunaux ont des répercussions profondes politiques dans tous les tissus de la société, au point de déterminer ou fortement influencer l'accès et

l'exercice d'un droit fondamental, sous réserve, non seulement de la perception que les citoyens ont de l'Etat, mais leur propre relation avec ce dernier.

Puisqu'il revient à l'Etat de garantir les droits des citoyens, la qualité du fonctionnement des tribunaux et la manière qu'ils administrent la justice peuvent être considérées comme une mesure clé de repères de la qualité globale d'un régime démocratique. Aussi, puisqu'il leur revient le pouvoir de juger différends ou litiges entre des instances du pouvoir, et aussi entre les citoyens (ou entre ceux et celles-ci), leurs décisions sont concurrents à la conflictualité ou à la stabilité et à l'harmonie, selon l'appréciation *juste* ou *injuste* qui leur serait attribuée.

S'agissant d'une perception consensuelle que la corruption est l'un des plus gros obstacles au développement de tous les pays, le spectre à Sao Tomé et Principe semble être désormais inquiétant, ce qui requiert l'adoption de mesures susceptibles d'enrayer et inverser la situation. Ainsi, l'approbation et l'entrée en vigueur d'une loi sur la responsabilité pénale des titulaires de charges politiques servirait non seulement à mettre un terme à la juridique vide qui existe actuellement dans le système juridique du pays, en ce qui concerne la typification des malversations pratiquées par les titulaires des postes politiques, mais aussi pour arrêter les violations constantes du principe de l'égalité, inscrit dans la Constitution de la République.

S'agissant de l'organe de souveraineté juridictions du pouvoir d'administrer la justice à tous les citoyens et l'un des piliers de l'Etat de droit démocratique, dont le travail affecte le niveau de l'appareil entier de l'État et la société dans son ensemble, il semble judicieux de commencer par mettre en évidence au niveau politique, les effets positifs qui pourraient survenir, au niveau politique, la mise en œuvre des mesures contenues dans le programme de réforme du système judiciaire.

Les saotoméens sont dans l'expectative que la mise en œuvre de ces mesures puisse :

- a) Contribuer au renforcement et à la consolidation du système démocratique et de respect des règles qui la régissent ;
- b) Contribuer à la stabilité politique et du gouvernement ;
- c) Renforcer et assurer le respect de la législation électorale en général ;
- d) Permettre de vérifier l'efficacité de la punition des crimes électoraux, plus précisément le phénomène dénommé "bain" ;

- e) faire regagner la confiance des citoyens dans le fonctionnement du système démocratique et de l'importance de voter aux élections ;
- f) Restaurer la confiance des citoyens dans la classe politique et la reconnaissance de l'importance de l'activité politique.

2.2. Niveau économique

Dans un point de vue économique, il devient important de souligner, en premier lieu, l'importance de l'approbation et l'entrée en vigueur des lois relatives à la criminalité contre les biens et patrimoine. En effet, la reconnaissance et la protection des droits des citoyens à la propriété privée ont, dans notre système juridique, une légitimité constitutionnelle, puisque la Constitution de 1991 et la réquisition et l'expropriation se produisent uniquement sur la base de l'intérêt public et sur la base de la Loi.

Il est également important de souligner l'importance que représente l'entrée en vigueur dans le pays des diplômes sur la simplification des procédures administratives pour l'octroi des permis, licences et autorisations pour la conduite des activités commerciales ou professionnelles et qui aboutit à l'amélioration de l'environnement des entreprises. Il s'agissait donc de mettre en œuvre des recommandations telles que celles dans les domaines économiques, et principalement celle sur la déjudiciarisation des conflits, grâce au développement des tribunaux d'arbitrage, et qui certainement aura un impact positif sur le niveau d'investissement et la création de valeurs dans l'économie saotoméenne.

Il faudrait souligner également la pertinence de l'approbation et l'entrée en vigueur d'un code des impôts, au titre duquel la taxe d'incitations seraient allouées aux investisseurs, de même que stimuler en priorité la promotion des investissements directs étrangers, en particulier dans des domaines économiques.

Il nous paraît incontestable qu'un Etat de droit démocratique, avec une justice crédible et efficace, attirerait les investissements étrangers beaucoup plus facilement, dans la mesure où il donnerait des garanties de sécurité à l'investisseur et, donc, la mise en œuvre des recommandations du programme de réforme aura, nécessairement, un fort impact sur la création de richesse et de développement économique du pays.

En résumé, la mise en œuvre intégrale des actions du programme de réforme est perçue par les saotoméens comme un instrument qui dynamisera l'économie, ce qui permet, entre autres :

- a) La nette amélioration de l'environnement des entreprises ;
- b) L'attraction des investissements étrangers directs et indirects ;
- c) Une certitude et une sécurité juridique en ce qui concerne le trafic commercial ;

d) Une dynamique et fluidité du commerce juridique.

2.3. Niveau social

Parmi les indices d'évaluation du niveau de développement humain d'un pays, il y a celui ayant trait au degré du respect des institutions publiques et privées à l'égard des droits de l'homme, globalement et transversalement entendues comme étant des droits politiques, droits économiques, civils, sociaux et culturels.

Une évaluation de l'étude sur la réforme du système judiciaire permet de voir que la mise en œuvre effective des actions recommandées aurait une incidence positive directe sur les droits de l'homme, tels qu'exprimaient récemment les aspirations des saotoméens lors de l'auscultation au titre de l'Agenda de développement Post- 2015. Dans ce document, les citoyens ont laissé clairement qu'ils veulent une justice fonctionnelle accessible à tous. A noter que les auteurs de cette étude a trouvé que " les institutions judiciaires sont considérées avec beaucoup de suspicion par les citoyens et que " la différenciation entre les différentes franges de la société dans l'application de la loi aboutisse à une inégalité des opportunités. "

L'approbation de la Loi d'accès à la Loi et aux tribunaux, ainsi que le règlement de la loi qui a approuvé le statut de l'Ordre des Avocats, est venue ainsi en réponse aux inquiétudes répétées des saotoméens, sur la nécessité d'une plus grande égalité dans l'accès à la justice, quelle que soit la situation économique, d'origine ou résidence, du statut social, culturel ou autre.

Lorsque dans sa conclusion, le Programme de Réforme de la Justice demande à ce que «l'adoption de mesures visant à réduire les inégalités sociales en ce qui concerne l'accès à la justice et au droit et à assurer la protection effective des citoyens», les recommandations contenues dans le programme de réforme répondent à la lettre et dans l'esprit, la revendication généralisée d'un droit limité par les lacunes de la législation. De même, la recommandation pour la révision de l'ensemble du processus législatif, mais ayant comme priorité la révision des frais de justice, droit pénal, procédure pénale et procédure civile, demande la suppression des barrières qui pénalisent les citoyens les plus défavorisés. Les deux lois ci-dessus surviennent, donc, en tant qu'instruments de défense des droits de l'homme et promoteurs de la réduction des d'inégalités sociales, ouvrant la voie à un meilleur accès à la justice pour tous les citoyens.

À cet égard, la mise en œuvre efficace du processus de réforme se traduirait également par une réconciliation de la société avec les institutions judiciaires dans l'autonomisation des citoyens, par le biais de conditions permettant l'exercice d'un droit fondamental, ce qui leur permet d'examiner les décisions de la Cour qui seraient reconnues comme juste et impartiale, donnant satisfaction à une aspiration profonde de la société. *In fine*, la réalisation pleine de ces actions recommandées allait retourner le prestige et la crédibilité du système.

Dans une perspective éminemment sociale, l'évaluation de l'impact de la mise en œuvre de certaines recommandations du Programme de la réforme sur le développement humain serait très positive. Il s'agissait, particulièrement, d'une meilleure humanisation des conditions d'exécution des peines, de l'adoption de mesures de réadaptation et de réinsertion sociale du détenu (une fois la peine accomplie), mais aussi, dans un plan plus global, la réduction des inégalités qui existent actuellement.

Il est incontestablement reconnu, donc, qu'un changement positif qui représentait la promulgation de la loi organique de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion sociale, et qui prenait en compte les aspects liés à la réinsertion sociale du détenu. Cela allait permettre, lors de la mise en place du cadre juridique, de renverser l'état actuel de l'attentat à la dignité humaine (dont les actions sont condamnées par consensus) et à la construction d'une société plus solidaire, plus juste et plus harmonieuse.

La situation actuelle du système pénitentiaire plaide pour l'adoption de mesures urgentes en vue de son amélioration, d'une part, la nécessité pour l'humanisation dans le fonctionnement des institutions y afférentes, dans le but de retourner à la société des citoyens effectivement réhabilités, utiles pour eux-mêmes, pour leurs familles et pour la communauté. Il s'agirait des mesures de protection et de défense de l'intégrité humaine non seulement des détenus mais de la société elle-même, qui permettraient l'occupation des prisonniers en régime fermé, leur éducation et formation, visant à l'intégration sur le marché de l'emploi (une fois en vertu de la liberté).

Selon cette hypothèse, il convient de souligner, la nécessité urgente de construire de deux autres prisons, respectivement, à la région autonome de Principe (pour combler une grave et ancienne lacune) et à l'île de Sao Tomé (pour résoudre les nombreux

problèmes résultant de la surpeuplement dans la seule prison du pays). La situation des prisonniers originaires de l'île de Príncipe s'aggrave de l'isolement déjà imposé par le régime d'isolement, dans la mesure où ils sont tenus à purger une peine dans l'île de São Tomé. La construction d'un centre de détention de la région, permettrait à ces détenus de recevoir la visite de la famille et des amis, pendant qu'ils gardent leurs plumes dans des conditions acceptables, du point de vue humain.

Il faudrait souligner également l'importance de la mise en œuvre d'autres actions de conformité aux normes standards, requises pour la dignité humaine.

Au niveau de l'exécution de la peine, il convient de noter la création récente d'un arrêt chargé exclusivement de l'application des peines, censé suivre et contrôler la conformité des droits, libertés et garanties des détenus. Il est attendu que l'opérationnalisation de cette instance se traduise par un impact positif dans le domaine des droits de l'homme et, en conséquence, dans le développement humain.

En outre, la mise en œuvre d'une justice de proximité par le biais de la création des juges de paix à la suite de l'examen de la carte judiciaire, vise à mieux adapter l'offre aux besoins de l'ensemble de la population du district judiciaire et à assurer l'administration de la Justice de façon rapide et efficace.

En résumé, l'application effective de ces recommandations de la réforme conduirait à la réhabilitation d'une grande partie de la population pénitentiaire et à l'atteinte de l'objectif de prévention spéciale ou de resocialisation (un des objectifs de la peine), ce qui allait répondre aux attentes des saotoméens relativement à son système judiciaire.

Une évaluation de l'impact de la réforme serait, à notre avis, incomplet, si les questions telles que l'établissement du cadre du personnel de la Direction-Générale des Registres civils et du Notariat, et la décentralisation des services (élargie aux districts les plus vulnérables où leurs citoyens sont confrontés à un accès limité à la Justice.

L'absence d'un système d'enregistrement à la Fonction Publique affecte les services de la Direction-générale des Registres et les Notaires, les services centraux du ministère de la Justice. Le manque de formation et de qualification des agents de l'Administration publique, ainsi que l'absence du cadre du personnel entraînent l'insatisfaction et affaiblissent de la performance de ces fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions,

ayant un impact social fort et, par conséquent, un fort impact sur le développement humain.

Un autre impact de grande envergure sur le développement humain et qui pourrait répercuter également sur l'application effective de la réforme est l'adoption et l'entrée en vigueur de la législation sur la protection des mineurs, en particulier des mineurs en risque. La protection des enfants et des mineurs en situation de risque passe également par la ratification, par l'Etat de São Tomé e Príncipe, de la Convention de la Haye de 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale. Dans un contexte d'extrême pauvreté pour de nombreuses familles, l'absence d'instruments juridiques de protection des mineurs et de l'absence ou la faiblesse des institutions publiques pour le monitoring et la supervision des enfants à risque, entraîne l'apparition de nombreux cas de mendicité, dont les conséquences sont l'abandon scolaire et souvent l'abus sexuels, la délinquance et l'exploitation du travail des enfants.

Cette représentation, qui a transformé Sao Tomé et Príncipe dans un " paradis " pour les adoptions internationales, parfois avec des contours très contestables, peut être modifié, le cas échéant, avec l'application effective de la réforme de la Justice.

Tenant compte des effets multiplicateurs néfastes de la non-protection des enfants et des mineurs, en particulier des mineurs en situation de risque, l'exercice par l'Etat de ses prérogatives et les obligations de défense des droits de ce segment de la population est en ligne avec les intentions d'un développement humain harmonieux et équilibré, tellement souhaité par les saotoméens. D'où son impact positif dans la mise en œuvre effective de la réforme du système judiciaire.

Dans le domaine de la protection et du respect des minorités, les attentes des citoyens sont également énormes en ce qui concerne l'impact d'une application effective de la réforme de la Justice dans le domaine des droits individuels et collectifs des personnes handicapées. Bien que la Constitution et les lois établissent la pleine égalité entre les citoyens, les valeurs culturelles et les pénuries économiques ont contribué à une lacune législative, au cours des dernières décennies, à restreindre les droits, notamment le droit à l'éducation.

Les saotoméens souhaitent que la réalisation de la réforme puisse traduire par une plus grande sensibilisation des décideurs et la société en général, contribuant à la création de conditions qu'éliminent la stigmatisation et la discrimination sociale des citoyens, à la

pleine jouissance de leurs droits et, donc, à une culture véritablement respectueuse de l'égalité dans la différence.

Dans l'analyse de la situation actuelle de São Tomé e Príncipe et dans le cadre de l'enquête qui soutient cette approche, il n'y a pas à enregistrer des cas qui puissent traduire l'inégalité ou la différenciation des droits au détriment des minorités raciales, ethniques ou religieuses.

Puisqu'il est analysé l'impact de la justice sur le plan social, il convient également de noter que les défenses officieuses, normalement pratiquées dans la magistrature du pays, en vue d'une bonne administration de la Justice, ont déjà considérablement atténué les inégalités sociales qui existent. La perception généralisée de ces pratiques d'inégalités ne semble pas reposer sur les questions raciales ou ethniques, mais découlant fondamentalement de la centralisation excessive des questions politiques, économiques et culturelles.

S'agissant d'un secteur où le dysfonctionnement du système judiciaire se reflète avec plus d'évidence, le secteur social soulève, à fortiori, plus des attentes de la part des citoyens, plus particulièrement:

- a) Le système judiciaire est plus juste, plus fonctionnel et plus crédible aux yeux de ses opérateurs et la société en général ;
- b) La Justice est moins chère et plus accessible au citoyen, et que la condition économique cesse d'être un facteur de restriction de l'accès à la justice ;
- c) Une plus grande sensibilisation des autorités publiques et privées dans le respect des droits de l'homme ;
- d) Réduire les conflits sociaux qui découlent du retard des instances judiciaires de résolution des conflits auxquels ils sont soumis.

2.4. Le Niveau environnemental

L'entrée en vigueur d'un ensemble de diplômes sur l'environnement et le nouveau Code pénal est venue combler les lacunes flagrantes qui existaient dans le système juridique saotoméen. Cela a montré que les autorités étaient en fait préoccupées avec la question environnementale, et qu'il faudrait prendre des actions pour préserver et protéger l'environnement, en tant que patrimoine et le droit d'usage collectif.

Approfondissement de cette ligne d'approche, est particulièrement pertinent dans la mesure où il y a une étroite liaison entre l'environnement et deux des trois composantes de l'indice du développement humain, à savoir, la santé et le PIB par habitant.

A l'instar des autres petites îles, São Tomé e Príncipe est confronté avec un des problèmes plus graves de nature environnementale, celui ayant trait aux des déchets et ordures ménagères, solides et liquides, y compris des eaux usées. Cette situation est aggravée par la dégradation des conditions sanitaires ménagères. Bien que des efforts ont été déployés ces dernières années, relativement à l'approvisionnement de conteneurs et collecte des déchets dans les centres urbains, la collecte des ordures ménagères reste un problème, tant en milieu urbain que rural. En fait, cela entraîne un autre problème de pollution de l'environnement, du fait que ces conteneurs sont placés proches des zones résidentielles et que la fluidité dans le ramassage des ordures pose un vrai problème. D'autre part, il y a également le risque de contamination des eaux de rivières et d'autres sources d'approvisionnement, ce qui affecte la santé et peut même causer des maladies et décès.

Un des dilemmes auxquels le pays est confronté se rapporte à la non-attraction à des investissements étrangers, d'une part, et aux exigences liées aux règles environnementales de ces projets sur la biodiversité du pays.

En dépit du fait qu'aujourd'hui il est unanimement reconnu que le développement durable doit avoir comme condition essentielle la protection de la nature et de l'environnement, São Tomé e Príncipe est encore loin d'y parvenir, malgré les efforts déployés dans ce sens.

Un autre aspect important à signaler est celui de la mise en place des premières mesures législatives en termes de la protection de l'environnement et de la conformité de son cadre législatif par son impact positif sur le niveau de l'économie du pays. Dans un petit pays et à l'insularité, tel qu'il est le cas de São Tomé e Príncipe, la nécessité de protéger et préserver le patrimoine collectif -l'environnement- devient désormais un souci non seulement pour les dirigeants mais également pour certains citoyens. La protection et la préservation de l'environnement devient donc un facteur de développement durable et une responsabilité des générations présentes envers les générations futures, avec les réflexes susmentionnée dans le cadre juridique. Ces préoccupations sont justifiées par le fait que les ressources naturelles sont épuisables et qu'il faudrait avoir la conscience et une culture pour sa protection, condition pour le développement durable, fondé, d'une

part, sur la défense de ces ressources et, d'autre part, sur l'utilisation équilibrée et durable de l'exploitation de ces ressources.

Le tourisme devient un consensus stratégique et une source de revenu pour le développement de São Tomé e Príncipe, ce qui a suscité, ces derniers temps, la définition et la mise en œuvre des politiques visant à la protection de l'éco-tourisme ou de l'environnement. La prise de conscience commence à prendre forme au sein de la société dans la mesure où la négligence ou la détérioration de l'environnement aurait un impact très négatif pour le pays, en particulier à l'île de Príncipe, déclarée réserve mondiale de la biosphère.

L'exiguïté territoriale du pays et sa croissance démographique justifient également l'adoption et la mise en œuvre des mesures juridiques pour la préservation des ressources agricoles. Il s'avère donc nécessaire d'assurer la sécurité alimentaire pour la population en général et pour un pourcentage des saotoméens qui dépendent de ces ressources.

L'épuisement des ressources agricoles en raison de facteurs environnementaux mettrait le pays en totale dépendance des marchandises importées, avec les implications économiques et budgétaires qui en résultent.

Les mêmes considérations sont valables pour les ressources marines, raison pour laquelle il faut faire des efforts visant à sensibiliser les citoyens quant à son importance, les avantages de la pêche responsable, les risques de pollution et la nécessité de protéger les espèces, particulièrement celles en danger, y compris les tortues, les espèces déjà sous protection. La nécessité de protéger des zones côtières devient de plus en plus une réalité.

En ce qui concerne les ressources forestières, il est à noter d'ores et déjà qu'une avance relativement à la réglementation et aux dispositions législatives adoptées dépendra, en termes d'impact, de l'efficacité de son implémentation.

La préservation des ressources forestières dépend non seulement de la survie économique d'un nombre considérable de saotoméens, mais également de l'équilibre des écosystèmes, entraînant sa réduction ou destruction, et, à l'occurrence, une diminution des précipitations, l'érosion des sols et la perte d'habitat pour les espèces souvent menacées.

Un des plus gros impacts découlant de la réforme de la Justice se rapporterait à le degré de sensibilisation des institutions publiques, privées et la population en général sur la nécessité de la protection de l'environnement. Dans ses réfractions les plus diversifiées, cette prise de conscience constituerait un facteur crucial pour le développement durable. Sans la conscience civique ne sera pas possible d'assurer la protection de l'environnement. Mais, sans un cadre juridique approprié, il sera beaucoup plus difficile de prendre les mesures nécessaires.

Malgré l'entrée en vigueur du Code pénal et des diplômes susmentionnés, il y a un énorme vide juridique en ce qui concerne la typification des crimes contre l'environnement, raisons pour lesquelles les sanctions administratives sont insuffisantes à la répression des infractions commises contre l'environnement. Il s'avèrerait donc nécessaire attribuer aux questions inhérentes à la protection de l'environnement une catégorie de bien juridique, digne d'une tutelle légale et pénale, et, dès lors, de procéder en conformité. En tout cas, pour embryonnaire, ces degrés pourraient être considérées comme un cadre juridique sans être l'objet d'une pénalité en profondeur.

Les saotoméens souhaitent qu'au niveau environnemental, les mesures à mener dans le cadre du programme de la réforme de la justice puissent contribuer à :

- a) La prise de décisions relativement au choix des projets structurants de développement et que cela prenne en compte la nécessité de protéger la nature et l'environnement ;
- b) Ce que la population dans sa vie quotidienne devienne de plus en plus amie de l'environnement, en évitant les comportements susceptibles de causer des dommages à l'environnement ;
- c) Ce qu'il y ait une plus grande implication des organisations de la société civile pour la défense de l'environnement, en tant qu'un bien-être collectif ;
- d) Ce que la punition au regard des dommages environnementaux puisse être plus efficace et effective.

2.5. La lutte contre la Corruption

La corruption est perçue par consensus qu'il s'agit d'un des plus grandes contraintes au développement de tous les pays. Le cadre de Sao Tomé et Príncipe soulève des préoccupations exprimées par toutes les couches de la société. Le manque des indices officiels n'empêche pas de conclure que le phénomène a atteint des proportions élevées dans les différents niveaux de l'appareil d'État, avec signes clairs vers son expansion que pour sa réduction.

Il est à noter que, actuellement, la classe politique est identifiée, surtout pour le citoyen ordinaire, comme étant l'élément et le principal facteur de la corruption et le principal bénéficiaire du phénomène. En fait, il est classé comme un fléau transversal à toute la société saotoméenne, à tel point que ce phénomène atteigne aujourd'hui contours institutionnels.

L'exercice de l'activité politique n'est désormais prestigieux et l'on constate que l'instabilité politique est étroitement liée à l'instabilité de gouvernance, installée tout au long du régime multipartite. Il y a des intérêts des individus et des groupes qui considèrent l'exercice du pouvoir comme une opportunité pour l'enrichissement illicite. Par conséquent, la plupart des saotoméens considère qu'une bonne partie des dirigeants ne sont pas intéressés à mettre un terme à la mauvaise performance et au dysfonctionnement de l'Administration. Une des principales aspirations exprimées par les saotoméens lors de l'auscultation au titre de l'Agenda Post-2015, c'est que le pays ait des dirigeants honnêtes et responsables, qui plaident pour l'adoption de mesures susceptibles d'arrêter et d'inverser la situation.

Ainsi, l'approbation et l'entrée en vigueur d'une loi sur la responsabilité pénale des titulaires de charges politiques serviraient non seulement à mettre un terme au vide juridique existant dans le système juridique du pays, en ce qui concerne la typification des malversations, mais également pour arrêter les violations constantes du principe d'égalité dans la Constitution de la République. Ceci étant, l'un des impacts positifs de la réforme de la Justice serait la fin de l'impunité généralisée qui prévaut au sein de la société et la responsabilisation des agents de la Fonction Publique, du fait qu'ils seraient donc appelés à prioriser l'intérêt public. De même, la responsabilité financière, civile et pénale des dirigeants politiques et des agents de l'Administration constituerait un facteur dissuasif de corruption et de mauvaise gestion, et servirait pour la promotion d'une culture de respect et de sauvegarde de la *gestion publique*. Une telle loi conduirait ou prétendrait à ce que les titulaires de postes politiques et administratifs deviennent plus prudents, plus équitable et plus sérieux dans la gestion des affaires publiques. Des changements positifs seraient, en outre, la mise en œuvre d'une culture de redevabilité de la classe politique à leurs représentés, sans que cela puisse constituer un exercice purement formelle et inconséquent, mais comme un devoir qui abouterait à accroître le niveau de responsabilisation.

L'entrée en vigueur et la mise en œuvre effective de la Loi sur la responsabilité pénale des détenteurs de fonctions politiques, ainsi que l'efficacité en matière de la redevabilité financière, civile et pénale des dirigeants et de gestionnaires constitueront deux instruments qui pourraient contribuer, à large échelle, à la réorganisation de l'appareil d'Etat, à la disparition de mauvaises pratiques, ce qui permettra la moralisation et la

crédibilité de la classe politique, dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la réforme.

La reconnaissance unanime par tous les responsables politiques et des institutions judiciaires de la nécessité de combattre sans relâche ce phénomène national, associée à une prise de conscience croissante des citoyens de l'urgente nécessité de la moralisation de la classe politique et gestionnaire, allait susciter l'approbation des instruments destinés à prévenir, surveiller, punir et lutter contre la corruption, ce qui impliquerait la mise en place d'institutions susceptibles de s'occuper de cette question.

Un des autres grands impacts de la mise en œuvre de la réforme du secteur judiciaire est sans aucun doute la lutte sans relâche contre la corruption, ce qui permettrait d'orienter les ressources disponibles pour l'Agenda du développement et pour la satisfaction du bien-être collectif.

Dans ce secteur, il est attendu par l'unanimité que la mise en œuvre des mesures aurait comme l'impact positif les résultats suivants :

- a) Réduction de l'incidence de la corruption, du népotisme et du clientélisme qui prévaut dans le pays ;
- b) Une culture politique et administrative qui prône pour le respect et la protection des affaires publiques.

2.6. La société civile, Transparence et la Bonne gouvernance

Le concept de la société civile identifie l'ensemble des institutions et des organisations sociales et des organisations non gouvernementales qui, en parallèle à l'Etat comme étant des institutions qui contribuent à l'organisation de la société. Son rôle et son importance dans un Etat de droit démocratique sont considérés normalement comme essentiels, pour sa capacité, le cas échéant, pour élever les niveaux de participation du public et influencer la définition et la mise en œuvre de l'Agenda de la politique publique, pour aider les décideurs à faire des choix responsables, visant à la poursuite de l'intérêt public et, à ce titre, de contribuer aux meilleures pratiques de gouvernance. Combinant la capacité à faire pression sur l'exercice de l'action sociale, la société civile a vocation à élever le niveau de responsabilisation du gouvernement et autres décideurs, à exiger la meilleure qualité des services publics et à observer et respecter les droits de l'homme, civils, politiques, les croyances culturelles et sociales.

Ainsi, une société civile active et dument organisée a la capacité de devenir facteur de consolidation du régime démocratique et une mesure de la qualité du système, en tant que son niveau d'organisation et d'intervention.

A Sao Tomé et Principe, les organisations non gouvernementales à but non lucratif, les associations communautaires, associations ou organisations professionnelles, organisations féminines, de défense et de la protection des mineurs et des femmes, sont appelés à surmonter le défi du renforcement de leur capacités pour jouer leurs rôles, après l'émergence d'une Fédération d'ONG. La mise en place de cette instance a été entendue comme une avance significative et, donc, une opportunité ouverte et de complémentarité des synergies. Selon une étude publiée en avril 2014 et intitulée « "la société civile, communication et promotion ", la Fédération des organisations non gouvernementales de São Tomé e Príncipe, FONG-STP, il est recommandée pour ce renforcement des capacités les mesures suivantes:

- Réflexion sur les médias dans un sens pluriel et inclusif, tout en investissant dans nouveaux formats ;
- Adaptation et diversification des supports et des messages à des publics-cibles ;
- Affirmation des «stations», soit, savoir faire entendre leur voix afin d'influencer les programmes publics et politiques ;
- Gain de compétences techniques et de monitoring (par exemple les finances publiques, gestion des ressources humaines).

Dans l'ensemble des recommandations sur la réforme du système judiciaire, il a été identifié le potentiel impact positif direct sur la société civile de la recommandation sur " la lutte contre la corruption et l'impunité de la classe politique et gestionnaire des affaires publiques, sur la nécessité de normes éthiques de la classe et encore sur la nécessité d'une loi pour la redevabilité pénale des titulaires de postes politiques".

La mise en œuvre compétente de la présente recommandation donnerait base juridique aux actions de la société civile visant à une plus grande surveillance de l'utilisation des ressources publiques, une plus grande transparence dans la gestion de ces ressources et une responsabilisation des gestionnaires, en même temps qu'on se protège contre les éventuelles représailles. D'autre part, cette démarche justifierait et appuierait les initiatives de la part de la société civile, visant à la création de mécanismes juridiques qui rassureraient des informations sur la gestion des finances publiques en général et, en particulier, le pourcentage distribué aux organisations auxquelles elles sont affectées.

En outre, nous croyons que la mise en œuvre effective de la réforme, dans son ensemble, créerait un cadre juridique plus favorable à l'intervention de la société civile, avec un impact positif sur leur développement, de fonctionnalité et de consolidation. Une justice plus efficace, plus rapide et moins coûteuse, permettrait, par exemple, la création de fondations et associations à but non lucratif, la réglementation ou toute mise à jour du cadre juridique qui les régit et l'adoption d'instruments pour le monitoring de l'utilisation des ressources allouées aux actions en faveur de la lutte contre la pauvreté et le développement. Un autre effet positif découlant d'un système judiciaire équitable, libre et impartial serait la garantie du respect des lois par rapport à un ensemble de droits, y compris le droit de protester, à la réunion, à la libre association et la liberté d'expression, au cas où ces droits ont été remis en question. En résumé, la mise en œuvre de la réforme de la justice aurait un impact positif sur la société civile, du fait qu'elle constituerait un facteur d'autonomisation des citoyens organisés et ses niveaux de participation du public, du renforcement de la qualité de la Citoyenneté et de la démocratie.

Il est prévu que la mise en œuvre des mesures prévues dans le programme de réforme du secteur judiciaire puisse permettre qu'il y ait:

- a) Une société civile plus active, responsable et avouée de son rôle ;
- b) Du renforcement de la capacité de la société civile pour être en mesure d'influencer et de contrôler l'Agenda des politiques publiques.

Au cours de ces dernières années, il est consensuel l'idée selon laquelle la bonne gouvernance implique des processus politiques et institutionnels et les mécanismes qui conduisent à des résultats qui, dans l'ensemble, visent à atteindre les objectifs de développement. Il s'agit notamment des principes tels que la légitimité, la participation, la transparence, la responsabilité, la redevabilité et l'efficacité pour répondre aux besoins des citoyens.

La concrétisation de ces principes implique, entre autres, que les citoyens aient une voix dans le processus décisionnel et que les intérêts divergents soient médiés visant à une participation élargie. Elle implique également une capacité de leadership orientée vers le développement humain, l'existence d'institutions et de mécanismes capables de gérer efficacement les ressources disponibles au profit du collectif, la responsabilité des décideurs politiques, de la société civile et privé devant le public, une certaine transparence pour permettre la circulation de l'information et de monitoring, ainsi que le

principe d'égalité des opportunités, la primauté du droit et le respect des droits de l'homme.

Confronté avec ces principes et postulats, Sao Tomé e Príncipe reste toujours un Etat fragile, nécessitant, de toute urgence, d'améliorer sa performance en matière de la bonne gouvernance et de la transparence.

Les saotoméens ont exprimés clairement leurs atteintes en ce qui concerne la performance de ses institutions susceptible de produire des résultats contraignant à toute la situation à laquelle le pays confronte actuellement.

Il est irréfutable que la bonne gouvernance dépend de l'existence des institutions et des pratiques qui permettent à l'Etat de poursuivre avec succès les objectifs d'éradication de la pauvreté et le développement durable émerge, d'une part, l'impact positif que l'application effective et globale des recommandations pour la réforme du système judiciaire aurait dans le domaine de la bonne gouvernance. Il faut tenir en compte qu'un système équitable, libre et impartial permettrait l'Etat jouer avec une plus grande efficacité, une de ses obligations de base. Analysant séparément l'impact de chacune des recommandations, il y a à souligner l'adoption de mécanismes efficaces de suivi et évaluation du processus électoral, dont la répression des infractions électorales, notamment l'achat de votes, par l'intermédiaire de la méthode connue comme « bain ». A notre avis, cette recommandation a une relation avec l'un des principes fondamentaux d'une bonne gouvernance, celui de la *légitimité*. Une implémentation efficace pourrait élever le niveau de transparence du processus électoral et par conséquent permettrait de renforcer la légitimité et le manque de légitimité des organes élus au suffrage universel.

Il nous semble important de souligner également que, compte tenu de la relation entre la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme et du fait que les tribunaux sont censés garantir le respect des droits, libertés et garanties des citoyens, les recommandations pour la réforme du système de Justice vont contribuer à la pratique de la bonne gouvernance, dans la mesure où cela conduirait à un respect plus scrupuleux de ces droits.

D'autre part, du fait que les mesures visant à réduire les inégalités sociales et à garantir l'accès de tous à la justice, vont surement assurer la protection efficace des intérêts légitimes des citoyens et des agents économiques, la mise en œuvre des recommandations pour la réforme du système judiciaire aura un impact positif, car elle

permettra le respect du principe de l'égalité des opportunités pour tous, ce dernier, inséparable de la pratique de la bonne gouvernance.

Un meilleur accès se traduirait par l'autonomisation des citoyens ou groupes de citoyens organisés, dans la mesure où cela leur faciliterait le recours à la justice, lorsqu'il faudrait faire entendre leurs voix en ce qui concerne, par exemple, les modes ou procédés de prise de décisions contestables. Lutter pour une justice plus rapide et plus efficace au service des intérêts légitimes des citoyens cerne les recommandations pour la réforme de la justice et à la participation, l'un des principes de la bonne gouvernance. Un citoyen, une organisation de la société civile ou un opérateur économique sont plus enclins à recourir à la justice, si la justice est crédible et est donc en mesure de défendre leurs droits et de renverser par le biais judiciaire une décision injuste ou inéquitable de l'Etat ou d'autre décideur qui aurait dû être prise à leurs égards. Il s'agirait vraiment d'une contribution à la pratique de la bonne gouvernance.

Finalement, il nous revient de se référer aux répercussions de la mise en œuvre de la recommandation relativement à la lutte contre la corruption et l'impunité de la classe politique et gestionnaire et à sa moralisation, ainsi qu'à la nécessité d'adoption d'une loi sur la redevabilité pénale des titulaires de charges politiques. La bonne gouvernance implique l'existence d'institutions capables de gérer avec efficacité et transparence les ressources disponibles au profit de la collective et au service des objectifs de développement, ainsi que la redevabilité des décideurs politiques, privés et de la société civile. L'impact de la mise en œuvre effective de cette recommandation sur le fonctionnement des institutions, en particulier, sur les critères qui guident les processus et les méthodes de la prise de décision en matière de gestion des ressources et du patrimoine collectif, pourrait être très positif.

La mise en œuvre effective de la réforme et la mise en œuvre d'un système judiciaire rigoureux pourraient conduire à une plus grande autonomisation de l'Etat dans la sphère administrative, par le biais du changement du comportement et de la mentalité de leurs agents et une amélioration conséquente des processus et méthodes de leadership, contribuant à la mise en place d'une culture de bonne gouvernance. A cet effet, les saotoméens aspirent pour :

- c) Un Etat fort et une démocratie plus solide ;
- d) Un pays avec des dirigeants honnêtes, responsables et qui soient de vrais leaders;

- e) Le développement d'une culture qui prône pour le travail, le mérite et la compétitivité ;
- f) Le développement d'une culture de rigueur et de redevabilité des dirigeants et des citoyens ;
- g) L'émergence d'une culture de leadership, tant au niveau communautaire, local, régional et national ;

3.– Conclusion :

A l'issue de la rencontre nationale de la Justice, il a été élaboré un programme de la réforme de la Justice basé sur les conclusions et recommandations de l'évènement. Aujourd'hui, sa mise en œuvre effective dépend essentiellement de la capacité d'appropriation de la part des dirigeants politiques et du gouvernement. À son tour, le degré d'appropriation et de la mise en œuvre sera inextricablement lié à la qualité de nos dirigeants, soit, la capacité d'inclusion et de dialogue, la capacité de renforcer l'appareil de l'Etat et l'autonomisation des citoyens, la capacité de mobilisation d'hommes et de femmes saotoméens pour la réalisation de grandes aspirations nationales.

La mauvaise qualité de leadership ou son absence est une source d'instabilité politique et un obstacle au développement humain.

CHAPITRE IV

La Communication sociale dans le leadership du développement humain. L'impact de donner une voix à une société civile libre.

Il faudrait changer le paradigme de la Communication sociale à Sao Tomé et Príncipe. Les organes de l'Etat et privés doivent présumer résolument comme des véhicules de circulation des idées qui prônent pour le développement humain, pour le renforcement de l'unité, un exemple d'impartialité. Il conviendrait réduire le monopole des acteurs politiques sur les médias à São Tomé e Príncipe, ce qui permettrait de rééquilibrer les actions et opinions des intervenants sociaux, qu'ils soient collectifs ou individuels.

Voici ce qui ressort du «São Tomé et Príncipe 2030, le pays que nous voulons» (p. 15): *“Les saotoméens aspirent pour une participation plus consciencieuse et responsable pour tous, à différents niveaux et échelons de la société, afin de capitaliser sur les fruits du rôle protagoniste dans le processus collectif de développement du pays”*. A l'ère des nouvelles informations et technologies de la communication et de la révolution numérique, les médias devraient arrêter de rêver d'être ce qu'on appelle «quatrième pouvoir ». L'on assiste à maintes informations et d'opinions sur l'Internet, tandis que la stratégie, en particulier à São Tomé e Príncipe devrait être focalisée à influencer et à contribuer, à tous les niveaux, au développement et à la croissance du pays.

Le présent chapitre, en plus de caractériser les médias locaux, propose également des pistes pour que les médias puissent jouer un rôle central dans le processus de développement humain et durable.

Caractérisation des Médias à STP

Le soutien juridique pour les médias de Sao Tomé est encore incomplet. A son article 29^a de la Loi fondamentale (liberté d'expression et d'information), il est prévu que *«tous les citoyens ont le droit d'exprimer et de diffuser ses pensées librement sous forme de mots, image ou par tout autre moyen. Il ajoute que «les infractions commises dans l'exercice de ce droit doivent être soumises à des principes généraux du droit pénal et leur évaluation de la compétence des tribunaux”*.

Cela signifie qu'il faut respecter le droit des autres et que, en cas d'extrapolation, les tribunaux doivent appliquer les sanctions. En d'autres termes, il y a des limites sur la

liberté d'expression à la presse, imposée par la Loi. Il s'agit donc de mesures préventives contre les éventuels abus de cette liberté et de protection à l'intégrité morale des citoyens, à l'assurance de l'impartialité, l'objectivité et la véracité de l'information, la défense des intérêts et de la moralisation publique, ainsi que l'ordre démocratique. Dans l'article 30° « liberté de la presse » il est dit que "la République démocratique du São Tomé e Príncipe est la garantie de la liberté de la presse» et que l'« Etat garantit un service public de la presse indépendant des intérêts de groupes économiques et des politiciens ».

On peut déduire que la liberté d'expression de la pensée à la presse n'est pas restreinte à toute forme de censure ou d'une autorisation préalable. Ce que se passe dans la pratique sera dénoncé plus loin.

La Loi disponible sur la presse (n°2/93) soulève dans son introduction que "*le processus démocratique à Sao Tomé et Príncipe devrait compter parmi ses principes fondamentaux la liberté d'expression de la pensée à travers les médias*". Le diplôme rappelle que "*la liberté d'expression de la pensée à travers les médias, intégrée dans le droit fondamental des citoyens à une information libre et gratuite, constitue un des principes fondamentaux de la pratique démocratique, la paix sociale et le progrès à Sao Tomé et Príncipe*".

Toutefois, cette loi doit être actualisée pour tenir compte de l'évolution technologique qui a permis l'émergence de la presse virtuelle ou «*en ligne*». En juin 2001, il a été approuvé la Loi sur la Télévision et sur la Radio. Elle faisait mention à l'article de la Constitution et à la Loi sur la presse «*d'établir le cadre constitutionnel et juridique de la liberté fondamentale d'expression de la pensée*». Elle découle également de la nécessité de "*définir le cadre juridique régissant la liberté de la presse, relativement à la création de stations de radiodiffusion privées, afin d'assurer, en termes réels, le pluralisme en démocratie pour les médias*".

Le même argument est utilisé pour la télévision, mais sans préciser qu'elle soit privée ou étatique. Probablement pour la simple raison qu'à l'époque on ne prévoyait pas de progrès technologiques tels qu'aujourd'hui et on pensait que les coûts inhérents à la création d'une télévision privée, compte tenu de l'exiguïté du marché, seraient hautement coûteux et donc, décourageant aux groupes économiques. Le Conseil supérieur de la presse, en tant que "*haute autorité pour la promotion de la liberté de la presse, le pluralisme et l'indépendance des médias*", et «un organisme indépendant»,

selon la Loi sur la presse, est en fonction et travaille auprès de l'Assemblée nationale. Si la législation actuellement en vigueur garantit les principes de la liberté d'expression, de presse et d'information, il est nécessaire que d'autres diplômes qui sont toujours sur des projets par plusieurs années soient approuvés. Il s'agit notamment du statut du journalisme, du code de déontologie et du règlement du Portfolio professionnel.

Le Syndicat des journalistes et des techniciens des médias (SJS) souhaite conduire ce processus, mais il est confronté avec plusieurs obstacles et contraintes liés à l'approbation des documents essentiels susceptibles d'unifier la classe.

2. Les Médias à STP

Le réseau de la communication sociale à Sao Tomé e Príncipe est caractérisé par les organes de l'Etat, des privés, ainsi que par les émissions des stations de radio et de télévision *en ligne*, particulièrement étrangères.

2.1. Organes de l'Etat

La Radio Nationale de São Tomé e Príncipe est la station la plus ancienne et celle avec la plus grande couverture. La TVS, la télévision saotoméenne, en peu plus de deux décennies, est devenue plus importante, par la force des images.

L'Agence de presse STP-Presse, ne remplit pas le rôle classique qui lui est confié, celui donc de fournisseur de matières premières aux autres agences. Tout en adaptant aux temps modernes et à la réalité nationale, cet organe produit son journal *en ligne*, qui s'appuie également sur le contenu des autres organes, entreprises publiques en particulier. *«Compte tenu de la spécificité de l'Agence, l'accent ne sera donné que des faits qui ont d'intérêt hors pays. «L'agence n'a pas l'habitude de publier tout ce qui est de nouvelles au niveau local». Notre Agence d'information continue toujours à promouvoir l'Etat»,* explique un professionnel de STP-Presse. *«Avec l'Internet, aujourd'hui, il est difficile de séparer ce qui est des renseignements destinés à la consommation interne et externe. Il faut s'adapter aux nouvelles technologies sous peine d'être dépassé par d'autres journaux virtuels ou par ce qui est nouvelle dans les réseaux sociaux»,* souligne ce professionnel. *«Aujourd'hui, l'Agence est assimilée à d'autres organes tels que la radio et la télévision pour la diffusion de contenus»,* souligne toujours ce professionnel. Il ajoute encore. *« Avec l'Internet, il est aujourd'hui difficile de séparer ce qui est information pour la consommation interne et externe ».*

Les différents gouvernements avec leurs difficultés économiques n'avaient pas fait les investissements nécessaires pour améliorer les conditions techniques et logistiques, appropriées à la réalité d'un pays en développement. Les différentes stratégies décrites étaient difficilement mises en œuvre. Les lignes budgétaires prévues sont rarement exécutées, par manque de mobilisation des ressources financières, ou, à l'occurrence, orientées à d'autres secteurs ou à des situations considérées comme les plus prioritaires. Le budget de l'état dépend à environ quatre-vingt-dix pour cent de l'aide extérieure. Pour les responsables de l'information, ce scénario de pénurie au cours de toutes ces années reflète, en général, le manque de volonté politique des dirigeants qui n'ont l'intérêt qu'à les garder très dépendantes, vulnérables et objet de manipulations.

Le taux audiovisuel pratiqué il y a longtemps, pendant la période coloniale, n'a été approuvée que récemment par le XV^e Gouvernement constitutionnel. Sa mise en œuvre sera certainement un ballon d'oxygène pour les Médias *«Le jour où les médias auront des meilleures conditions pour leur travail, ces problèmes seront surmontés»* : manifeste un leader de la société civile.

D'autre part, il faudrait que *"les médias, au moins ceux qui sont publics, puissent s'organiser pour pouvoir contribuer à leurs propres besoins d'organisation. Le secteur n'est pas correctement organisé pour répondre aux besoins. Il lui faudra restructurer, réorganiser, avec des personnes en mesure de répondre à la demande de la société"*, admet le chef d'un organe de l'Etat.

2.2. Ressources humaines

La communication sociale éprouve des insuffisances en matière des ressources humaines, du personnel ayant une solide formation en médias, soit, des cadres de formation supérieur. De ce groupe, très peu ont eu l'occasion d'approfondir leurs expériences dans les médias internationaux, qui est toujours un atout, notamment dans le plan d'organisation.

En plus, une attention n'a guère été donnée aux critères de recrutement du personnel de la classe. Les relations familiales, d'amitié et sympathie politique ont été celles priorisées, au lieu de connaissances et de compétences techniques. Tout cela, combiné avec la politisation excessive des organismes de la Fonction publique et le surdimensionnement des organes, a influencé la qualité des produits offerts par les médias d'Etat. Un autre aspect à considérer est l'absence d'un plan stratégique national

pour le secteur. Pour la période 2008/2012, le pays a pu élaborer ce plan, avec le soutien de l'UNESCO, mais cela n'a resté que sous le plan de projet. Un plan de ce type aurait aidé, entre autres, à intégrer des documents importants comme le Document de la Stratégie Nationale pour la Réduction de la Pauvreté, les Objectifs du Millénaire pour le développement, avec un plan d'Action capable d'assurer de façon consistante les contenus visant à faire le monitoring des objectifs fixés. Ce plan aurait été également mis à jour lors des propositions récentes – contribution du pays à l'Agenda de Développement Post-2015 ou pour sa vision 2030.

2.2. Les Organes des Médias privées à la Communication Sociale nationale

Pour la presse écrite et des radios privées, la situation n'est pas mieux. La presse privée est marquée par des irrégularités. Les titres apparaissent et disparaissent, normalement; certains plus vite que d'autres. Seul a réussi à se maintenir sur le marché depuis environ deux décennies.

Pendant la période électorale, certains de ces journaux, normalement en format A4, ont ressuscité et sont morts une fois les résultats électoraux et la composition du Gouvernement aient été connus.

Les principaux facteurs responsables de ce scénario sont : l'absence d'un parc graphique, dû à l'exigüité du marché, qui facilite l'impression des items publicitaires à des prix acceptables, culture de lecture réduite et manque de soutien de l'Etat. Donc, en générale, il n'y a pas de libellés officiellement constitués. Le directeur accumule les fonctions de rédacteur en chef et de journaliste, nonobstant avoir certains collaborateurs, volontaires, en majorité. Les journaux digitaux deviennent l'alternative aux hebdomadaires. En fait, ces journaux arrivent à surmonter les problèmes qui confrontent les journaux conventionnels, grâce à la dynamique conduite par leurs responsables qui, dû aux bonnes relations entretenues avec d'autres entreprises ou institutions journalistiques, cherchent à être plus réguliers dans la mise à jour de leurs journaux *en ligne*.

Des stations de radio privées actuellement existantes sont en fait des chaînes thématiques, la plupart de vocation religieuse, avec quelques services d'information. Une station généraliste qui a essayé de ressusciter, n'a pas pu résister par manque d'argent. Quant à la télévision, les expériences privées en la matière se situaient au niveau de l'Internet.

Le pays commence à donner ses premiers pas vers l'inclusion digitale avec l'installation des fibres optiques, dont le réseau est en train de l'élargissement. Actuellement, l'accès à internet est relativement plus facile dans la capitale. A l'exception de la ville de Santo Antonio à Principe, l'internet n'est pas encore ouvert aux lieux publics pour que les jeunes puissent l'accéder librement.

Les jeunes qui cherchent à passer beaucoup de temps sur l'internet déplorent le fait qu'il existe de très peu contenus en Web, Blogs ou Réseaux sociaux, pour des thèmes culturels saotoméens. Cette difficulté est due probablement à l'absence de divulgation. Cependant, il n'y a toujours pas des initiatives qui soient développées pour combler cette lacune ; la mentalité étant toujours d'attendre que les autres le fassent.

Les organes audiovisuels de l'Etat ont encore des limitations pour placer ses contenus dans cette plateforme, à l'intention particulière de la diaspora pour qu'elle puisse suivre les événements dans le pays.

Cependant, le public, dans le cadre de la coopération, a l'accès aux chaînes de télévision avec des émissions dirigées vers l'Afrique. C'est le cas de la RTP-África Internacional et la TV5-Monde/Afrique.

Il en va de même pour la radio : Afrique-RDP, Radio-France internationale (RFI) et la voix de l'Amérique (VOA). Les deux derniers, en plus de portugais, ont des émissions dans les langues respectives, à savoir Anglais et Français.

La voix de l'Allemagne, DW, a signé un accord avec la Radio catholique JUBILAR, pour son service en Portugais pour l'Afrique. L'argument a été qu'elle n'était en mesure de répondre à des exigences imposées par la direction de la Radio nationale à l'époque. Ces dernières années, il n'a pas eu des contreparties significatives envers ses organes officiels du pays.

D'autre part, ceux qui peuvent payer pour les services fournis par l'intermédiaire de satellites installent leurs propres antennes paraboliques et accèdent aux autres chaînes internationales de télévision et de radio.

3. Accès à l'information et à l'exercice de la liberté de la presse à STP

Sao Tomé et Príncipe n'est donc pas un Etat fermé dans ce chapitre d'informations. Il est en fait l'un des résultats de la démocratisation.

Toutefois, l'exercice de la liberté de la presse prévue dans la Loi fondamentale a une relation directe avec accès aux sources d'information de la part de journalistes. En vertu de la Loi, le journaliste a libre accès à tous les documents publics et sources d'information. Pour ce faire, les entités étatiques ou privées sont appelées à fournir l'aide nécessaire et faciliter leur accès aux sources d'information pour mieux remplir leurs fonctions, sauf dans des cas particuliers.

Celles-ci englobent les processus en cours d'instance, les documents classifiés ou protégés par une législation spécifique, les données personnelles autres que les nominatifs documents publics aux tiers, les documents qui révèlent secret commercial, industriel ou ayant trait à la propriété intellectuelle, artistique ou scientifique, ou, à soutenir les actes préparatoires des décisions législatives ou instruments contractuels. Sûrement qu'il y a des contraintes à ces niveaux et les causes sont diverses.

Il est supposé que l'exercice du pouvoir dépend de la maîtrise de l'information. Mais il n'est pas moins vrai que le partage d'information exige une relation de confiance, réduit le niveau des tensions sociales possibles et peut aider à mobiliser les consciences pour mitiger les problèmes.

Les différentes entités publiques et privées, ont la tendance plutôt de contrôle que d'avouer que la dynamique des médias est bien plus intense que celle administrative. En particulier dans le secteur public, la directive n'est lascive au point des subordonnés pouvoir parler sans l'autorisation du directeur et ce, à son tour, sans celle de son ministre ou de sa ministre.

Toutefois, cette procédure peut être contournée selon le niveau de confiance qui inspire le journaliste. Certaines sources, par exemple, refusent de fournir des renseignements avec la crainte qu'ils induisent en erreur. Porém, a maior parte de profissionais da comunicação social, bem como responsáveis de organizações da sociedade civil coincidem em que existe liberdade de expressão. Cependant, la majorité des professionnels des médias, ainsi que les responsables des organisations de la société

civile sont d'avis qu'il y a la liberté d'expression. *«Il y a la liberté d'expression et de pensée et souvent de façon exagérée. Dans ce cas, il faudrait appeler l'attention des gens à ce libéralisme à outrance, ce qui normalement n'est pas fait. La liberté d'expression existe à Sao Tomé et Príncipe, contrairement à nombreux pays africains que je connais»*, assure un activiste de la société civile.

«Un journaliste doit faire preuve d'audace. Il ne devrait pas se sentir intimidé. Il y a la liberté de la presse, d'expression, mais, dans la pratique ce n'est pas le cas. En fait, la liberté d'opinion est exercée par certaines personnes aventureuses», explique le responsable d'un organisme privé.

«Je n'ai pas ressenti de pression. Il y a des questions de responsabilité. Je peux souligner donc qu'il faut avoir du respect entre certains organes et entités en la matière». Vu la façon dont notre société est très diminuée par rapport à l'éducation ou de comportement civique... certains considèrent qu'il ne faudra pas introduire des modifications au texte pour l'encadrer aux paramètres appropriés, sous peine de permettre en question la liberté de la presse. Cette confusion peut être expresse», dit un responsable d'un organe de l'Etat.

«Chaque journaliste a à écrire et à trouver son angle d'approche. Chaque journaliste a sa forme d'écrire et s'avère limité, à l'occurrence. Dans le parcours de sa formation, il s'habitue à s'attacher à un aspect ou à une image donnée liée à la non-liberté de la presse. Mais cela existe. Tous les professionnels de la presse sont libres à écrire, tant qu'ils le fassent suivant les règles. Souvent, il arrive à autocensurer» avoue un professionnel indépendant.

4. Les médias, la société civile et le développement humain

Tous reconnaissent l'importance et l'influence que les médias peuvent avoir sur la vie des citoyens. Quelqu'un a déjà défini, les médias sont une «arme à double tranchant ». La façon dont elle est utilisée contribue à façonner les comportements et les attitudes, pour meilleur ou pour le pire. Naturellement que, desservant l'information et tout autre contenu qui prône pour la rigueur, la précision, la profondeur et la diversité, à caractère pédagogique, cela contribuerait à former des opinions libres et indépendantes. Il s'agirait en fait d'un support indispensable à la formation de citoyens, poursuivis par une contribution constructive et proactive. Le contraire peut induire à la diffraction du développement de la personnalité.

«Idéalement, les médias et les gens cherchent à trouver des façons d'utiliser la puissance de la communication dans un plan productif et moins égoïste possible (aux propres avantages/bénéfices des intéressés). Avec des actions réflexives et bien articulées avec l'approche sociale, l'on aiderait à diminuer l'indice de la violence physique et émotionnelle que la population souffre, de même qu'éviter le chaos social. Avec des actions articulées, la société aurait plus de chance d'atteindre un meilleur équilibre émotionnel, normalement miné par les pressions et les difficultés qui nuisent aux valeurs morales et éthiques», lit dans un texte sur Internet au sujet de "l'influence des médias de masse dans le développement de la personnalité et le comportement des individus" de Maria Esther Cambréa Alonso (domaines de langue IV – 2004).

Le développement humain, selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), *«est celui qui place les gens au centre du développement, qui traite de la promotion du potentiel des personnes, en augmentant leur potentiel et la jouissance de leurs libertés de vivre la vie à leurs discrétions».*

«Le développement humain est le processus par lequel une société améliore la vie de ses citoyens sous forme de croissance des denrées susceptible de satisfaire ses besoins de base et complémentaires et de la création d'un observatoire des droits de l'homme, susceptible de promouvoir le respect aux droits de l'homme à deux sens. Il est également considéré comme le nombre des options qui ont un être humain dans son propre milieu, pour faire ou être ce dont il veut faire ou être et une variable-clé pour le classement d'un pays ou une région».

D'une façon générale, «le développement humain est l'acquisition des individus, des communautés et des institutions, qui les rendre capables de participer efficacement à l'édification d'un monde prospère tant dans un sens matériel que spirituel». Tel qu'il est connu, l'Indice de développement humain (IDH) est une mesure du développement humain dans le pays. Cet indice est établi par le Programme des Nations Unies de développement (PNUD). L'IDH est un [indicateur social](#) comprenant trois paramètres statistiques : une vie longue et saine, l'éducation et le Niveau de vie.

Comme il a été dit au début de ce chapitre, l'action des médias à Sao Tomé et Principe devrait viser à influencer et à contribuer au développement et à une croissance durable du pays sous ses différents aspects.

L'un des principaux obstacles au développement du pays et reconnu par tous est l'instabilité politique. Les causes identifiées sont plusieurs, parmi eux, la défense des intérêts personnels et de groupe.

Certains chercheurs sont unanimes à confirmer que la tendance de la conflictualité entre les saotoméens remonte à des siècles et que la notion de Nation n'est guère consolidée.

Albertino Bragança, dans sa conférence sur «l'identité culturelle et saotomensité», dans le cadre de la célébration du 36ème anniversaire de l'indépendance, a affirmé (p. 1) :

«De plans, programmes et projets y compris du gouvernement sont structurés, formulés, des études de diagnostic sont élaborées, et il y a une sensibilité et engagement de la classe politique de chercher des solutions susceptibles d'éviter le déficit auquel le pays s'enfonce davantage, sans aboutir à des résultats tangibles». Il questionne à la suite :

"Est-ce que cette contrainte est due au manque des ressources (humaines, matérielles, financières et autres) avec laquelle le pays confronte traditionnellement ou aurait-il quelque chose d'autre qui perturbe le chemin du développement durable auquel nous sommes tous concernés?"

«Ne serait-il que, compte tenu des contraintes ci-dessus, il serait hautement nécessaire d'aborder les questions de fond face à notre identité, de façon à rendre viable le parcours collectif de l'avenir du pays? »

«N'est-il pas temps de s'inquiéter d'un problème qui semble affecter significativement notre développement et focaliser désormais sur une réflexion profonde sur le rôle de la culture dans la construction de l'Etat et la relation entre la culture et le développement?» (p. 8)

«Comment caractériser la situation d'un Etat comme le nôtre, dont la réalité, résultant des vicissitudes historiques, démontre que la nation est encore en formation et que la culture, par inhibition, insensibilité ou par incompréhension d'élites, est très loin d'assumer son rôle agglutinant?». Et, pour conclure: «si la culture est l'embryon qui habilité et soutienne la nation et son Etat, il est temps de discuter de notre identité, du point de vue de l'élaboration d'une politique culturelle qui prenne en compte les particularités du tissu social saotoméen et le renforcement et la consolidation de l'Etat de droit démocratique, actuellement en construction».

De jeunes étudiants sont également ont de soucis quant à la direction qui entoure le patrimoine culturel saotoméen, voire son absence. Ils se sentent, d'autre part, influencés par les médias, parce que la tendance est à vouloir en savoir plus, être informé.

«Par exemple, en ce qui concerne la culture, nous ne voyons pas l'Internet presque rien sur la culture de notre pays. Les valeurs qui nous aideront à l'avenir nous ne voyons pas dans les médias. Le peu de diffusion qui font les organes sur nos valeurs a une influence significative sur les jeunes. En fait, nous sommes en train d'adhérer à la culture étrangère plutôt que celle de notre racine, en voie de disparition jour à jour. «Par exemple, toujours par rapport à la culture, lorsque nous accédons à l'Internet, rien n'est posté sur la culture de notre pays».

«Nous sommes critiqués par mauvaise éducation, mais ce sont les plus âgés qu'oublie qu'ils ont leurs parts de responsabilité». Les valeurs morales et culturelles sont en train de se perdre davantage. L'éducation à domicile elle-même est influencée. «Quinté glandji» (le grand jardin qui rassemble plusieurs membres de la famille) est une tradition en disparition, également. Nous devrions rattraper cette habitude. Cela nécessite que le travail des médias en fasse référence et attire l'attention du peuple». Il y a un canal Web TV qui dispose d'une plate-forme portant ce nom. Cette plateforme facilite la transmission des valeurs, grâce à une approche d'interaction. Leurs gestionnaires considèrent que les nouvelles technologies dans le cadre des réseaux sociaux peuvent valoriser davantage cette tradition de "glandji Quinté".

Dans le document de politique culturelle 2012 du ministère de l'éducation, de culture et de formation, il est dit que *«dû à l'importance que l'on attribue à la durabilité du développement humain, la culture doit faire l'objet d'attention de la part de l'Etat, surtout lorsque, dans la pratique, des réunions et consultations organisées par disponibilités de coexistence-modèle, nous induit à perdre sa spécificité. Cela peut donner lieu à un changement d'identité dû au fait des traits qui lui sont caractéristiques soient déformés différemment»*. (p. 6)

Dans ce document, il a été souligné la nécessité de définir *"une politique culturelle pour guider les formes d'expression et les possibilités d'intervention, en respect à la diversité culturelle, pouvant contribuer donc à améliorer, encourager et sauvegarder les manifestations culturelles nationales. Il s'agit donc de sauvegarder ces manifestations comme expression de soi de la santomensité et de répondre aux attentes de la population en matière de développement"*. (p. 6).

La politique culturelle est comprise comme «un instrument d'orientation» des procédures qui supportent les interventions dans ce domaine dans le but de corriger ce qui ne va pas, pour éviter sa dégradation, afin que «les saotoméens puissent redécouvrir les points de convergence pour renforcer leur identité».

«Cette optique est conçue en tenant compte les concepts de droits de l'homme, de la diversité culturelle, de l'identité culturelle et de la citoyenneté participative et de postulats et paramètres de gestion d'organisation qui découlent de la dynamique du loisir et du temps libre, mais aussi des opportunités d'emplois et des activités génératrices de revenu», ajoute le texte (p. 7).

Certains principes ont été proposés dont celui de "*défense de la culture comme instrument d'affirmation de l'identité nationale*" ; «*valorisation de la culture comme facteur catalyseur de développement économique et social et de croissance intellectuelle*» ; «*la liberté d'expression culturelle et des échanges artistiques et culturels comme une contribution à la promotion de la compréhension, du respect et de coexistence pacifique*». (pp. 8-9) Malgré plusieurs déclarations afin de mettre fin d'une fois pour toutes à l'instabilité régnant jusqu'ici, la classe politique en général, semble encore eu du mal à trouver des points d'entente et d'agglutination des axes de développement humain.

On remarque que la société éprouve une certaine saturation avec cet état de choses qui empêche le développement effectif du pays.

L'alternative serait donc un média plus dynamique et une société civile plus active qui prône pour le développement culturel ou à la *saotomensité* comme moyen de pression. C'est l'une des plateformes qui est capable de servir comme un facteur de cohésion sociale, promoteur de la confiance entre les citoyens l'auto-estime collective. Ignorer le contexte culturel est presque condamner à l'échec des projets de développement.

Selon un responsable d'une organisation de la société civile "*nos dirigeants politiques retracent les politiques et les exécute. Il n'y a pas d'espace intermédiaire d'auscultation à la société civile, de façon à que le consensus soit plus élargi. Le pays a connu plusieurs politiques publiques, mais, lorsqu'elles sont évaluées le résultat n'est celui escompté. Nous voyons qu'il y a toujours quelque chose qui a échoué. L'idée est d'essayer de créer un espace de sorte que nous puissions nous-mêmes influencer nos*

décideurs, jusqu'à ce qu'ils se rendent compte qu'ils ont à trouver une place pour le dialogue avec la société civile, en vue d'une démocratie plus participative".

La société civile est dans une période de transition. Les ONGs ne veulent pas être appelées uniquement pour exécuter des projets. Elles veulent avoir un mot à dire dans le monitoring des politiques, et, avant cela, participer tant dans la phase de conception que dans la phase d'évaluation.

Tel que dit l'étude « La société civile, Communication et le Plaidoyer à São Tomé e Príncipe» les organisations de la société civile (p. 13) ont besoin du *«renforcement des capacités institutionnelles (capacités de négociation, de communication, de mobilisation et d'articulation des acteurs prenants.) Elles ont donc besoin de renforcer leurs capacités financières (infrastructures appropriées et ressources pour couvrir les besoins opérationnels inhérents aux activités de monitoring). Dans un contexte de ressources limitées, la collaboration et recherche de complémentarités entre les OSC devient essentiel, pour pouvoir être en mesure de faire entendre leurs voix.*

En premier lieu, la «Gagner de la voix » passe aussi par gagner un espace chez les médias locaux.

Ce qui est de l'évaluation des organisations de la société civile en ce qui concerne les médias à São Tomé e Príncipe ?

Certains de leurs représentants interrogés pensent que les médias pourraient faire davantage, en dépit des difficultés auxquelles ils sont confrontés.

«Je pense que la société civile, dans la mesure où il y a des choses à être diffusées, doit aller à la rencontre des médias». C'est au sens inverse, lorsque je dis qu'il peut-être plus. Je veux dire donc que les médias, en répondant aux soucis des organisations de la société civile, seront en mesure de les aider à promouvoir leurs actions, leurs activités et leurs besoins. Cela serait suffisant pour qu'il y ait un tel mariage, le mariage le plus efficace entre les organisations de la société civile et les médias nationaux.

«Il faut rassembler les forces des gens avec capacités de pouvoir informer et de faire de recherches au préalable». Ils sont normalement très limités dans le domaine de la recherche. Souvent, il y a des histoires qui sont postées, et après l'on assiste à des situations embarrassantes. Je pense qu'il est important que les médias se déplacent sur le terrain pour investiguer, même si cela prendra du temps, mais l'information est censé être sérieuse et vraie».

Aussi, *"il y a des organisations de la société civile qui ont besoin d'un renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et fonctionnelles, pour être en mesure d'améliorer leur contenu. En tout cas, elles arrivent à passer des messages. Au moment où une organisation de la société civile veut transmettre un message elle va derrière les médias et elle arrive à le faire passer avec une certaine fréquence et bien».*

Les autres responsables de l'ONG pensent que les médias donnent "plus de priorité aux sujets de la politique. *En fait, des sujets liés à la société liée à civil ne sont pas abordés dans une perspective globale, mais plus en profondeur. La divulgation de la nouvelle est faite, mais il n'y a pas un travail de comprendre ce qui se cache derrière elle. Il faut améliorer l'approche que la société civile présente du développement"*.

La FONG-STP développe un projet désigné «la société civile pour le développement», avec trois composantes : communication, renforcement de capacités et sensibilisation. Le but est d'améliorer la capacité de dialogue de politique sociale de la société civile organisée.

«Les médias sont invitées à commencer à contrôler ce processus de façon à ce que, par le biais de sa société civile, ils puissent influencer les décideurs pour provoquer le changement. Il faut encore travailler sur cet aspect de relation entre les médias et la société civile. Pour cela, il faut les journalistes soient disponibles à participer à des formations que la FONG organise en vue de la transparence, l'efficacité et l'élaboration des politiques, afin de s'approprier de cette approche et se rendre compte que la société civile est un agent de développement intéressé à participer au dialogue sur les politiques,, pouvant donc exprimer leurs points de vue".

«La communication a un poids fondamental. La structure actuelle des médias-je crois ne permet pas beaucoup faire. La population est pauvre. Le marché de la publicité est faible. Ces organes n'ont pas beaucoup de moyens pour répondre à leurs besoins. D'autre part, il y a la question de la formation, plus la spécialisation. Le cas échéant, les approches seraient différentes».

«Des questions publiques ou privées de la société civile ne sont pas beaucoup. Certaines ONG ont pris des mesures importantes dans le processus de développement, mais l'approche dans les médias n'a pas été la meilleure. Les événements sont divulgués mais pas en profondeur en termes de la qualité du travail développés par des

ONG. Mais il est vrai que lorsque l'ONG fait appel et demande la collaboration de ces organes, ils participent».

«Le fait que les journalistes aient un très faible revenu, il est facile d'être influencés par les partis politiques. S'ils auraient à améliorer cet aspect, je pense que les choses seraient mieux. Leurs propres organes devraient promouvoir cette proximité, ouvrant des espaces à la société civile, pour qu'elle puisse, à travers les médias, influencer les politiques publiques et conduire à un développement plus efficace».

Les jeunes, à leur tour, prétendent être profondément liés aux médias, tellement ils aspirent pour une information. Aussi, il faut noter que le pays est insulaire et que le besoin de contact avec l'extérieur est de plus en plus une nécessité.

«Parfois nous conduisons des petits rassemblements de jeunes pour discuter de certaines questions liées aux jeunes, mais nous ne voyons pas la présence des médias. Nous avons essayé d'aller chercher des TVS, mais il y a toujours des contraintes. Je pense que c'est négatif, parce que c'est que ces petites choses deviennent grandes choses demain ».

«La radio nationale et la télévision ne fonctionnent qu'en fonction du gouvernement a ou b. Il y a du gouvernement qui contrôle plus que l'autre».

Quelle appréciation font les médias de la société civile ?

Selon les professionnels des médias privés et thématiques *"les questions relatives à la société civile occupent une place importante dans l'agenda des organes de souveraineté"*.

Certains journalistes des organes de l'Etat trouvent *" la société civile n'est pas correctement structurée et ces organisations sont liées à des partis politiques"*. Ils admettent que les questions liées à la société civile n'ont pas beaucoup de place dans le service d'information. Et la couverture n'est que pour la plupart des événements.

Aussi, la société en général ne donne pas beaucoup de choix lorsqu'il est question d'analyser en profondeur une question donnée.

Pour les responsables de médias, *"OSC ont un accès très limité à l'information et, par conséquent, l'intérêt est réduit aux médias comme une source"*.

Des Universités, par exemple, n'ont pas de commissions indépendantes qui alimentent la réflexion publique sur les différentes questions.

À son tour, le Conseil Supérieur de la presse est d'avis que *"la société civile, en termes de médias sociaux n'a pas d'expression pour être suffisamment exploitée. Par conséquent, il est encore très élémentaire. On peut faire référence à quelque présence de la FONG sur le programme TV Ligne directe; même s'elles sont là, ce n'est pas consolidé. Il y a des tentatives, mais les pas sont encore un peu vacillants"*.

Certaines organisations utilisent antennes de la radio pour passer les programmes sur l'environnement. Les agriculteurs expriment des opinions sur leurs activités, leurs projets de vie pour lutter contre la pauvreté, ou alors des questions liées à la santé, dans le cadre de campagnes contre le sida ou de la grossesse précoce.

«Pour s'affirmer, surtout pour convaincre et conquérir le leadership, la société civile doit apparaître plus pour devenir plus intéressante», exprime la CSI.

5. Conclusions

Pour que les médias prennent l'initiative dans le contexte du développement durable de Sao Tomé et Príncipe, il faudra, tout d'abord, définir une stratégie et ajuster les politiques éditoriales des organes à ce but ultime. Evidemment il faut respecter la diversité, d'autant plus que sur le point de vue juridique, il y a des préalable de de l'exercice de la liberté d'expression, de pensée et de la liberté de la presse.

Toutefois, les instruments mentionnés ne seront pas suffisants sans qu'il y ait des ressources humaines capables de comprendre et d'interpréter les phénomènes qui se produisent dans les médias comme dans la société en général. Cependant, le travail doit être fait et il faut chercher à combler les lacunes quant à contribution valable des professionnels et chercheurs saotoméens à la diaspora.

L'on entend parler à maintes reprises que l'Etat de Sao Tomé et Príncipe ne valorisent pas ses cadres, surtout, lors de l'élaboration des programmes et projets. Pour l'instant, ils ne sont pas beaucoup disponibles à se prononcer d'une façon critique. Le nombre est tellement réduit qu'il n'y aurait suffisamment pas des opinions à recueillir.

De toute façon, les médias locaux ont à s'organiser pour mettre en place leur réseau qui leur facilite de conduire, suivre et évaluer les aspects pertinents du développement

humain, ouvrant des espaces qui puissent contribuer à créer un mouvement multiplicateur civique de bonnes pratiques, innovations et initiatives pour de solutions.

En parallèle, dans le quotidien, ils doivent disposer des documents essentiels qui sont produits, afin de renforcer l'argument, en plus de la réalité culturelle du pays.

A propos, la culture peut et doit contribuer, comme on dit dans le document de politique culturelle du ministère de l'éducation, culture et formation, afin que «les saotoméens trouvent des points de convergence pour le renforcement de son identité».

Elle a des ramifications dans les "concepts de droits de l'homme, diversité culturelle, appartenance culturelle, identité culturelle, citoyenneté participative et qui prônent pour les paramètres d'organisation et de gestion qui génèrent les dynamiques de loisirs et de temps libres, ainsi que des opportunités d'emplois productifs et de revenu" .

Comme cela a déjà été dit, étant donné la difficulté de la classe politique à trouver un consensus qui pourrait garantir la stabilité et le développement humain, la contribution de d'un média plus dynamique et d'une société civile plus active et culturelle pourrait être un atout, dans la mesure où elle pourra jouer un rôle fondamental de pression en termes d'appui au développement culturel ou de la santomensité. C'est l'une des plateformes qui est capable de servir comme un facteur de cohésion sociale, promoteur de la confiance entre les citoyens l'auto-estime collective. Ignorer le contexte culturel est presque condamner à l'échec des projets de développement.

En tenant compte du fait que la majorité de la population est jeune, il convient de motiver et d'engager ces citoyens dans l'approfondissement de la réalité culturelle. Ce processus devrait impliquer les jeunes d'âge scolaire, des zones urbaines et des communautés rurales.

La sphère d'action est immense. Elle couvre les habitudes, les coutumes et les traditions ; musique, danse, arts visuels, gastronomie et le patrimoine en soi.

Par exemple, par le biais du «Tafua», une danse pratiquée par les descendants des contractés de l'Exploitation agricole Monte Café, on pourrait reconstruire la réalité coloniale avec les protagonistes encore en vie et leurs descendants. Ce script pourrait être enrichi par des histoires qui impliquent l'héritage colonial.

Pourquoi ne pas essayer de comprendre le sens du rituel païen qui entoure les activités de célébration du Saint Isidore ou «San Zudón», le saint patron des agriculteurs, adopté

par des résidents de Ribeira Afonso ? Beaucoup croient que c'est un Saint Patron et contribue à améliorer la vie des gens.

Il conviendrait également de créer des mouvements de défense et redressment des manifestations culturelles telles que Deixa, Kinah, Bligá, Ússua et Lundú de Plomón. Ne serait-il pas juste de protéger les manifestations du folklore saotoméen, mais surtout approfondir les recherches en matière de la philosophie, des enseignements et des valeurs qui les sous-tendent ?

En gastronomie, par exemple, il serait souhaitable de connaître et de propager les légumes qui font partie des plats traditionnels tels que calulu ou djogó et qui d'ailleurs sont bonnes pour la santé.

Dans l'artisanat, l'expérience interrompue de certains projets indique que le pays peut tirer parti de sa flore pour produire le papier, l'encre et d'autres dérivés pour créer des produits «*Made in STP* ».

Pourquoi ne pas admettre que de petits fabricants de leurs propres jouets comme Scooter, ou voitures avec tige métallique ou banane avec roues de fruit à pain, si bien ciblées, peuvent intégrer des équipes innovantes ?

Les jeunes de l'Association de la jeunesse du Lycée se plaignent de manque d'information sur la culture du pays dans le réseau mondial. Ils peuvent être proactifs et activistes de ces thèmes, par le biais de recherche et de promotion des événements de divulgation. Des jeunes et des organisations de la société civile peuvent structurer pour effectuer ce type d'actions, sans attendre que des conditions particulières soient créées. Ils peuvent avoir des initiatives pouvant être facilitées avec la monétisation des nouvelles technologies de l'information et de communication.

CHAPITRE V

La société civile à STP: Typologie des organisations et des besoins *Développer son leadership*

1. Contexte

Cette étude est réalisée dans le cadre de la préparation du quatrième rapport national sur le développement humain, dont le thème central est "*Qualité de leadership en tant que facteur inhibiteur de l'instabilité politique et promoteur du développement humain*".

Parallèlement à l'instabilité politique pérenne, Sao Tomé et Príncipe direct coexiste, sur le plan économique, avec une situation d'interdépendance externe.

Avec environ 180 000 habitants¹⁴, il est constaté que plus de 50 % de la population vit dans la pauvreté, et environ 15 % vit dans une pauvreté extrême.

Le pays a déjà produit deux documents de Stratégie National de la Pauvreté (DSRP), le premier étant en 2002, revu par le gouvernement en 2005, afin d'y inclure les objectifs de développement du Millénaire (ODM)¹⁵, compte tenu du fait que l'Etat saotoméen avait également adopté, lors du Sommet mondial de septembre 2000, la Déclaration du Millénaire des Nations Unies.

Selon le deuxième rapport national de suivi des OMD, en 2008, malgré les progrès réalisés, il n'y a que trois¹⁶ des huit OMD qui peuvent être atteints par Sao Tomé et Príncipe en 2015.

¹⁴ Source: INE, Recensement Général de la population et de l'habitat, 2012.

¹⁵ Les huit (8) Objectifs de Développement pour le Millénaire : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim; Assurer une éducation de base universelle; Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme; Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans; Améliorer la santé maternelle; Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies; Assurer un environnement durable; et Mettre en œuvre un partenariat mondial pour le développement. Les pays membres sont appelés à atteindre ses objectifs en 2015.

¹⁶ A savoir: Assurer une éducation de base pour tous; Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans; Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies.

La mise en œuvre du premier DSRP n'a pas non plus été la meilleure, tel que le dit les rapports de suivi et de l'évaluation de l'impact des mesures et des programmes mis en œuvre.

En 2012, la deuxième Stratégie National de Réduction de la Pauvreté (DSRP-II) a été adoptée pour l'horizon 2012-2016.

Il est donc prévu pour ce chapitre de connaître quel est le rôle que peuvent jouer les organisations de la société civile (OSC) dans le développement durable à Sao Tomé et Príncipe.

Deux principaux objectifs sont attendus pour cette étude: Premièrement, concentrer sur la typologie des OSC existantes. Deuxièmement, procéder à une analyse sur le leadership des OSC dans le pays. Mais, puisqu'il s'avère important connaître quelle était la trajectoire des OSC à Sao Tomé e Príncipe, avant de se concentrer sur les deux principaux objectifs de l'étude, un bref historique sera présenté ainsi que l'encadrement théorique de concepts de la société civile et d'organisation de la société civile.

2. Cadre théorique

Tout d'abord, il est nécessaire de distinguer la société civile de l'organisation de la société civile.

Il y a plusieurs définitions de la société civile, la première étant celle du philosophe écossais, Adam Ferguson, qui a écrit le premier livre sur la société civile en 1767, un ouvrage intitulé « essai sur l'histoire de la société civile ».

Compte tenu de l'objectif de cette étude, la définition de la société civile utilisée est désormais celle formulée par le philosophe et anthropologue Ernest Gellner. Selon Gellner, «la société civile» est un ensemble d'institutions non gouvernementales, susceptibles de faire le contrepoids à l'Etat et qui, bien que cela n'empêche pas son rôle de régulateur des intérêts et des réserves coécrites liées à la préservation de la paix sociale, cet ensemble d'institution peut l'empêcher l'hégémonie et l'atomisation de la société".

Par conséquent, la société civile englobe une grande variété d'organisations non gouvernementales qui visent à limiter les pouvoirs abusifs de l'Etat et du gouvernement, contribuant d'une part à construire une société plus juste et moins

asymétrique et, d'autre part, attirer l'attention sur les excès commis par le gouvernement et l'Etat en vue de garantir les droits et les devoirs des citoyens.

Au sein de la société civile il a des ONG (organisations non-gouvernementales), organisations religieuses, syndicats, groupes autochtones, des organismes de bienfaisance, des groupes communautaires, associations professionnelles et fondations.

En ce qui concerne les OSC (organisations de la société civile), selon Nildo Viana, sociologue brésilien, il s'agit « d'une médiation bureaucratique entre la société civile et l'état »¹⁷. Toutefois, il convient de noter qu'il n'y a pas de consensus relativement à la désignation de ces organisations. Elles sont désignées normalement par : économie sociale, économie solidaire, secteur tertiaire, secteur à but non lucratif, économie populaire, entre autres.

Les différentes désignations impliquent différents cadres théoriques et des contextes historiques, qui n'est pas question pour le moment, mais aussi " *interprétations distinctes au sujet du rôle de ces pratiques et/ou des initiatives dans la société, en particulier à la place qu'elles devraient occuper en ce qui concerne les sphères de l'Etat et du marché*"¹⁸.

Cependant, il y a des points communs entre les différentes significations qui nous permettent de conclure que le phénomène se caractérise par deux acceptions: une dimension sociale, dans la mesure où elle traite de la résolution des problèmes sociaux des populations vulnérables ou exclues ; une autre économique, dans la mesure où, en tant qu'une alternative à l'économie, elle est supposée produire de biens et services, dans une logique de solidarité.

Ci-après, les caractéristiques institutionnelles des OSC :

- Organisées ;
- Privées (objectif public) ;
- A but non lucratif ;
- Autonomes ;
- Bénévoles (bien qu'elles peuvent et doivent avoir un niveau de professionnalisme en ce qui concerne le personnel engagé).

¹⁷ Cf. Viana, Nildo "Estado, Democracia e Cidadania", Rio de Janeiro: Achiamé, 2003.

¹⁸ Cf. França Filho, Genauto Carvalho de, "Terceiro Sector, Economia Social, Economia Solidária e Economia Popular: traçando fronteiras conceituais, Bahia, Análise e Dados", Salvador, pp.9-19, Juin 2002.

3. Briève historique sur l'organisation de la société civile à STP

Ces dernières années, nous avons vu le phénomène croissant des organisations de la société civile (OSC) dans le monde entier et Sao Tomé et Príncipe n'a été une exception. Au sein de la société organisée, l'idée de participer à la gestion des affaires de l'Etat, bien que sans le remplacer, a commencé à prendre forme dans les différents pays, pour en devenir un partenaire solide dans la solution de différents problèmes sociaux, économiques et politiques de leurs pays.

Actuellement, les OSC sont considérées par beaucoup comme étant le troisième secteur¹⁹ et s'est avéré, par les études, une force économique importante dans des pays comme les Etats-Unis d'Amérique, Pays-Bas, Belgique.

Après l'indépendance (12 juillet 1975), plus précisément depuis les années 80', certaines associations informelles de travailleurs ruraux se sont mises en place, avec double fonctions : d'une part, employés des entreprises agricoles et, d'autre part, celle de paysans, sans accès à la terre, plus ou moins abandonnée. En fait, le régime de parti unique, instauré avec l'indépendance, n'était pas sensible à la création des associations, compte tenu de la tutelle de vocation de l'Etat dirigé par le Mouvement de libération de Sao Tomé e Príncipe (MLSTP).

A la mi-' 80, l'Etat s'est démissionné de son rôle d'assurer la subsistance et les moyens de vie, à tel point que la détérioration de la situation sociale a frappé d'abord les travailleurs des plantations agricoles nationalisées en 1975. Mais, l'histoire de l'organisation de la société civile à Sao Tomé et Príncipe est relativement récente, si l'on considère que la plupart d'entre elles ont été créées les années 90'.

¹⁹ Elles ne sont pas liées à l'Etat (le premier secteur) et au marché capitaliste (le deuxième secteur). Elles sont privées des fonctions publiques, c'est-à-dire, elles émergent de l'initiative des secteurs de la société civile pour pouvoir assumer normalement les attributions de l'Etat-Prévoyance.

Au cours de cette période, à la place des associations ce sont des organisations de masse (telles qu'elles ont été connues) qui se sont mises en place. Il s'agit particulièrement des organisations des travailleurs, des femmes, des jeunes et des pionniers, celles-ci, politiquement et idéologiquement contrôlées par le parti unique. Toutefois, pendant cette période du parti unique, certains ONGs²⁰ internationales se sont installées dans le le pays, après un dialogue préalable avec le pouvoir politique sur le champ de leurs activités, ainsi que certaines d'ONG²¹ nationales.

Par conséquent, seulement à partir des années 90', avec le changement du système politique et de démocratisation à Sao Tome et Principe, l'on assiste à la création en « masse » des OSC.

Dans un premier temps, ce sont les associations socioprofessionnelles provenant des horticulteurs, pêcheurs, etc. et puis, de nombreux OSC intérimaires, couvrant différents domaines, tels que l'éducation, santé, social, sport, culture, environnement, agriculture, pêches, etc..

Malgré la fragilité du point de vue institutionnel, organisationnel et financier (une forte dépendance de l'Etat et de l'aide publique au développement (APD)), ces OSC ont pu quand même arriver à se constituer sous désignation FONG-ST (Fédération des organisations non gouvernementales de Sao Tomé et Principe)²², le 19 avril 2001.

Selon les données obtenues par FONG-STP, il y a 85 OSC qui sont affiliés à la Fédération.

Au niveau du système juridique, enfin, en septembre 2012, il a été adoptée la loi n° 8/2012, *Le régime juridique de la Constitution et le fonctionnement des organisations non gouvernementales*, qui, en plus d'établir les règles de fonctionnement des associations, fondations et autres institutions à but non lucratif de droit privé, définit également les domaines respectifs d'intervention (article 4 de la loi n° 8/2012).

²⁰ Exemple de CARITAS de São Tomé e Príncipe, créée en 1981. (Source: FONG-STP)

²¹ Exemple de la Croix Rouge de São Tomé e Príncipe, créée en 1976. (Source: FONG-STP)

²² La FONG-STP est une plateforme représentative des ONG qui œuvrent à São Tomé e Príncipe. Elle est appelée particulièrement à promouvoir une coopération effective et la coordination entre les ONG nationales, internationales et le Gouvernement, ainsi que les donateurs et autres institutions impliquées dans le processus de développement du pays.

4. Typologie des OSC à São Tomé e Príncipe

Avant que nous examinons la typologie des OSC à Sao Tomé et Principe, il n'y a besoin de faire une brève analyse de la liste des membres de la FONG-STP, fournies par la Fédération, toutes les OSC est classées en tant qu'ONG. Antes de se debruçar sobre a tipologia das OSC em São Tomé e Príncipe, há necessidade de se fazer uma breve análise à lista dos membros da FONG-STP, fornecida pela Federação, pelo facto de todas as OSC serem classificadas como ONG.

Il est vrai que la définition textuelle d'ONG (ce qui n'est pas le gouvernement) sont si large qu'elle inclut toute non - organisme d'État, ce qui provoque cela admettre beaucoup d'interprétations. É verdade que a definição textual de ONG (aquilo que não é do Governo) é tão ampla que inclui qualquer organização de natureza não-estatal, o que faz com que esta admita muitas interpretações.

Le fait qu'il n'y a pas de définition exacte des ONG, peut vérifier que le titre de la loi n° 8/2012 - *Régime juridique de la Constitution et le fonctionnement des organisations non gouvernementales* relatif aux modalités de l'opération des OSC à Sao Tomé et Principe mentionne des ONG et OSC.

Toutefois, dans le référent à un cadre théorique, on a vu qu'il existe, dans les OSC, ONG, organisations religieuses, syndicats, groupes autochtones, des organismes de bienfaisance, groupes communautaires, des associations professionnelles et fondations. No entanto, na parte referente ao enquadramento teórico, viu-se que no seio de OSC existem as ONG, as organizações religiosas, os sindicatos, os grupos indígenas, organizações de caridade, grupos comunitários, associações profissionais e fundações.

Bien que les ONG ayant des caractéristiques institutionnelles (formelle, publique, privée, indépendante, bénévole, à but non lucratif), identiques à d'autres OSC, elles ont quelques particularités. Les Organisations non gouvernementales n'ont pas seulement une fonction sociale, mais plutôt de Considérations sociopolitiques²³; Les

²³ Les ONG cherchent à influencer et démocratiser les politiques publiques.

ONG ne sont pas représentatives, autrement dit, elles ne représentent pas la participation d'un groupe particulier, telles que les coopératives qui sont des organisations formées par des membres de certains groupes économiques ou sociaux, et que l'objectif jouent en commun des prestations, compte tenue de l'activité économique. Au contraire, les ONG œuvrent avec certaines des causes qui sont universellement traitées, telles que la lutte contre la pauvreté et l'injustice sociale, la préservation de l'environnement, la défense de certaines ethnies et d'autres. Il y a également des organisations non étatiques, qui ne sont pas non plus publiques, mais corporatives ; c'est le cas des syndicats.

4.1. La Typologie des organisations de la société civile

Les typologies traditionnelles font la distinction des OSC à travers différents critères, tels que l'activité (santé, éducation, etc.), but (fournir le service, faire des campagnes, etc.), ressources (vente, subventions, dons, frais mensuels) et la composition du Conseil d'administration. Mais certains chercheurs soutiennent que la distinction fondée sur ces critères ne tient pas en compte la question de la diversité organisationnelle des OSC. Ainsi, ils proposent une typologie fondée sur la diversité organisationnelle, en présentant 4 (quatre) types d'organisation :

- ❖ Organisme sans but lucratif ;
- ❖ Organisation bénévole ;
- ❖ Organisation d'entraide ;
- ❖ Organisation sociale.

En fait, il y a donc toujours une théorie organisationnelle propre à l'OSC.

4.2. Typologie des organisations de la société civile à Sao Tomé et Príncipe

Compte tenu de l'exposé dans le point précédent et de la réalité du pays, le présent travail s'est sur les caractéristiques des OSC à São Tomé e Príncipe (p. ex., nature, activité, source de ressources, etc.).

A l'heure actuelle, la FONG-STP dispose de 85 membres dont 86 % sont nationales et 14 % sont internationales²⁴.

²⁴ Y compris les groupes des OSC internationales ainsi que celles qui ne sont pas liées à un pays spécifique (par exemple le Caritas). Les OSC internationales sont celles qui ont d'origine et ont siégées hors pays, mais avec une représentation locale, telles que ALISEI et AMI.

En général, elles sont toutes à but non lucratif et desservent la communauté sans aucune interférence des bénéficiaires, quant à la prise de décisions, à l'exception de quelques rares cas (par exemple, les associations de résidents).

En ce qui concerne le domaine d'intervention, il est à noter que les actions sont développées dans le domaine de l'agriculture, santé, éducation, VIH/sida, l'assainissement, enfants/jeunes à risque, jeunesse, culture, nutrition, environnement, élevage, pêche, droits de l'homme, sport, femmes (genre), violence contre les femmes, développement rural et communautaire, famille et communauté, personnes âgées, personnes vulnérables, micro finance et d'autres.

A Sao Tomé et Principe, apparemment, aucune OSC n'a élu une activité politique comme un domaine d'intervention. Mais, l'on peut constater que la FONG-STP a pu s'affirmer comme un partenaire politique, surtout comme une instance de suivi de la bonne gouvernance.

Toutefois, les principaux domaines d'action couvrent : la santé ; l'éducation ; enfants/jeunes à risque ; environnement ; familiale et communauté ; culture ; assainissement du milieu; et les personnes âgées, comme le montre le tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1-Les principaux domaines spécifiques d'intervention de l'OSC à STP

ORD.	Principaux domaines d'Intervention	Nombre d'OSC	%
1	Santé	20	23,5 %
2	Education	20	23,5 %
3	Enfants/jeunes à risque	20	23,5 %
4	Environnement	14	16,4 %
5	Famille et communauté	12	14 %
6	Culture	12	14 %
7	Assainissement du milieu	11	12,9 %
8	Personnes âgées	9	10,5 %

Remarque : Une attention particulière devrait être donnée aux OSC 85 filiales de la FONG-STP.

Il faut noter que 7 % des OSC développent des actions dans le domaine des femmes (parité du genre), et les autres 7% interviennent dans le développement rural et communautaire.

Cependant, lorsqu'on effectue l'analyse par domaines généraux, il s'avère que le domaine social est placé en premier lieu, comme le montre le tableau 2 :

Tableau 2 – Domaine général d'intervention de l'OSC à STP

ORD.	Domaine général	Domaines spécifiques	Nombre d'OSC	%
1	Social	Famille et communauté	33	38,8 %
		Personnes âgées		
		Femmes (genre)		
		Personnes vulnérables		
		Femmes victimes de violence		
2	Santé	Santé	29	34 %
		Nutrition		
		VIH/SIDA		
3	Environnement et assainissement	Environnement	25	29 %
		Assainissement de l'environnement		
4	Enfance et jeunesse	Enfants et jeunes à risque	24	28 %
		Young		
5	Education	Éducation	20	23,5 %
		Formation		
6	Pêche et développement rural	Agriculture	16	18,8 %
		Elevage		
		Pêche		
		Développement rural et de la communauté		
7	Culture et loisirs	Culture	13	15 %
		Art		
8	Droits de l'homme	-----	5	5,8 %

Remarque : Une attention particulière devrait être donnée aux 85 organisations affiliées à la FONG-STP.

Afin d'éviter toute confusion avec les résultats obtenus, il faut noter que l'OSC œuvre en plusieurs domaines, tel que démontre également le résultat du diagnostic d'étude effectué en 2010, par la FONG-STP et l'ACEP. Cependant, les actions des OSC dans le pays sont diversifiées et élargies, en plus de leur principal domaine d'activité. D'où la nécessité de travailler pour les encourager à spécialiser dans un domaine spécifique.

Les actions menées dans les domaines susmentionnés sont liées aux projets de l'organisation ou en partenariat avec le gouvernement dans la mise en œuvre des programmes financés par les partenaires de coopération. La plupart des OSC développent leurs actions au niveau national, environ 75 %, tandis que les autres 25% sont plutôt focalisées sur des actions ciblées.

En général, elles s'appuient sur des ressources spécifiques liées aux projets, aux fonds ou aux programmes mis en place par le gouvernement ou par les bailleurs de fonds internationaux et elles sont plutôt de simples exécutants des actions prévues dans le cadre de ces projets.

Pourtant, en termes de ressources financières, certaines OSC ont le système de quotas, mais les membres ne les honorent pas, ce qui ne leur permet pas de prendre en charge au moins de petites dépenses liées au fonctionnement de l'organisation.

Au cours de l'entrevue, séparément, avec trois (3) représentants des OSC qui ont le quota comme un moyen de mobilisation des fonds, en réponse unanime à la question *"pourquoi les membres ne paient pas le quota ? "* posée par le consultant : *« Il n'y a pas la culture de paiement de quota dans le pays »*.

Dans la tentative de connaître les valeurs de quota pratiquées par chacune des OSC, le consultant a pu constater que même étant symbolique (par exemple, STD 20000.00), la plupart des membres ont de difficultés à se conformer à leur devoir.

En termes de ressources humaines, la majorité des OSC travaillent avec du personnel volontaire, qui n'est pas toujours le plus qualifié, et qui offre normalement leur travail sur la base de leur disponibilité.

Mais, cela ne signifie pas que leur contribution soit moins importante. Le volontariat est le genre de collaborateur qui, en plus de son attachement à la cause que son organisation représente, il y a également l'amour au travail.

Un autre aspect à soulever est le fait que certaines OSC, en particulier les plus actives, aient adopté ses propres pratiques administratives et aient focalisé leurs actions sur l'efficacité de la prestation de services à la communauté. Et, cette réalité découle du fait que les bailleurs de fonds exigent aujourd'hui une plus grande professionnalisation des OSC. Cela reflète clairement dans la mise en place de plusieurs pratiques traditionnelles dans l'administration publique et privée, telles que la planification financière, ressources humaines, leadership, entre autres), pour permettre une plus grande efficacité et une meilleure utilisation des ressources mobilisées par ces acteurs.

Compte tenu des activités, sous la responsabilité de la FONG-STP, qui vise à la performance au niveau organisationnel et institutionnel des OSC, il est probable qu'il aura de nouveaux éléments pour leur caractériser.

5. Quel sera le leadership pour les Organisations de la société civile à STP

A la lumière des circonstances sociales, politiques et économique auxquelles São Tomé e Príncipe fait face aujourd'hui, les organisations de la société civile (OSC) peuvent être un partenaire crédible pour le développement durable du pays.

Dans plusieurs pays, les OSC participent à la prise de décision, ainsi que dans le processus de formulation et de la mise en œuvre des politiques publiques. Il y a donc une double fonction de l'OSC : servir de contrepoids à l'Etat, en proposant des alternatives, lorsque ce dernier n'arrive pas à trouver une sortie pour des sujets complexes et être un collaborateur permanent, sans pourtant le remplacer.

Le rôle des OSC est maintenant reconnu. En septembre 2008, lors du 3ème Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui s'est tenu à Accra (Ghana), le programme d'action qui a été adopté a fait appel aux différents gouvernements pour établir un cadre de coopération avec les OSC.

Par conséquent, il est nécessaire que tous les acteurs du développement travaillent en partenariat élargi afin que les efforts combinés aient un impact plus important sur le processus de développement de chaque pays.

A Sao Tomé et Príncipe, l'un des programmes de l'*axe stratégique I - Réforme des institutions publiques et le renforcement de la politique de bonne gouvernance* de la deuxième Stratégie nationale de réduction de la pauvreté, 2012-2016 envisage de promouvoir la société civile dans une approche participative.

Le §1 de l'article 16 de la loi n° 8/2012-Cadre juridique de la Constitution et le fonctionnement des organisations non gouvernementales- reconnaît le droit à l'OSC de se prononcer sur les questions relatives à la définition des politiques nationales ou des décisions administratives dans leurs domaines d'intervention, soit de sa propre initiative ou sur demande des organes de la fonction publique.

Il s'avère donc nécessaire que les OSC participent activement et avec le concours des partenaires internationaux à la mise en œuvre de projets de développement dans des domaines comme l'éducation, la santé, le VIH/sida, l'environnement, l'agriculture, pêche, etc...

Parfois, les OSC sont appelés à participer également dans le processus d'élaboration d'un avant-projet de loi ou des stratégies pour le développement du pays.

Par exemple, en ce qui concerne les jeunes, le Conseil National de jeunesse (CNJ), une organisation qui regroupe les associations de la jeunesse existantes dans le pays, a été invité par le gouvernement, par le ministère de la jeunesse et du sport, à faire partie de l'équipe qui a travaillé sur la stratégie nationale de la jeunesse. C'est un progrès enregistré dans les relations avec l'Etat, mais cela ne suffit pas.

En raison du manque de ressources financières et matérielles, mais aussi souvent, de ressources humaines qualifiées, il semble que les activités des différentes OSC sont isolées et, dû à cela, son impact est très limité en matière de suivi des politiques publiques. Ce suivi pourrait être fait de deux manières : soit par le biais des actions de plaidoyer avant et pendant le processus de définition d'une politique ou lors de la préparation du Budget général de l'Etat (OGE), soit comme intervenant attentif dans l'application effective d'une politique donnée.

A propos de l'OGE, l'OSC pourrait influencer sur la définition des priorités d'investissement, alerter par exemple sur les questions liées à la lutte contre la pauvreté, promouvoir les droits de l'homme, entre autres.

Il est vrai que certaines personnalités sont sceptiques quant au rôle des OSC à Sao Tomé et Príncipe, dû au fait que la société civile ne joue toujours pas de l'influence nécessaire, de la préparation et de la compréhension suffisantes pour servir d'élément de contrôle et de force de pression. Il y a donc un certain centralisme de l'état lorsqu'il s'agit de la gestion des ressources et de la conception des politiques publiques ; et parce que les OSC dépendent fortement sur le plan financier de l'Etat et des partenaires de coopération.

Cependant, la FONG-STP a eu quelques interventions pertinentes dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance. En fait, en mars 2008, dans le cadre de la révision de la Loi d'orientation des revenus pétroliers, il avait été prévu que le gouvernement conduirait désormais les procédures d'attribution de blocs de recherche et d'exploration à une plus faible rigidité. La FONG-STP, conjointement avec d'autres ONG, en particulier l'ONG dans la diaspora-Webeto-, a réussi à mettre en garde le gouvernement que le changement entraînerait moins de transparence dans les décisions relatives à l'exploitation des ressources pétrolières, ce qui a permis qu'à l'époque, le gouvernement en poste avait abandonné la révision en question.

Il est important de noter que, en décembre 2007, la FONG-STP a été choisie pour intégrer le Comité National d'ITIE (initiative de transparence des industries extractives) dont le rôle est de surveiller l'application des recettes pétrolières dans le cadre du développement du pays et de la lutte pour la réduction de la pauvreté²⁵.

Dans les limites de sa juridiction, la FONG-STP, avec le soutien de partenaires de coopération, a mené plusieurs activités de formation en faveur de ses membres, dans le but de renforcer leurs capacités institutionnelles et organisationnelles. Des formations ont eu lieu dans le domaine de la comptabilité, de préparation et formulation des projets, etc...

Actuellement, il existe dans le pays un nombre considérable d'OSC, mais des études montrent que la plupart sont inactives, c'est-à-dire, ne développent pas de nouveaux projets ; certaines OSC sont en train de gérer des anciens projets seulement, telles que l'Association des femmes entrepreneurs et des professionnels de São Tomé et Príncipe (AMEP-STP), une des OSC, interviewée par un consultant, relativement à la question du crédit accordé aux membres de l'Association. Il est important de souligner que la

²⁵ Cf. Dépêche n°17/07, de 13 décembre 2007, publié dans le Bulletin d'information de l'Agence nationale de pétrole, n° 6, dont une copie est jointe en annexe.

ligne de crédit accordée à ses membres par le gouvernement était le résultat d'un plaidoyer conduit à l'époque par l'AMEP-STP.

Selon le Président de l'AMEP-STP, ces dernières années, son organisation n'a pas réussi à développer de nouveaux projets par manque d'appui.

Conscient de la nécessité d'améliorer les pratiques d'OSC pour le développement de Sao Tomé et Príncipe, la FONG-STP, en collaboration avec l'Association pour la coopération entre les peuples, a décidé de mettre en œuvre le projet «*La société civile pour le développement, Communication et Plaidoyer à Sao Tomé et Príncipe*», qui "vise à créer des espaces de débats et outils d'information et de sensibilisation aux questions liées à la bonne gouvernance et à renforcer les capacités en monitoring des politiques publiques et en techniques de plaidoyer de la fédération et de ses organisations-membres". Ce projet vise également à créer d'espaces de coordination entre les OSC, médias et les décideurs politiques.

Ce projet est financé par l'Union européenne et par la coopération portugaise, durera trois ans et il est établi pour la période de 2013-2016. Les résultats attendus avec la mise en œuvre du projet sont les suivants :

- Capacités en matière de suivi des politiques publiques et en plaidoyer des OSC renforcées;
- Journalistes et faiseurs d'opinion plus sensibilisés et avec l'accès à une information de qualité;
- Capacités des ONG à travailler en réseau et de créer des réseaux thématiques, (en articulation avec des réseaux thématiques internationaux) sur la bonne gouvernance, genre et développement, environnement, en général, et, en particulier, sur les questions de l'efficacité de développement.
- Canaux et supports de communication d'OSC renforcés et la population régulièrement informée et sensibilisée.

Cependant, une fois renforcées les capacités institutionnelles et organisationnelles des OSC affiliées et celle de la Fédération elle-même, il faudra donner réponse à un autre défis ; celui de surmonter les contraintes financières. Selon le résultat de l'étude diagnostique réalisée en 2010²⁶, les 72 ONG interviewées sur un univers total de 98 membres, 25 % a déclaré que le principal obstacle à la réalisation de leurs activités

²⁶ Etude réalisée par la Fédération des ONG à São Tomé e Príncipe (FONG-STP) e par l'Association pour la Coopération entre les Peuples (ACEP).

financière dans la nature, un fait également souligné par responsable de certains membres de la OSC de FONG dans les entretiens réalisés par le consultant.

L'on reconnaît que les OSC sont appelées à supporter elles-mêmes certaines dépenses, même si elles développent des actions de suivi et que celles à São Tomé e Príncipe dépendent fortement de l'appui apporté par l'Etat et par les partenaires de développement (Portugal, France, Taïwan, Espagne, le PNUD, l'UNICEF, l'Union européenne et autres).

Ayant à l'esprit les limitations financières de l'Etat, l'appui aux OSC ne constitue pas une priorité, raison pour laquelle le fonctionnement de la plupart de ses OSC dépend de la dynamique de la coopération internationale œuvrant dans le pays. Il est à noter que les OSC qui ont le système de quotas, sont incapables d'assurer la valeur nécessaire aux frais de fonctionnement, puisque les membres n'effectuent pas le paiement, une situation qui se produit au sein de la FONG-STP. Par conséquent, il est à noter que les OSC à Sao Tomé et Principe ont beaucoup de difficultés à assurer la viabilité de l'institution et de ses projets.

Le soutien du secteur privé est quasi inexistant, les sociétés nationales sont absentes des grands investissements dans les domaines sociaux. Aujourd'hui, les appuis les plus visibles sont ceux de la compagnie saotoméenne des télécommunications (CST) et de la Banque internationale de Sao Tome e Príncipe (BISTP).

Il est ressorti des entrevues que la CST, dans le cadre social, propose un service téléphonique et internet gratuit pour certaines OSC.

Malgré le fait que les OSC aient gagné une visibilité croissante dans le pays, à travers la mise en œuvre de différents programmes, par exemple, le projet d'appui au secteur social (PASS), certaines OSC ne jouent pas d'une bonne crédibilité, par manque de transparence en ce qui concerne la présentation des comptes.

C'est pourquoi, aujourd'hui, plus que jamais, en tenant compte du fait que certains donateurs ont eu du mal à assurer le financement de l'aide aux pays en développement, dû à la situation de la crise financière et économique mondiale, et compte tenu des exigences en matière d'utilisation des fonds octroyés, la capacité de rendre des comptes est fondamentale pour la survie de l'OSC.

Ainsi, il s'avère nécessaire que les OSC à Sao Tome et Principe deviennent de plus autonomes et plus durables pour être en mesure d'élaborer des stratégies de mobilisation de ressources innovantes et créatives. La FONG-STP peut jouer un rôle important en organisant des ateliers sur la mobilisation des ressources.

La diversité des OSC peut être considérée comme un *atout*, mais à condition qu'elles acceptent le défi de se spécialiser et de travailler ensemble quand il s'agit de l'objet lié à sa spécialité, ce qui leur permettra de devenir de grands leaders dans la défense de leur cause.

Avec les interviews, il était possible de constater qu'il y a une certaine rivalité entre les OSC et l'individualisme. Par exemple, le financement assigné à une OSC donnée pour la réalisation d'un projet, dont il a participé plusieurs organisations, peut causer des malaises.

Bien qu'il ait plusieurs faiblesses et contraintes dans certains domaines, il y a des OSC qui peuvent être considérées comme la référence en tenant compte de l'impact des actions menées.

Au niveau de la protection des enfants et des jeunes à risque, il y a, par exemple, la Fondation *Novo Futuro*, Santa Casa da Misericórdia et la Fondation de l'enfant et de la jeunesse. Ces organisations pourront ensemble développer des actions qui nécessitent un effort collectif de suivi des politiques publiques destinées aux enfants à la lumière des engagements internationaux pris par le pays, tels que la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE).

En tenant compte du fait qu'il y a encore beaucoup à faire dans le domaine juridique, elles pourront ensemble jouer un rôle crucial dans la mise à jour et l'homologation des diplômes pour assurer une protection efficace des enfants et des jeunes. Aujourd'hui, on sait qu'il y a un besoin urgent de revoir le statut de l'aide juridictionnelle aux mineurs, décret no 417/71. Il s'agit d'un diplôme de l'ère coloniale et d'autres nombreuses règles qui ne reflètent plus la réalité.

Il y a aussi la possibilité de travailler ensemble pour la création de réseaux thématiques, ce qui est déjà fait dans certains domaines. Dans l'agriculture, il a été mis en place le réseau de la société civile pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle de Sao Tomé et Príncipe (RESCSAN-STP), afin de stimuler le secteur agricole dans le pays. Le RESCSAN-STP est à son tour membre du Réseau de la société civile pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la communauté des pays de langue portugaise (CPLP-REDSAN).

Lors de l'entrevue conduite par la consultante sur les avantages du réseau au chef de l'Association pour le développement agro-pastoral et protection de l'environnement (ADAPPA), un des membres du RESCSAN-STP et également membre de la CPLP, ce

dernier a déclaré : « en plus d'autres avantages que cela apporte, il est plus facile avoir accès aux financements ».

Dans le cadre du projet « *La société civile pour le développement, Communication et Plaidoyer à Sao Tomé e Príncipe* », développé par la FONG-STP et l'ACEP, il a été créé récemment le réseau de la société civile pour la bonne gouvernance, qui aura la tâche d'établir les priorités d'action et de mise en œuvre des initiatives de plaidoyer et de suivi des politiques.

L'Association des résidents de Boa Morte a joué également un rôle important dans le développement de l'OSC. Cette Association, dont le Président a été interviewé par la consultante, offre un soutien pédagogique aux élèves de l'école élémentaire du quartier, en partenariat avec LEIGOS PARA O DESENVOLVIMENTO, ce qui lui a rendu la classification en premier rang pour la performance pendant l'année scolaire 2013-2014²⁷.

Quand on parle de la relation avec les médias, il faut noter que les actions menées, par exemple, par l'Association des résidents de Boa Morte et d'autres OSC, n'ont pas eu une couverture adéquate des organes de presse, en particulier de la télévision publique, souvent justifiée par la défaillance d'équipement. Ainsi, la plupart des travaux effectués par l'OSC n'est pas diffusé ni reconnu comme il fallait.

Cependant, il faut reconnaître que les OSC n'ont pas la pratique d'élaborer des stratégies de communication avec les médias de communication existants dans le pays. En fait, pour diffuser le travail qui est fait, il faut que la personne qui reçoit l'information soit suffisamment motivée et prédisposée à appuyer l'initiative.

La FONG-STP, dans le cadre du projet *La société civile pour le développement – communication, renforcement des capacités et plaidoyer*, il a été créée une émission de radio diffusée mensuellement à la Radio nationale, qui, en plus d'informer les citoyens sur les activités menées par la Fédération et ses membres, fournit également des discussions sur les thèmes qui sont très peu développés dans le pays, comme la transparence, la gouvernance et autres.

Il est vrai que les médias²⁸ ne sont pas beaucoup dans le pays, mais, l'OSC doit faire plus de recours à l'internet. Dans de nombreux pays, les OSC utilisent ce moyen pour

²⁷ Informação fornecida pelo Presidente da Associação dos Moradores de Boa Morte.

²⁸ Dans le pays, il y a une radio et une télévision publique ; environ trois radios privées, dont deux religieuses ; et une radio régionale à l'île de Príncipe. En ce qui concerne les médias imprimés, aujourd'hui, il n'y a qu'un seul journal qui est publié.

montrer ce qu'elles font, mais aussi pour obtenir de financement pour exécuter un projet donné, même d'un citoyen ordinaire.

Aujourd'hui, même celles qui n'ont pas son propre siège²⁹, ni les conditions financières pour couvrir les coûts inhérents à l'utilisation de l'internet, ont la possibilité d'utiliser le centre de ressources créé par la FONG-STP. Le centre est installé au siège de la Fédération et a été créé pour fournir un soutien aux membres qui ont besoin d'information, contact avec les donateurs, à produire et à élaborer des documents d'information, d'avoir accès à l'ordinateur connecté à internet, entre autres.

La FONG-STP dispose déjà d'un site Web pour faire la divulgation des activités menées par la Fédération et ses membres, mais, il ne s'agit pas d'un portail interactif, et il se peut que les membres n'aient pas encore approprié de cet outil « puissant » mis à leur disposition. Un autre aspect pertinent se rapporte à la situation concernant le partenariat avec les autorités locales. Bien qu'il y ait un élan, il demeure nécessaire de renforcer les relations entre les OSC et le pouvoir local.

Au niveau de chaque District, les OSC, avec le soutien de FONG-STP, pourraient établir des réseaux thématiques, ainsi que surveiller la mise en œuvre des politiques publiques.

Il est prévu que la FONG-STP contribue, en mettant en œuvre le projet en cours³⁰, pour le renforcement des capacités des OSC et leur engagement dans le suivi et la promotion de la bonne gouvernance.

Mais, quel que soit le support de la FONG-STP, chaque OSC peut, par les moyens qui sont déjà disponibles, travailler en vue de cesser d'être de simples exécutants de projets et de devenir des agents actifs dans la construction d'une citoyenneté participative.

6. Conclusion

La prolifération dans le pays des OSC depuis les années 90, démontre que la société civile est prête à collaborer avec l'Etat pour résoudre de différents problèmes sociaux, économiques et politiques.

²⁹ L'étude diagnostic des ONG, menée en 2010 par la FONG-STP et l'ACEP, a conclu que la plupart des ONG interrogées (56 %) n'avait pas son propre siège. Certaines de ces ONG développent leurs activités dans la Communauté, d'autres dans les paroisses ou dans les écoles.

³⁰ « La Société civile pour le Développement – communication, renforcement des capacités et Plaidoyer ».

Malgré les contraintes, la fragilité organisationnelle et institutionnelle d'une grande partie de l'OSC et le scepticisme de certaines entités, il y a eu quand même des partenariats incontestables avec l'Etat et des donateurs dans la mise en œuvre de projets de développement.

Même dans le cadre de ses activités, l'impact sur le public-cible a été positif.

Cependant, il y a encore une certaine inertie, les OSC à Sao Tomé et Príncipe n'ayant pas en fait joué un rôle central dans la formation de la conscience de la citoyenneté, dans la gestion des conflits sociopolitiques, dans le développement économique national et la construction de l'identité nationale. La justification est toujours le manque de ressources financières.

Il est donc la condition *sine qua non* le développement de stratégies pour la mobilisation des ressources innovatrices et créatives susceptible de mettre un terme à la forte dépendance de l'OSC vis-à-vis les aides accordées par l'Etat et par les partenaires de coopération.

La spécialisation de l'OSC dans le pays devrait également être encouragée, afin d'éviter la dispersion des fonds et des actions hétérogènes qui, sûrement, ne contribueront pas au développement durable du pays. La pratique de la création de réseaux thématiques devrait également être encouragée, et qui devrait être assumée par la FONG-STP.

Au niveau du système juridique, il a été constaté que les OSC ont le « chemin ouvert » pour développer ses actions.

Donc, les OSC seront responsables pour promouvoir l'appropriation de tous les moyens disponibles, susceptible d'aider à réinventer le dialogue politique et social à São Tomé e Príncipe.

Bibliographie

ACEP e FONG-STP, *A Sociedade Civil e as Políticas Públicas em São Tomé e Príncipe*, STP. 2012

ACEP e FONG-STP, *Sociedade Civil, Comunicação e Advocacia em São Tomé e Príncipe*, STP. 2014.

Agência Nacional do Petróleo-São Tomé e Príncipe, *Boletim Informativo* nº6, Abril 2008.

CRAVO, Carolina, DIOGO, Olívio, LONDAITZBEHERE, Laure, SOUSA, Sónia, *Estudo Diagnóstico das ONG em São Tomé e Príncipe*, ACEP e FONG-STP, 2010.

FRANÇA FILHO, Genauto Carvalho de, *Terceiro Sector, Economia Social, Economia Solidária e Economia Popular: traçando fronteiras conceituais, Bahia, Análise e Dados, Salvador*, pp.9-19, Junho 2002.

INE (Instituto Nacional de Estatística), Recenseamento Geral da População e Habitação (RGPH) 2012, STP.

NASCIMENTO, Augusto, *As ONG em São Tomé e Príncipe: entre a afirmação da sociedade civil e a emulação do clientelismo nas práticas políticas*, 2008.

Segundo Relatório Nacional de Seguimento sobre os Objectivos do Milénio para o Desenvolvimento, Outubro 2008.

STP, Ministério do Plano e Desenvolvimento, *Estratégia Nacional de Redução da Pobreza II – 2012/2016*, 2012

VIANA, Nildo, *Estado, Democracia e Cidadania*, Rio de Janeiro, Achiamé, 2003.

UNICEF, *Análise da situação dos Programas de Protecção Social na República Democrática de São Tomé e Príncipe*, UNICEF, 2011.

Legislation

Lei n.º1/2003, Constituição da República Democrática de São Tomé e Príncipe.

Lei n.º8/2012, Regime Jurídico de Constituição e Funcionamento das Organizações Não Governamentais, São Tomé e Príncipe.

Website

www.anp-stp.gov.st

www.ces.uc.pt

www.fong-stp.net

www.ine.st

www.oecd.org

www.secretariageral.gov.br

Chapitre VI

Conclusions du RNDH 2014:

Le potentiel de la jeunesse et de la société civile organisée

Avant de présenter les conclusions sur le problème central de ce rapport, il serait souhaitable de faire, en guise de conclusion, une référence succincte au point où se trouvent les saotoméens en termes de développement humain et les progrès réalisés pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire.

L'Indice de Développement Humain de São Tomé e Príncipe est passé de 0,506 en 2004 pour 0,559 en 2013. C'est une évolution positive et le place parmi le groupe de pays avec l'indice de développement humain moyen. L'IDH des femmes représente 89,8% de l'indice de développement humain des hommes. L'écart entre 2004 et 2013 enregistre jusqu'à présent un taux très modeste de 0,2% par an. L'inégalité au développement humain entre les femmes et les hommes est plus accentuée par rapport au revenu avec un coefficient d'iniquité de 44,2%, suivie par celle d'espérance de vie de 26,9% et, en fin, à l'éducation, avec un coefficient égal à 20% et, globalement, pour un coefficient de 30,4%. Relativement à l'exclusion de la femme, il y a plus d'incidence en matière de marché de travail, de la participation aux instances de prise de décision et d'accès à l'éducation.

En ce qui concerne les **Objectifs du Millénaire**, entre 2000 e 2012, STP a fait de progrès substantiels relativement à l'universalité de l'éducation de base, à la réduction de la mortalité infantile de moins de 5 ans et dans l'amélioration de la santé maternelle. Pourtant, il reste toujours un grand défi pour le pays pour atteindre les autres objectifs, spécialement ceux ayant trait à l'éradication de la pauvreté et la faim, ainsi que celui relatif à la promotion de l'équité du genre.

La **Pauvreté Humaine**, mesurée dans la perspective de la négation des opportunités et des besoins de choix essentiels du développement humain, est passée de 23,7% en 2006 à 22,1% en 2012. En 2012, environ 26 mil saotoméens étaient privés de vivre au-delà

des 40 ans, 18,5 mil étaient limités d'accès au savoir et 57,4 mil ne bénéficiaient de l'accès aux services sociaux de base, tels que l'eau potable et services de santé.

L'on peut considérer, donc, que les progrès sont modérés et que le pays a besoin de déployer des efforts additionnels pour intégrer la partie marginalisée de la population dans ce développement humain moyen et pour mettre fin à l'inégalité entre les femmes et les hommes.

Quant au thème principal de ce RNDH, il est sans doute le choix le plus justifié par les saotoméens.

L'instabilité politique saotoméenne et la perception quant aux niveaux inadmissibles de corruption au sein de la classe politique et à l'administration publique ne peuvent pas continuer indéfiniment comme s'ils étaient inhérents au système. Ils doivent et peuvent être abordés, non seulement par critères éthiques, mais aussi par la nécessité impérieuse de renforcer un Etat qui doit sans tarder créer des conditions appropriées, susceptibles de promouvoir un développement humain effectif. Le développement des stratégies durables à long terme ne peut pas continuer sous dépendance de telles contraintes. Si la classe politique et la bureaucratie ne sont pas capables de changer cet état de choses, tout en priorisant les avantages particulières en détriment de l'intérêt de l'ensemble des citoyens-tels qu'ils réclament davantage-, il revient donc à la société civile, et particulièrement la jeunesse, à travers des organisations efficaces, de contribuer de façon décisive à la stabilité politique et au redressement éthique à la fonction publique.

La jeunesse de STP a une volonté accrue pour susciter les changements nécessaires à l'atteinte d'un développement humain et au renforcement de l'Etat, pour que le pays puisse devenir moderne et transparent, avec des gouvernements stables et responsables.

La stabilité devient de facto un bien commun et le futur du pays.

Les recherches réalisées au titre de ce rapport démontrent que la société civile actuelle, telle qu'elle est organisée, est encore très fragile et que les jeunes se trouvent dans une position économiquement dépendante des réseaux clientélistes, où la classe politique occupe une place privilégiée. Associée à cette fragilité économique des jeunes et des organisations elles-mêmes, il y a une limitation en masse critique du monde intellectuel, un manque de liaisons internes et internationales pour s'organiser et promouvoir les progrès dans tous les domaines, une utilisation minimum des technologies du siècle XXI et un sens collectif envers les nouvelles générations. Tous les facteurs antérieurs se

complémentent avec une absence de leadership claire pouvant conduire la société en général et les jeunes en particulier à ce développement humain que le pays nécessite pour pouvoir surmonter toutes ses contraintes et enjeux

La stratégie d'action passe par une approche à plusieurs fronts, étant donné que son succès et sa durabilité dépendront davantage de l'appropriation de la part de l'ensemble de la société sur le concept du développement humain durable. Si l'on arrive à ce que la société assume la mentalité qui développe et incorpore naturellement ce concept de développement, la classe politique et les gestionnaires de la fonction publique auront à faire face aux conditionnalités qui y découleront. Les leaderships dont le pays a besoin pourraient se développer à partir de son propre processus de divulgation, de mise en œuvre et de l'appropriation du développement humain. La jeunesse y jouera un rôle fondamental.

Le premier front sera de susciter la **mise en place du Programme de Réforme de la Justice**.

Tel qu'il a été exposé dans l'introduction de ce rapport et dans le chapitre orienté vers la réforme de la justice, il n'y a pas le développement humain sans avoir une législation qui répond à un Etat de droit moderne. Aussi, il n'est pas demandé au citoyen de changer de mentalité démocratique tant qu'il ne s'aperçoit pas que la corruption est bannie de l'appareil de l'Etat y compris le système judiciaire. L'approbation de textes juridiques censés prévenir, surveiller, punir et combattre la corruption à tous les niveaux et, très particulièrement dans la vie publique, voire politique, est une condition inéludable. Ils sont également censés contribuer à une justice célère, efficace et accessible à tous les citoyens.

Une justice réelle aurait à limiter la corruption et l'instabilité politique et augmenterait la crédibilité des citoyens envers le système démocratique.

La citoyenneté doit mobiliser et appuyer les OSC impliquées dans le processus de l'assurance de la mise en œuvre du Programme de la Réforme de la Justice et ces OSC doivent être en mesure d'apporter un appui effectif à la population. L'approche fondamentale de cette coopération entre l'OSC et les citoyens sera focalisée sur la création de mécanismes efficaces de communication, dans la perspective d'une indépendance durable des moyens publics. Les nouvelles technologies et les réseaux sociaux sont des outils qui permettent de développer de nouvelles chaînes avec efficacité.

La deuxième approche sera orientée vers la nouvelle mentalité et la construction de leaderships pour le développement humain, donc, le **changement de la communication sociale et du paradigme d'accès à l'information et à la formation.**

Au siècle XXI, les médias éprouvent de profonds changements découlant de ces nouvelles technologies, en particulier, l'utilisation massive de l'internet. Même dans un pays comme le nôtre, où la connectivité est limitée et la plupart de la population n'a pas de moyens financiers, l'accès à des nouvelles sources d'information et à la communication entre les différents acteurs, nationaux et internationaux, devient plus facile.

Le travail des moyens conventionnels de la communication sociale à STP est très conditionné aux facteurs qui sont justifiés dans le présent rapport. Il s'agit surtout du pouvoir omni-mode de la classe politique sur les médias. Dans un petit pays comme STP, avec de ressources économiques très limités et une claire dépendance des relations clientélistes, il est à peine facile d'abstraire de la conjoncture politique pour pouvoir analyser et communiquer avec neutralité et indépendance les critères que les motivent. S'il est évident que l'incongruence avec la classe politique a de conséquences directes sur le communicateur ou son entourage, l'absence de censure formelle pourrait interférer dans l'exercice effectif de la libre communication par les moyens publics.

Cette limitation pourrait être surmontée à double approches:

- 1) Impliquer tous les acteurs politiques, dans une perspective stratégique comme forme de garantir la participation libre et continue de la société civile dans les organes de communication publique, au moins pour les sujet ayant trait au développement humain.
- 2) Faciliter l'accès à de nouvelles technologies de façon à ce que tous les citoyens ou organisation puissent obtenir et transmettre de l'information et formation des sources existantes à l'internet, ainsi que créer ou participer à la création des réseaux et communautés de pratiques mondial, régional et local.

Il nous revient de réfléchir avec beaucoup plus d'attention sur les questions suivantes :

Comment donner la voix à la société civile dans les organes de communication publics ? Voici quelques pistes de réflexion: ouvrir des espaces de façon régulière, avec

des sujets d'intérêt commun et lorsqu'ils sont liés au bien-être de la population, sous forme de débats ouverts où les citoyens et organisations de la société civile ont l'opportunité de présenter leurs soucis et de contribuer à des solutions; où il est possible de développer modèles de discussion constructive et qui puissent aider la population à penser de différentes manières et à avoir un plus large horizon pour réflexion et créativité ; où la classe politique et la société trouve une instance de dialogue et de consensus ; où il est possible de promouvoir l'interaction constructive de culture de compétence de la nation par le biais du partage de valeurs construites dans la tradition et dans le développement humaine durable pour tous les saotoméens.

En d'autres mots, cela signifie que les médias importants au pays contribuent aux changements de mentalité, tout en ouvrant des espaces pour qu'il y ait la libre et effective participation des citoyens pour faire montrer leurs idées, propositions, une place pour le dialogue avec le pouvoir public. C'est également une opportunité d'approcher les citoyens et d'instaurer une diversité idéologique, tout en représentant une richesse plutôt qu'une menace, du fait que le peuple est appelé à multiplier des idées et des efforts visant à changer son aptitude d'indifférence et de retrait.

Si les médias saotoméens peuvent et doivent être perçus comme partie intégrante de la société, et non seulement la classe politique, il est également important que les citoyens jettent un regard au monde extérieur et soient permis à échanger des idées, à avoir l'accès aux sources d'information relatives aux avances scientifiques, éducatifs, ainsi que d'autres outils de connaissances disponibles.

L'atout de l'interaction entre les saotoméens et le monde extérieur doit être des opportunités que l'internet offre. La possibilité d'accéder de façon libre et régulière à toute sorte de sources et sujets aurait à faciliter le changement profond de mentalité aqui requiert le siècle XXI. Au réseau mondial, il est possible de se procurer de nouvelles et différentes opinions sur un même sujet, une façon d'éviter de conditionnement d'information au niveau interne. La diversité d'opinions et analyses offre non seulement une compréhension holistique des phénomènes, mais aussi elle peut ouvrir des chemins de connaissances qui ne sont pas actuellement développés dans un petit pays et avec des grandes limitations en matière scientifique comme le nôtre.

L'internet offre des options de formation dans presque tous les domaines et de plus en plus sous forme gratuite. C'est un endroit privilégié où les jeunes nourrit sa soif de

connaissances en toutes les disciplines, sans dépendre des faibles bourses d'études pourvues par le pays, et donc, sans soucis d'ordre économique immédiat. Dans le même type de réseau, il est également possible de mobiliser de fonds pour approfondir des études à l'extérieur, pour finances des recherches dans le pays ou d'autres, ou bien, pour développer toute sortes de projets.

En fait, l'internet peut constituer une source d'information et formation, mais il offre également aux citoyens un espace privilégié pour le partage de connaissances, dans une optique de relations interpersonnelles et internationales. Il n'est moins vrai qu'il y a toute sorte de groupes, organisations et individus dans le réseau social. Ces interlocuteurs peuvent en fait introduire une dynamique qui permettra à la population et très spécialement à la jeunesse accéder à tous les domaines du savoir ou d'intervenir à la solution de problèmes concrets. Il est donc possible d'établir de relations, par exemple, pour reproduire de modèles d'affaire existants dans d'autres pays, ou pour créer de mouvements de solidarité, à l'exemple des droits de l'homme ou du patrimoine culturel saotoméen.

Relativement à un des problèmes soulevés dans le rapport, et qui se rapportent à la corruption, il faut noter que les relations internationales peuvent être de grande utilité. Les organisations internationales sont l'objet de grandes pressions lorsqu'elles publient leurs recherches. Il est donc possible influencer davantage l'opinion publique, les entreprises et les partis politiques des pays donateurs eux-mêmes. Il s'agit des réseaux interpersonnels susceptibles de lier les activistes et les organisations locales, leur permettant d'échanger régulièrement, indépendamment de leurs origines. Mieux vaut s'adapter à la mentalité dans le contexte d'un monde globalisé que de d'entretenir une relation avec des individus ailleurs, sans pour autant recevoir l'appui souhaité.

La troisième approche incontournable est **améliorer la situation socioéconomique** précaire de la population. L'impact escompté d'un changement de mentalité ne se reproduira que lorsque l'on aboutira à changer également des conditions de vie de la population. La question que se poserait donc serait celle « Comment doter les citoyens d'une vie digne, ou au moins, comment entreprendre des démarches pour y aboutir?

Il ne serait pas réaliste présenter comme condition immédiate la mise en place par l'Etat des moyens nécessaires pour que la population sorte de ce niveau de marginalisation

économique, d'autant plus que la situation de l'Etat lui-même n'est pas robuste, sa dépendance vis-à-vis la coopération au développement demeurant chronique. Le changement requiert une période considérable et une amélioration significative de la position économique du pays.

Toutefois, à court terme, il serait souhaitable de prioriser et créer des conditions légales appropriées pour donner l'assurance juridique à l'investissement national et étranger, à la lutte effective contre la corruption, aux bénéfices fiscaux de certains investissements et dons particuliers et des entreprises, et, finalement à l'atteinte des lois relatives à l'environnement.

La législation appropriée ne semble pas être suffisante pour inverser la marginalité. Il faudrait que l'économie saotoméenne s'améliore davantage et la société assume un rôle décisif et implique l'ensemble des citoyens pour promouvoir de politiques de protection sociale, dans une approche inclusive.

Relativement à l'évolution des paramètres économiques (sans que cela implique l'amélioration substantielle de l'économie), le présent rapport propose qu'il soit confié à la société civile saotoméenne, particulièrement la jeunesse, le poids des actions susceptible de produire impacts significatifs dans la population marginalisée.

Pour cela, il conviendrait en premier lieu que la jeunesse saotoméenne **ne s'attendre pas à ce que l'Etat soit tenu à trouver des solutions** aux maints problèmes de base, mais qu'elle prenne le soin de conduire elle-même certains de ces problèmes, pouvant être surmontés facilement.

A l'ère actuelle il ne revient plus à l'Etat de pourvoir tous les aspects économiques du pays. L'idée de rester à la marge des actions menées par l'Etat et qui sont censés produire l'amélioration de la qualité de vie de la population, ne fait que perpétuer cet état de marginalisation.

Sur le plan éducatif - partie essentielle du développement humain-, au cas où l'Etat ne prévoit pas de ressources pour alphabétiser les âgés ou ceux qui n'ont pas eu la chance de recevoir une formation académique appropriée, les jeunes devraient être appelés à s'occuper eux-mêmes de cette tâche qui les apporterait, à leurs tours, un autre type d'apprentissage à pourvoir par ces séniorités.

Si l'Etat n'arrive pas à s'informer ou à établir des accords suffisants pour l'obtention de bourses d'études à l'étranger, les jeunes eux-mêmes pourraient s'en procurer.

Il se trouve que dans certains cas la formation académique n'est pas régulière ou déficientes en termes linguistiques; pourquoi ne pas utiliser les nombreuses ressources gratuites existantes à l'internet y compris les cours universitaire de premier degré? Pourquoi ne pas utiliser les sites à l'internet pour apprendre d'autres langues ?

Et quoi dire de la participation en groupes académiques ou de recherche, en utilisant l'internet comme moyen de communication? Pourquoi continuer à dépendre de l'Etat pour ouvrir des blogs, publier des articles ou de créer des ressources visant à améliorer le niveau de l'éducation de la population?

Les exemples de l'éducation s'étendent quasiment à tous les niveaux. Rien n'empêche que les citoyens introduisent quelques améliorations dans les services de base, mais il serait souhaitable de se conformer à des recommandations en la matière.

Deuxièmement, il faudrait que l'individualisme qui caractérise théoriquement notre société, puisse donner lieu à **d'autres formes de coopération, en groupe ou en équipe**, notamment, quand il s'agit des aspects de base du développement humain. Les OSC, œuvrant dans le domaine de la jeunesse, peut être catalyseur de cette démarche, sachant que le changement de qualité de vie exige du renforcement des capacités individuelles voire la participation collective.

La plupart des interviewés sont sceptiques quant à la possibilité de projets communs et considèrent qu'il serait à peine possible de faire les saotoméens travailler en équipe pour le fait de leur propre caractéristique idiosyncratique. Ce sentiment n'est toujours pas une réalité, du fait que les saotoméens arrivent à interagir en plusieurs situations quotidiennes pour le fonctionnement de l'activité privée et publique. Si tel n'en ait le cas, les services n'auraient pas fonctionnés. Probablement, il serait mieux d'affirmer que les saotoméens contraignent le point de vue selon lequel les intérêts particuliers surmontent ceux collectifs, sans que cela leurs empêchent de collaborer. Souvent, pour obtenir des avantages personnels, il faudra passer par une coopération et bénéfices collectifs.

Pour aboutir à une amélioration du développement humain, il faudrait que les saotoméens ne se voient pas comme des concurrents, mais plutôt comme des alliés. Au-delà du fait des avantages du travail en groupe, il y a également la question de l'amélioration de la qualité de vie de tous. Un exemple à se rapporter: si dans un quartier donné, il n'y a plus de problèmes de collecte des déchets publics, moins de

risque environnemental, sanitaire et d'assainissement auraient les quartiers voisins. Un autre bénéfice à associer à la collaboration collective se rapporte aux choix d'emploi et de services, susceptibles de promouvoir la croissance économique et la consommation des produits locaux.

D'autre part, la mobilisation des ressources nationales et extérieures et la mise en œuvre de projets substantiels demandent un travail d'équipe, de même que pour toute l'innovation technologique. Les jeunes, surtout ceux avec une formation académique supérieure et ayant une expérience internationale, ont des compétences pour mener cette approche de travail en équipe et des échanges en groupes.

En troisième lieu, il faut **susciter et promouvoir le volontariat**, dans la mesure où il rend possible des avantages non seulement pour les bénéficiaires directs et l'ensemble de la société, mais aussi pour les volontaires eux-mêmes.

En fait, la notion commune de volontariat dans le pays n'est pas tout à fait positive. Le principe de compensation financière, pour tout ce qui est produit, entoure l'esprit de la plupart des citoyens. Mais, encore une fois, la réalité se présente autrement et cette image peut être changée. La jeunesse a déjà démontré qu'elle est disponible à collaborer dans de projets sociaux, de façon bénévole. Le travail de l'association des étudiants du Lycée est un exemple à considérer ; le problème n'étant donc que celui de manque de visibilité pour des activités similaires, ce qui d'ailleurs est regrettable, contrairement à ce qui est fait par les médias pour les actions des politiciens et des autorités, lié au fait de manque d'appui minimum pour le développement du volontariat national.

Aussi, le volontariat n'est pas un domaine exclusif de la jeunesse. Il y a des OSC œuvrant dans les droits de l'homme, de la transparence et de la santé, pouvant remarquer le travail de volontariat en matière de réparation des routes et avenues de la capitale et de travail l'assainissement du milieu par des associations des résidents aux alentours de la capitale.

Les possibilités offertes par le volontariat sont énormes quand il s'agit du développement humain, d'autant plus lorsque le pays fait face à des contraintes financières. Il faudrait donc sensibiliser les jeunes sur les avantages personnels et sociaux de l'emploi de leurs temps et dextérité à améliorer la vie des autres. La société est donc appelée à apprécier et à reconnaître ses initiatives pour promouvoir davantage des actions sociales et bénévoles de ces OSC et jeunes en particulier.

En quatrième lieu, il faut créer une **société-réseau**, le plus élargie et diversifiée pour permettre le choix d'opportunités et moins de vulnérabilités dans les connections locales, nationales et internationales qui puissent être effectuées, visant à trouver de solutions aux problèmes complexes.

Un des grands problèmes auxquels le pays confronte se rapporte à l'insularité. Il ne s'agit pas d'une caractéristique géographique, mais d'un problème de mentalité. Pour la plupart de la population. Le monde se limite à un espace physique, symboliquement réduit, sans chances de le surmonter. La tendance est de garder pour soi les ressources y compris les connaissances, au lieu de les reproduire. Dans la plupart des cas, sa divulgation se fait seulement dans un cadre de relations clientélistes, souvent lié aux partis politiques. Ceux qui n'appartiennent pas à ces relations sont exclus et l'exclusion sociale et l'appauvrissement intellectuel collectif. En fait, ce qui n'est pas partagé ni analysé ne pourra pas être perfectionné. Au contraire, la fragilité individuelle ou d'une communauté s'affaiblie au fur et à mesure que les réseaux se multiplient aux alentours. Ces réseaux peuvent avoir de maintes bénéfices, dans la mesure où il est possible se connecter dans tous les domaines (du plus théorique au plus avancé), de façon individuelle, en groupes informels et en organisations. Par exemple, un réseau de communauté pour prévenir ou combattre les épidémies, tel que pour Ebola, pourrait aider à sauver la vie de nombreuses personnes. En fait, ces réseaux pourraient non seulement être utilisés comme vecteur de communication immédiate, mais aussi comme un centre de formation, un moyen pour l'acquisition de matériels relatifs au maniement des malades, pour pourvoir à des postes de professionnels qualifiés, pour la divulgation de l'information sur l'évolution de la maladie, pour la mobilisation des fonds et de meilleurs centres pour le traitement des malades, pour poursuivre les travaux de la recherche scientifique en cours, etc. Les avantages de ce genre de réseau n'y s'arrêtent pas. Il est possible de convertir la situation actuellement existante et permettre que les jeunes disposant de plus hautes technologies, telles que les téléphones intelligents, soient capables de les développer facilement.

Les effets visibles d'un réseau de communautés d'Ebola en Afrique de l'Ouest peuvent susciter beaucoup d'autres options. Il s'agirait de promouvoir la création des réseaux internationaux pour la protection de la biodiversité à STP, des espaces de recherche, les échanges avec les centres de recherches et universités étrangères, les visites sur le

terrain des chercheurs étrangers, l'organisation dans le pays des événements thématiques... D'autres exemples tels que la divulgation et achat des documentaires protégés et assurés en partie par les conservateurs (le cas du Chili), la création d'un réseau simplifié et effectif pour s'assurer que les femmes saotoméennes maltraitées puissent avoir la chance de s'entretenir ailleurs.

En cinquième lieu, il s'avère urgent et indispensable créer une **vie culturelle** interne, proactive, qui puisse stimuler et concentrer des efforts visant à donner un nouveau sens de citoyenneté et de valorisation de l'identité culturelle. Il faut que la culture soit au service du développement intellectuel et de l'héritage émotionnel du peuple et qu'elle ouvre des espaces privilégiés de rencontre des idéologies et sensibilités politiques et de développement des compétences. C'est à ce titre qu'elle pourra être un symbole de dialogue et d'articulation parmi des générations, dans la mesure où la culture est censée lier le passé au présent.

La valorisation du patrimoine culturel peut commencer par la collecte et systématisation de la qualité du patrimoine physique et intellectuel saotoméen, tout en redressant le patrimoine immatériel en matière de la tradition orale, les croyances et valeurs, les rituels, les habitudes et les différentes manifestations artistiques. Cette valorisation culturelle passerait nécessairement par la reconstruction de l'histoire ethnique et les bibliographies pour les nouvelles générations, pour une jeunesse active et motivée, dans la mesure où cela constituera un atout pour qu'elle puisse construire une identité pour le futur du pays, toujours avec une contribution du passé.

Pour que la tradition culturelle devienne importante pour l'édification de l'identité de la nation, il faut que les nouvelles formes culturelles se développent davantage pour répondre aux besoins d'expression et du loisir de la jeunesse.

Il faut promouvoir la création de groupes de recherche et faire de sorte que le théâtre, le cinéma, la musique, l'écriture... soient du quotidien des citoyens.

La vie artistique et l'incitation scientifique pourront également favoriser la stabilité et le développement humain à STP, dans la mesure où la science et l'art sont censées contribuer au développement des capacités et ouvrent des nombreuses opportunités.

En sixième lieu, il faut **renforcer les capacités d'organisation de la société civile** pour leurs permettre d'avoir des interlocuteurs valables et avec personnalité juridique, à la hauteur des attributions et des compétences susmentionnées. Il faut que la jeunesse y

trouve sa place pouvant lui permettre de mieux participer aux leaderships du processus de développement humain durable et de la stabilité politique et sociale du pays.

Pour faire sortir les OSC de cette situation de vulnérabilité, il serait donc souhaitable se référer à des recommandations déjà énoncées telles que :

- Bâtir ses propres stratégies créatives et innovatrices dans la mobilisation des fonds ;
- Développer d'autres approches de coopération et de travail en équipe ;
- Promouvoir du volontariat ;
- Promouvoir la création de réseaux élargis et diversifiés d'ampleur local, national et international ;
- Contribuer à la promotion d'une identité culturelle mise sur une forte valorisation du patrimoine culturelle, ouvert à une culture du siècle XXI, où la science, l'art et les nouvelles technologies gagnent une place prépondérante.

ANNEXES

NOTES TECHNIQUES

Note Technique 1 – Calcul de l'indice de développement humain (IDH) et du Genre (IDHG)

a) Calcul de l'IDH

La construction de l'indice de développement humain s'est basée sur la nouvelle méthodologie de calcul, introduite dans l'édition du 20ème anniversaire de l'Indice de développement humain.

Pour le calcul de l'IDH, les paramètres utilisés ont été ceux du PNUD (2014), qui fixe les valeurs minimum et maximum (limites) enregistrés :

Indicateurs	Minimum	Maximum
Espérance de vie à la naissance	20	85
Moyenne des années de scolarisation	0	15
Années de scolarisation escomptées	0	18
RNB <i>per capita</i> (\$PPC)	100	75.000

Sur la base des valeurs minimum et maximum enregistrés, voici le calcul des sous-indices:

$$\text{Indice de dimensão} = \frac{\text{Valor observado} - \text{Valor mínimo}}{\text{Valor máximo} - \text{Valor mínimo}}$$

(1)

Comparé aux données de 2013 (66,3 ans), l'indice de l'espérance de vie à la naissance à STP pour cette année est fixé à:

$$I_{EV} = \frac{66,3 - 20,0}{85,0 - 20,0} = 0,712$$

Le calcul de l'indice de l'éducation est établi à deux niveaux: le premier consiste à appliquer l'équation (1) à chacun des indicateurs de cette dimension pour pouvoir créer les sous-indices. L'indice d'éducation est obtenu à partir de la moyenne arithmétique simple des sous-indices y résultants ;

Prenant l'exemple de la moyenne des années de scolarité et les années escomptées de scolarité en 2013 (4,7 et 11,3 années respectivement), les sous-indices et l'indice d'éducation pour cette année, seraient fixés, respectivement, comme suivants:

$$I_{AEE} = \frac{11,3 - 0}{18,0 - 0} = 0,6278 \qquad I_{MAE} = \frac{4,7 - 0}{15,0 - 0} = 0,3133$$

$$I_E = \frac{I_{MAE} + I_{AEE}}{2} = \frac{0,3133 + 0,6278}{2} = 0,471$$

D'après RNB *per capita* \$PPC en 2013 (\$PPC 3132,2), l'indice de revenu pour cette année serait:

$$I_y = \frac{\ln(3132,2) - \ln(100)}{\ln(75000) - \ln(100)} = 0,520$$

Lorsque les indices aient été obtenus, notamment ceux relatifs à l'espérance de vie, à l'éducation et au revenu, il est possible calculer l'IDH avec une moyenne géométrique de trois indices.

$$IDH = \sqrt{0,3133 * 0,6278 * 0,471} = 0,559$$

b) Calcul de l'IDHG

Les démarches pour le calcul de l'IDHG sont les mêmes pour le calcul de l'IDH, mais, ce sont les valeurs minimum et maximum pour les femmes et les hommes du RMDH du PNUD pour 2014 qui sont utilisées pour transformer les indicateurs en indices entre 0 et 1:

Indicateurs	Minimum		Maximum	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Espérance de vie à la naissance ³¹	22,5	17,5	87,5	82,5
Moyenne d'années de scolarisation	0	0	15	15
Années escomptées de scolarisation	0	0	18	18
RNB <i>per capita</i> (\$PPC)	100	100	75.000	75.000

Calcul du Revenu des femmes et des hommes

Les valeurs du RNB *per capita* \$PPC pour les femmes et les hommes sont calculées à partir de la parcelle féminine de la grille salariale (S_f), tout en utilisant le ratio du féminin (w_f) et du masculin (w_m)³², plus les parcelles en pourcentage de la population féminine et masculine économiquement active (EA_f) et (EA_m) et de la population en général, économiquement active (PEA):

$$S_f = \frac{(W_f / W_m) * EA_f}{(W_f / W_m) * EA_f + EA_m}$$

Tout en assumant que le RNB se divise entre les femmes et les hommes, selon le (S_f), il est possible obtenir les données suivantes:

$$RNB_f = S_f * (RNB) \quad RNB_m = S_m * (RNB) * (1 - S_f)$$

Le RNB *per capita* des femmes (RNB_f) et des hommes (RNB_m) é calculé sous la base de la répartition entre la population féminine et masculine. Les indices des revenus aussi bien pour les femmes (I_{RNB_f}) que pour les hommes (I_{RNB_m}) sont traités de la même manière que pour la construction de l'IDH, c'est-à-dire:

³¹ L'espérance de vie à la naissance des femmes est ajoutée, selon le PNUD (2014), pour refléter les cinq années d'avantage biologique des femmes par rapport aux hommes;

³² PNUD (2014) estimée en 80%. Ce chiffre signifie que le salaire moyen des femmes est 20% inférieur à celui des hommes.

$$I_{RNBf} = \frac{\text{Log}(RNB_f) - \text{Log}(RNB_{\min})}{\text{Log}(RNB_{\max}) - \text{Log}(RNB_{\min})} \quad I_{RNBm} = \frac{\text{Log}(RNB_m) - \text{Log}(RNB_{\min})}{\text{Log}(RNB_{\max}) - \text{Log}(RNB_{\min})}$$

L'indice de développement du genre est simplement le ratio entre l'IDH des femmes et des hommes.

$$IDHG = \frac{IDHf}{IDHm}$$

Un IDHG inférieur à une unité signifie que le développement humain favorise les hommes.

Note Technique 2 – Méthodologie de calcul de l'indice de pauvreté humaine (IPH-1)

L'IPH-1 mesure les privations en trois dimensions de base du développement humain, issues de l'IDH:

- Vulnérabilité à décès à un âge relativement prématuré, mesurée par la probabilité à la naissance de moins de 40 ans de vie (P₁);
- Exclusion du monde de lecture et des communications, mesurée par taux d'analphabétisme d'adultes (P₂);
- Manque d'accès au provisionnement économique mondial, mesuré par la moyenne non pondérée de trois indicateurs: la pourcentage de la population sans l'accès durable à une source d'eau améliorée et le pourcentage de la population sans l'accès aux services de santé de base et des enfants de moins de 5 ans avec un poids déficitaire modéré ou sévère (P₃);

Lorsque les indicateurs de privation soient obtenus, l'IPH-1 est calculé selon la formule suivante:

$$IPH - 1 = \left[\frac{1}{3} (P_1^\alpha + P_2^\alpha + P_3^\alpha) \right]^{\frac{1}{3}}$$

Où: $\alpha = 3$ est le chiffre utilisé pour donner un poids additionnel, mais non excessif, aux zones de privation plus aigüe.

Note Technique 3 – Méthodologie de Calcul des Progrès envers les Objectifs

Selon le Rapport Mondial de Développement Humain (PNUD, 2004), chaque objectif est évalué, en comparaison avec les **progrès annuels actuels** ; si la tendance actuelle prévaut jusqu'à 2015, avec une **progression linéale annuelle hypothétique** pour atteindre le cible, la formule globale suivante serait utilisée pour mesurer le taux de progrès annuel actuel:

$$\text{Taxa de progresso anual actual} = \frac{(x_{t_1} - x_{t_0}) / x_{t_1}}{t_1 - t_0}$$

Où t_0 est 1990 ou l'année la plus proche de 1990, pour laquelle les données sont disponibles; t_1 est l'année la plus récente et où les données sont disponibles; x_{t_0} et x_{t_1} sont les chiffres de l'indicateur pour ces années, respectivement.

Pour les taux de faim, pauvreté et mortalité des enfants de moins de cinq ans, le chiffre possible est 0, la formule s'applique sans modification. Pour le taux de scolarisation net de bas, égalité de genre à l'éducation (ratio des jeunes filles par rapport aux garçons) et le pourcentage de la population avec l'accès à l'eau potable et l'assainissement, pour lesquels les meilleurs chiffres se situent à 100%, le progrès est calculé en tant que «relation de privation»:

$$\text{Taxa de progresso anual actual} = \frac{(x_{t_1} - x_{t_0}) / (100 - x_{t_0})}{t_1 - t_0}$$

Pour procéder à l'évaluation d'un progrès, le taux de progrès pour l'atteinte du cible 2015 (égalité du genre à l'éducation en 2015) est fixé par cible: les chiffres α sont: -1/2 pour la pauvreté et la faim, l'eau potable et l'assainissement; -2/3 pour la mortalité de moins de cinq ans et 1 pour la scolarisation de base et égalité du genre à l'éducation. Le taux annuel de progrès requis est donc calculé de façon simple: α est divisé par nombre des années entre l'année t_{ODM} , année-cible et t_0 , l'année plus proche de 1990, pour laquelle les données sont disponibles formellement:

$$Taxa\ anual\ do\ progresso\ requerido = \frac{\alpha}{t_{ODM} - t_0}$$

Tableaux

Chapitre II

Tableau 1. Performance économique par secteurs d'activité, 2005 – 2013 (%)

Description	2005	2006	2007	2008	2009	2020	2011	2012	2013*
Secteur Primaire	1,6	5,9	2,8	8,5	3,9	-1,1	1,0	-0,1	
Agriculture	1,7	7,3	2,7	11,2	4,4	-2,9	0,3	-1,3	
Pêche	1,4	3,0	2,9	2,8	2,8	2,7	2,6	2,5	
Industrie extractive	2,6	6,7	2,8	3,9	4,6	5,0	0,9	-1,0	
Secteur Secondaire	3,9	6,4	4,1	5,9	0,3	2,3	1,8	4,5	
Industrie de transformation	3,6	5,0	3,2	7,7	2,7	0,5	3,9	8,4	
Electricité et eau	10,5	9,6	3,8	5,9	8,0	9,6	12,7	14,9	
Construction	2,6	7,0	5,1	4,2	-3,9	2,0	-3,6	-3,3	
Secteur Tertiaire	11,8	7,1	-1,1	5,1	2,9	4,7	2,1	1,8	
Commerce	6,6	9,6	1,3	9,7	1,0	6,3	0,8	3,1	
Habitat et Restauration	0,8	8,6	0,0	1,2	-1,9	-2,5	4,5	4,7	
Transport et communications	32,3	2,7	-7,4	1,1	8,0	4,1	3,0	-2,2	
Autres Services									
	3,9	7,6	1,3	1,4	2,0	3,1	3,4	3,2	
Produit Interne Brut (PIB)	7,1	9,1	0,6	8,1	4,0	4,5	4,8	4,5	4,0-4,5
Inflation	17,2	24,6	27,6	24,8	16,1	12,9	11,9	10,4	7,1

Source: Institut National de la Statistique; * Préviation de la Banque Centrale de STP

Tableau 2. Indice de développement humain et genre et ses composantes, 2004-2013

Description	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<i>Données de base</i>										
Espérance de vie à la naissance (années)	64,3	64,6	64,9	65,2	65,5	65,7	65,9	66,0	66,1	66,3
Femmes	66,1	66,5	66,8	67,1	67,4	67,6	67,8	68,0	68,2	68,3
Hommes	62,5	62,8	63,1	63,3	63,6	63,8	64,0	64,1	64,2	64,3
Moyenne des Années de scolarisation (années)	4,2	4,2	4,2	4,2	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7
Femmes	3,6	3,6	3,6	3,6	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0
Hommes	4,9	4,9	4,9	4,9	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5
Années escomptées de scolarisation (années)	10,1	10,1	10,1	10,1	10,8	10,8	10,8	11,1	11,3	11,3
Femmes	10,2	10,2	10,2	10,2	10,9	10,9	10,9	11,2	11,4	11,4
Hommes	10,0	10,0	10,0	10,0	10,7	10,7	10,7	11,0	11,2	11,2
Revenu per capita (dollars PPC)	1.994	2.135	2.329	2.343	2.532	2.634	2.751	2.882	3.012	3.132
Femmes	1.296	1.387	1.511	1.519	1.639	1.704	1.935	2.045	1.991	2.062
Hommes	2.708	2.903	3.171	3.193	3.454	3596	4.092	4.332	4.055	4.201
<i>Calcul des Indices</i>										
Indice d'espérance de vie	0,682	0,686	0,691	0,695	0,700	0,703	0,706	0,708	0,710	0,712
Femmes	0,671	0,676	0,682	0,686	0,691	0,694	0,698	0,700	0,702	0,705
Hommes	0,692	0,697	0,701	0,705	0,709	0,712	0,715	0,717	0,719	0,720
Indice d'éducation	0,421	0,421	0,421	0,421	0,457	0,457	0,457	0,465	0,471	0,471
Femmes	0,402	0,402	0,402	0,402	0,436	0,436	0,436	0,445	0,450	0,450
Hommes	0,441	0,441	0,441	0,441	0,479	0,479	0,479	0,488	0,493	0,493
Indice du revenu	0,443	0,450	0,454	0,479	0,483	0,490	0,510	0,517	0,517	0,520
Femmes	0,390	0,397	0,400	0,426	0,429	0,436	0,456	0,463	0,466	0,469
Hommes	0,483	0,491	0,495	0,520	0,524	0,531	0,551	0,559	0,555	0,559
Indice de développement humain	0,506	0,511	0,517	0,518	0,538	0,541	0,545	0,551	0,556	0,559
Femmes	0,471	0,476	0,483	0,484	0,503	0,506	0,514	0,522	0,523	0,525
Hommes	0,534	0,539	0,544	0,546	0,567	0,570	0,577	0,584	0,583	0,585
Indice de développement en genre	0,883	0,885	0,887	0,887	0,888	0,889	0,892	0,893	0,897	0,898

Source: PNUD, RGDPH pour les indicateurs d'éducation et PNB *per capita*, ce dernier ajusté à la taille de la population, publication INE de STP; INE, pour l'espérance de vie.

Tableau 3. Population de ou >22 ans par condition et par activité économique, 2012 (%)

Descrição	Total		Urbano		Rural	
	H	M	H	M	H	M
Condição perante actividade económica	49,5	50,5	48,5	51,5	51,7	48,3
Empregada	61,8	38,2	59,8	40,2	66,2	33,8
Desempregada	40,9	59,1	37,5	62,5	50,9	49,1
Inactiva	39,1	60,9	39,2	60,8	39,1	60,9
Participação da População Residente empregada	61,8	38,2	59,8	40,2	66,2	33,8
Poderes Legislativo e Executivo, Directores e Gestores	75,6	24,4	72,7	27,3	91,3	8,7
Especialistas das Actividades Intelectuais	56,0	44,0	55,7	44,3	57,8	42,2
Técnicos e Profissionais de Nível Intermédio	68,6	31,4	66,6	33,4	78,6	21,4
Pessoal Administrativo	53,9	46,1	50,9	49,1	67,2	32,8
Pessoal de Serviços e Vendedores	41,1	58,9	37,5	62,5	51,1	48,9
Agricultores e Trabalhadores Qualificados da	83,5	16,5	90,9	9,1	77,5	22,5
Operários, Artífices e Trabalhadores Similares	94,4	5,6	94,4	5,6	94,6	5,4
Trabalhadores Não Qualificados	29,2	70,8	28,6	71,4	30,6	69,4
População Residente nos Alojamentos familiares	43,1	56,9	39,3	60,7	54,5	45,5
Distribuição das Famílias segundo Sexo do	58,8	41,2	55,7	44,3	64,8	35,2
Sem Nível	28,3	71,7	23,7	76,3	34,6	65,4
Pre-Escolar	33,3	66,7	0,0	100,0	50,0	50,0
Ensino Básico	59,5	40,5	54,3	45,7	67,6	32,4
Alfabetização	40,7	59,3	42,3	57,7	36,4	63,6
Secundário	65,4	34,6	62,6	37,4	73,2	26,8
Profissional/Técnico	80,0	20,0	77,3	22,7	97,6	2,4
Superior	77,9	22,1	77,3	22,7	86,0	14,0

Source: Estimations à la base des résultats du RGPH de 2012;

Tableau 4. Indice de pauvreté Humaine (IPH-1), 2006 - 2012

Période ¹	Indice de Pauvreté Humaine	Privation de survie (% de population dont l'espérance de vie ne dépasse pas les 40 ans de vie)	Privation de Connaissance (% des adultes analphabètes)	Constitution de la Privation du Standard de Vie Approprié (%)	Privation des Conditions de Vie Appropriées		
					Accès de la Population à (%)		Enfants de < 5 ans c/ Poids déficientaire
					L'Eau Potable	Services de santé	
	IPH-1	P1	P2	P3	P3.1	P3.2	P3.3
2006	23,7	15,1	15,6	31,9	13,8	71,9	10,0
2008	22,9	15,1	12,1	31,4	11,0	70,0	13,1
2010	20,9	13,9	10,8	28,6	5,9	66,9	13,1
2012	22,1	13,9	9,9	30,6	16,4	65,6	9,9

¹ Données se réfèrent à la période en référence ou à l'année plus proche;

Sources: Plusieurs: INE (IDS 2008-09; MICS 2006; RGPH 2012; IDS 2010; IOF 2010; e 3^e Rapport des ODM)

Tableau 5. Progrès STP réalisés envers les cibles des ODM, 2013³³

Indicador	Valores do indicador para (t ₀)	Valores do indicador para (t ₁)	Ano que se deve atingir a meta (t _{ODM})	Taxa de Progresso Anual Actual	Taxa anual de Progresso Requerido	Classificação do Progresso
1. Erradicar a Extrema Pobreza e Fome						
Reduzir para metade a proporção da população com rendimento inferior a 1 dólar PPC por dia	53,8	49,6	2015	-0,9%	-3,6%	Lento ou Reversível
Reduzir para metade a proporção de pessoas que vivem em extrema pobreza	15,1	11,5	2015	-3,5%	-3,6%	Lento ou Reversível
Prevalência de baixo peso entre crianças com menos de 5 anos	13,0	13,1	2015	0,1%	-3,3%	Lento ou Reversível
2. Universalizar a Educação Primária						
Taxa líquida de escolarização Primária (1o + 2o Ciclo)	80,2	99,1	2015	4,3%	4,0%	A caminho
Taxa de alfabetização dos 15 aos 24 anos, mulheres e homens	30,0	90,1	2015	3,9%	4,0%	Lento ou Reversível
3. Promover a Igualdade entre Sexos e a Autonomia das Mulheres						
Eliminar a disparidade do género no ensino primário e secundário	49,0	99,0	2015	8,2%	7,1%	A caminho
Proporção de mulheres exercendo mandatos no Parlamento Nacional	7,3	18,2	2015	0,7%	4,8%	Lento ou Reversível
4. Reduzir a Mortalidade Crianças Menores de 5 Anos						
Reduzir em 2/3 a taxa de mortalidade de crianças menores de 5 anos	89,0	30,2	2015	-11,5%	-3,3%	A caminho
5. Melhorar a Saúde Materna						
Reduzir em três quartos o índice de mortalidade materna	189,3	58,0	2015	-17,4%	-5,0%	A caminho
Alcançar o acesso universal à saúde reprodutiva	47,3	45,2	2015	-0,4%	9,1%	Lento ou Reversível
6. Combater o HIV/SIDA, Malária e Outras Doenças						
Parar a proporção do VIH/SIDA e começar a inverter a tendência presente	1,0	1,5	2015	0,1%	7,1%	Lento ou Reversível
Estagnar a incidência da malária e de outras doenças importantes e começado a inverter a tendência actual	400,0	50,0	2015	-38,9%	-5,0%	A caminho
7. Garantir a Sustentabilidade Ambiental						
Reduzir para metade, o número de pessoas sem acesso sustentável à uma fonte de água melhorada	73,9	83,6	2015	1,1%	-3,6%	Lento ou Reversível
Reduzir para metade, o número de pessoas sem acesso sustentável ao saneamento melhorado	74,9	57,4	2015	-2,8%	-3,6%	Lento ou Reversível

³³ Selon le PNUD (2004), les objectifs sont classés en trois catégories: (i) Atteinte-si le pays a déjà atteint l'objectif, (ii) En ligne – si le taux de croissance de l'indicateur est égal ou supérieur au taux de croissance nécessaire pour atteindre l'objectif, et (iii) Lent ou réversible-si le taux de croissance de l'indicateur est inférieur au taux de croissance nécessaire pour l'atteinte des ODM en 2015.

Tableau 6. Profil de l'âge de la population de STP par régions, 2012 (%)

Régions	Jeunesse		Urbain		15-24		PEA	
	Total	Femme	Total	Femme	Total	Femme	Total	Femme
Água – Grande	40,2	52,2	37,0	50,9	39,0	51,9	40,4	52,2
Mé-Zóchi	25,2	49,7	25,4	50,3	25,7	48,9	24,8	50,3
Cantagalo	9,2	47,4	10,0	50,2	9,5	46,8	9,3	47,9
Caue	3,1	45,8	3,5	49,7	3,3	45,4	3,2	46,5
Lobata	10,7	48,1	11,1	50,3	10,8	47,7	10,6	48,3
Lemba	7,7	47,2	8,7	49,2	7,9	48,2	7,8	47,6
R. A. Príncipe	3,8	49,4	4,2	49,6	3,7	51,9	4,0	48,2
TOTAL - STP	35,8	50,0	45,4	50,4	55,7	49,7	63,0	62,7

Source: INE: Résultats nationaux – Recensement Général de la Population et Habitat, 2012

Chapitre V

Tableau 1 – Principaux domaines d'intervention des OSC à STP

Ord.	Principaux domaines d'intervention	N° des OSC	%
1	Santé	20	23,5%
2	Education	20	23,5%
3	Enfants/Jeunes à risque	20	23,5%
4	Environnement	14	16,4%
5	Famille et Communauté	12	14%
6	Culture	12	14%
7	Assainissement du Milieu	11	12,9%
8	Âgés	9	10,5%

Note: Il faut tenir en compte les 85 OSC filées à la FONG-STP.

Tableau 2 – Domaine général d'intervention des OSC à STP

Ord.	Domaine Geral	Domaines spécifiques	N° des OSC	%
1	Social	Famille et la communauté	33	38,8%
		Des âgés		
		Femmes (genre)		
		Groupes vulnérables		
		Femmes victimes de de violence domestique		
2	Santé	Santé	29	34%
		Nutrition		
		HIV/SIDA		
3	Environnement et Assainissement	Environnement	25	29%
		Assainissement du milieu		
4	Enfance et Jeunesse	Enfants et jeunes à risque	24	28%
		Jeunes		
5	Education	Education	20	23,5%
		Formation		
6	Développement rural et pêche	Agriculture	16	18,8%
		Elevage		
		Pêche		
		Desenvolvimento rural e comunitário		
7	Culture et loisir	Culture	13	15%
		Art		
8	Droits de l'homme	-----	5	5,8%

Note: Il faut se baser sur les 85 OSC filées à la FONG-STP.

LISTE DES ONGS

N	Nome	Abreviatura	EMail	Telefone	Áreas de intervenção
1	ADAPPA	ADAPPA	Celgaponte.stp@gmail.com	2225180/9921871	1 Agricultura 2 Pecuária
2	Adeventist Development and Relief Agency	ADRA-STP	adrastp@gmail.com	2224324 / 9930544	1 Agricultura 2 Educação
3	ALISEI	ALISEI	aliseistp@cstome.net	2223346 / 9908737	1 Saúde 2 Saneamento de meio
4	ARCAR	ARCAR	arcar@cstome.net / balbinatrindade@hotmail.com	2221780/9909993	1 Crianças/Jovens.R 2 Família e comuni
5	Assistência Médica Internacional	AMI	ami.saotome@gmail.com	2261116 / 9930565	1 Saúde 2 Nutrição
6	Associação Amigos da Sara	ACAS	al_veracruz@hotmail.com	2222229/9905090	1 Saúde 2 Pessoas HIV/SIDA
7	Associação COTO	COTO		9927803	1 Crianças 2 Criança/Jovens.R
8	Associação Cultural e Recreativa de Guadalupe	ACRG	stefane_carvalho@yahoo.com.br	9904944/9950057	1 Cultura 2 Saneamento de meio
9	Associação Cultural Os Divertidos	Os Divertidos	cidadaniadopovo@hotmail.com	9913025	1 Educação 2 Cultura
10	Associação Cultural Santomense	ACS	caustrino@hotmail.com	9904430	1 Cultura 2 P. de valores cultural
11	Associação da Medicina Tradicional de STP	AMTSTP		9918394	1 Saúde 2 Educação
12	Associação das Mulheres de Mé-Zoc	FEMPENHO		9909457	1 Crianças/Jovens.R
13	Associação de Apoio e Defesa dos Surdos-mudos	ASM	palmeida-1964@hotmail.com ;	2251140 / 9927822	1 Direitos Humanos 2 Educação
14	Associação de Defesa do Ambiente e	ADADER	defesambiente@yahoo.com.br	9918808	1 Ambiente

	de Desenvolvimento Rural				2 Educação Agricultura
15	Associação de Estudantes para o Desenvolvimento Club UNESCO	AEMZ		9931552 / 9903116	1 Educação 2 Cultura
16	Associação de Jovens do Príncipe	AJP		9905784	1 Desporto 2 Saúde
17	Associação de Moradores de Boa-Morte	AMBM		9921806/9920907	1 Saneamento de meio
18	Associação de Mulheres do Príncipe	AMP		9906457	1 Mulheres (género) 2 Desnv.rural e comunit
18	Associação de Mulheres Empresárias e Profissionais	AMEP-STP	anaa_torres@yahoo.com	9903678 / 9914250	1 Saneamento de meio 2 Mulheres (género)
19	Associação de Técnicos ligados à Infância	ATEI	esterwill208@hotmail.com	9905230	1 Educação 2 Família e comunidade
20	Associação Doadores envolos de Sangue	UNDABESA	tec.lacjorgeafonso@hotmail.com	9906234	1 Sensibilização dádiva de Sangue
21	Associação dos Amigos do Rei Amador	AARA	eidjery_3@hotmail.com	9904456 / 9911271	1 Direitos humanos 2 Ambiente
22	Associação dos Artistas Plásticos Santomenses	AAPLAS		9910358 / 9910017	1 Arte 2 Educação
23	Associação dos Deficientes Físicos de STP	ADFSTP	adstpsede@gmail.com	9920159 / 9788941	1 Pessoas vulneráveis 2 Outros
24	Associação dos Desempregados de STP	ADESTP		9978724	1 Pessoas vulneráveis 2 Desempregados
25	Associação dos Estudantes do Instituto Superior Politécnico	AEISP			1 Educação
26	Associação dos Jovens Santomenses com Iniciativa Empresarial	AJEIE	Emidio-p@hotmail.com	9904212 / 2222592	1 Comércio e Indústria 2 Jovens
27	Associação dos Moradores de	AMAR	washingtonsantos31@hotmail.com	991264	1 Saneamentos do meio

	Reboque Capital				2 Saúde
28	Associação dos Naturais e Amigos de Santo Amaro	ANASA		9830803/ SELSO 9922569/ Joaquim	1 Construção Civil 2 Saneamento do meio
29	Associação dos Protectores do Meio Ambiente da Ilha do Príncipe	ASPROMA	hlavres@hotmail.com	9907903 / 927308 Admar	1 Ambiente 2 Saneamento do meio
30	Associação Iniciativas de Desenvolvimento	AID		2227529 / 9953273	1 Informática 2 Inglês
31	Associação Instituto Sócio-Educativo da Criança	AISEC	milaxavier@hotmail.com	2224908 / MILA 9953273	1 Crianças Jovens em.R 2 Educação
32	Associação Intercultura	AIC			1 cultura 2 Educação
33	Associação Jovens Unidos de Montalvão	AJUM	Abelrst1@hotmail.com	9909563 / 9904374	1 Saneamento do meio Educação
34	Associação Jovens Unidos para o Progresso	AJUP	gualterbandeira@hotmail.com	9920157 \ 9920029	1 Desnv.rural e comunit 2 Idosos
35	Associação Nacional de Enfermeiras Parteiros de São Tomé e Príncipe	ANEP	Luisneto245@hotmail.com	9934959	1 Saúde 2 Pessoas HIV/Sida
36	Associação para o Desenvolvimento da Pecuária	ADEP	Jafede-42hotmail.com	9934852	1 Pesca 2 Ambiente
37	Associação para o Desenvolvimento e Preservação do Ambiente	AMBIDESE		9911337	1 Saneamento do meio 2 Desnv.rural e comunit
38	Associação para o Desenvolvimento e Progresso de Madalena	LÉGI-CABONGUÉ	Claudiacabral27@hotmail.com	9961468	1 Saude 2 Construção Civil
39	Associação Regional para a Protecção Socio-Ambiental	ARPA	dnelitoramos@hotmail.com / arpaprinc@gmail.com	9906269	1 Saneamento do meio 2 Ambiente
40	Associação Santomense de Micro-finanças e Dsenvolv	MICONDÓ		9908418 / 9903510	
41	Associação Santomense para o Planeamento Familiar	ASPF	aspf@cstome.net	2224325 \ 9903959	1 Saude 2 Crianças Jovens em.R

42	CARITAS- STP	CARITAS- STP	caritasstp_@cstome.net	9927507 / 2222565	1 Social Crianças Jovens em.R
43	CAUSA-JOVEM	CAUSA-JOVEM		9916482 / 9923727	1 Crianças 2 Jovens
44	Cooperativa Josina Machel	CJM		2221174	1 Mulheres (género) 2 Cultura
45	Cruz Vermelha de São Tomé e Príncipe	CVSTP	cvstp@cstome.net	2222305 / 2222469	1 Idosos 2 Saúde
46	Fórum da Mulher Santomense	FoMS		9905230 / 9903296	1 Mulheres (género) 2 Mulheres vitimas maus tratos
47	France Volontaires	FV			1 Sociedade Civil 2 Ambiente
48	Fundação da Criança e da Juventude	FCV	info@fcjuventude.org	2227830 / 9918925	1 Crianças 2 Ambiente
49	Fundação Mãe Santomense	FMS	kitatiny1@yahoo.com.br	2222070	1 Crianças 2 Educação
50	Fundação Novo Futuro	FNF	dulcegomes@cstome.net	2224086/9903225	1 Crianças 2 Crianças Jovens em.R
51	INÉM MIGO PLÉ	INÉM MIGO PLÉ	imple@hotmail.com	9906455	1 Ambiente 2 Saneamento do meio
52	Instituto de Apoio á Crianças	IAC	Luiscostalegre@hotmail.com	9905143	1 Crianças Jovens em.R
53	Instituto KITÊMBÚ	KITÊMBÚ	meryaguiar@hotmail.com	9905004	1 Luta contra pobreza questões género 2 Família e comunidade

54	Instituto Marquês de Valle Flôr	IMVF	valeflor@cstome.net	2227911/9903512	1 SAÚDE 2 Educação
55	Internacional Alert	Internacional	clima@international-alert.org	9909474	1Prevenção conflito Pet 2Boa governação
56	Jetú Muála	Jetú Muála	simiana32@hotmail.com	9927725	1Comercio 2 Educação
57	Leigos para o Desenvolvimento	LEIGOS	ldequador@gmail.com	2222698 / 9976813	1Educação 2 Jovens
58	Liga dos Defensores dos Pacientes Mentais	LDPM		2221222 / 9905543	1Saúde
59	MAQUEQUE	MAQUEQUE		9922963	1 Agricultura 2 Pecuária
60	MARAPA	MARAPA	jorgecarvrio@hotmail.com	2222792	1Pesca 2 Ambiente
61	Médicos do Mundo - Portugal	MDM-P	ana.batista@medicosdomundo.pt	2225363 / 2227960	1Saúde
62	Natcultura	Natcultura	natcultura@hotmail.com	9917009	1Desenvolvimento sustentável 2 Cultura e Educação
63	Núcleo da Federação das Mulheres Paz Mundial	NFMPM	pamoliy@yahoo.fr	2223860\ 9934778	1Familia e Comunidade 2Mulheres (género)
64	Organização da Juventude Santomense	OJS	maestro@hotmail.com	9903863	1Ambiente 2 Direitos humanos
65	Organização Santomense dos Direitos Humanos	OSDH	oscarbaia12@hotmail.com	2227637/ 9904384	1Direitos humanos 2 Pessoas portadora de deficiente
66	Qua Tela	Qua-Tela	quatelastp@hotmail.com	9904114\2227633	1Desenvolvimento económico
67	Pica-Pau	Pica-Pau		9928391/ 9904866	1cultura 2Ambiente
68	PLIVINI	PLIVINI		9909330 / 9925956	1Saude 2 Pessoas HIV/ Sida
69	Santa Casa da Misericórdia	SCM	scmstp@gmail.com	2227311/2227312	1Idosos

					2Família e comunidade
70	STEP-UP	STEP-UP	Quintino_stepup@yahoo.com/ robysantos04@yahoo.com	2222185\ 9915353	1Educação 2 Deficiência
71	ULAJE Clube UNESCO	ULAJE	ulaje_cu@hotmail.com	980570 / 2222483	1Cultura 2Direito humano
72	ZATONA ADIL	ZATONA ADIL	candrogres@hotmail.com/ zadil@cstome.net	9904862/2223363	1 Agricultura 2 Saúde
73	ZOOVET	ZOOVET	Esmenezes1@hotmail.com	2224739\ 9903876	1Saude 2Pecuaria
74	Associação santomense de mulheres jurista	ASMJ	infoasmi@gmail.com	9912243\9931169	
75	ASCOJES	ASCOJES	olimpiabarbosa@yahoo.com	9904618	1Saude educação e social
76	Associação de promoção socioeconómica da mulher São-tomense	CAFÉ COMAROMA DE MULHER	Info.ccom@asso-stp.org	9913126	
77	Associação para a cooperação e desenvolvimento de STP	TERRA CRIOLA	geral@terracriola.org	2222023	
78	We Are changing together	WACT	inf@wact.pt	9852570	
79	Associação para o desenvolvimento pela tecnologia	TESE	m.mendizabal@tese.org.pt	9903707	
80	Associação Helpo	HELPO	tiagocoucelo@gmail.com	9866950	
81	Associação de Micro crédito e Empreendedores	MOVE	trigueirosacunha@hotmail.com	2225135	
82	Terra Verde	TERRA VERDE	contact@terraverdestp.org	9992837	
83	Centro de integridade publica boa governação Transparência integridade	CIP STP	Cipstp.org@gmail.com	9911116	
84	Associação para cultura e desenvolvimento	ROÇA MUNDO	rocamundo@hotmail.com	9930235/2225135	

Cases

Case 1. Objectifs du Développement du Millénaire

1. Eradiquer l'Extrême Pauvreté et la Faim

- 1.1. Réduire à la moitié la proportion de la population vivant avec un revenu de moins d' 1 dollar de parité de pouvoir d'achat;
- 1.2. Réduire à la moitié la population souffrant de la faim;

2. Atteindre l'Enseignement Primaire Universel

- 2.1. Garantir que toutes les enfants, des deux sexes complètent le cycle d'enseignement primaire;

3. Promouvoir l'Égalité entre les Sexes et l'Autonomie des Femmes

- 3.1. Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire;
- 3.2. Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement secondaire.

4. Réduire la Mortalité des enfants de moins de 5 ans

- 4.1 Réduire en deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans;

5. Améliorer la Santé maternelle

- 5.1. Réduire à trois quart l'indice de mortalité maternelle;

6. Atteindre l'accès à la santé reproductive

- 6.1. Combattre l'HIV/SIDA, le Malaria e autres maladies
- 6.2. Arrêter la proportion du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle;
- 6.3. Stagner l'incidence de la Malaria et d'autres maladies importantes et commencer à inverser la tendance actuelle

7. Garantir la Durabilité environnementale

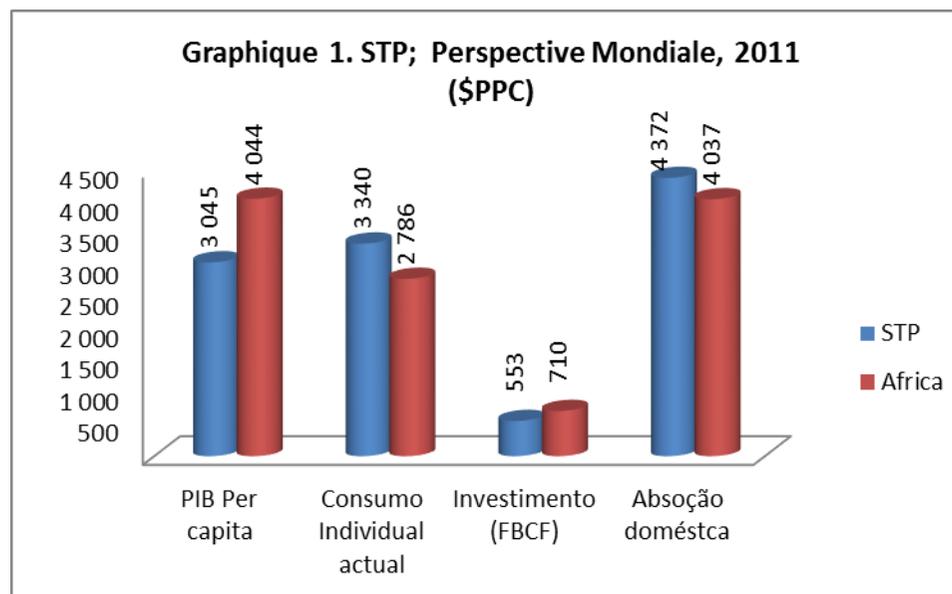
- 7.1. Réduire à la moitié le nombre de personnes sans accès durable à une source de l'eau améliorée;
- 7.2. Réduire à la moitié, le nombre de personnes sans accès durable à l'assainissement amélioré;

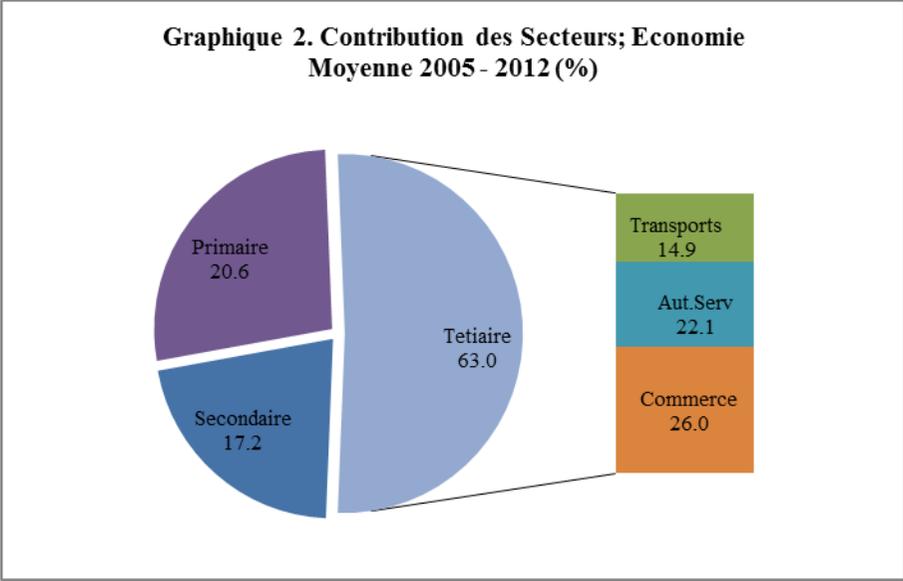
8. Etablir un Partenariat Mondial pour le Développement

8.1. En coopération avec le secteur privé, rendre accessibles les bénéfices des nouvelles technologies en spécial, celles d'information et communication;

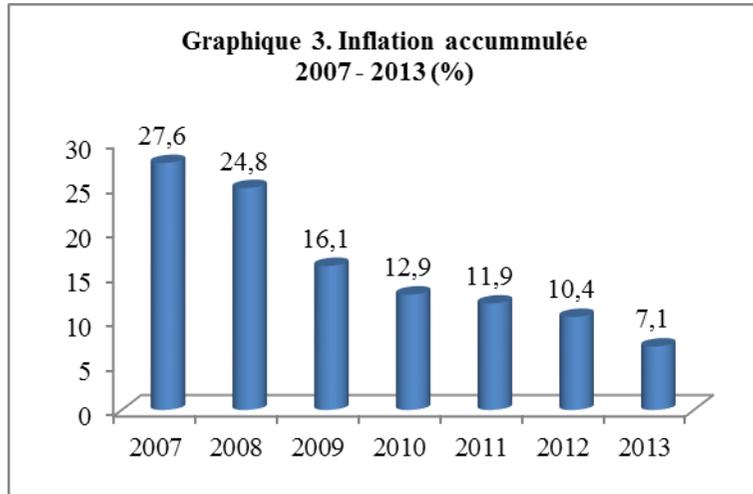
Graphiques

**Graphique 1. STP; Perspective Mondiale, 2011
(\$PPC)**

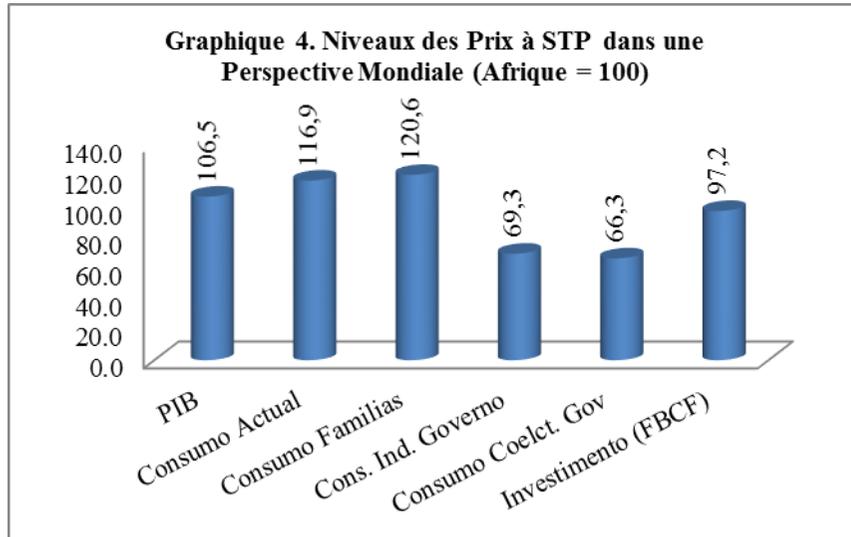




Graphique 2. Contribution des Secteurs; Economie Moyenne 2005 - 2012 (%)

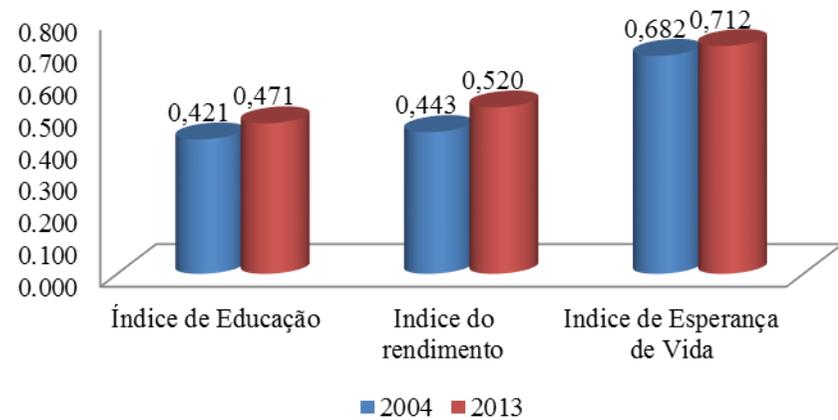


**Graphique 3. Inflation accumulée
2007 - 2013 (%)**

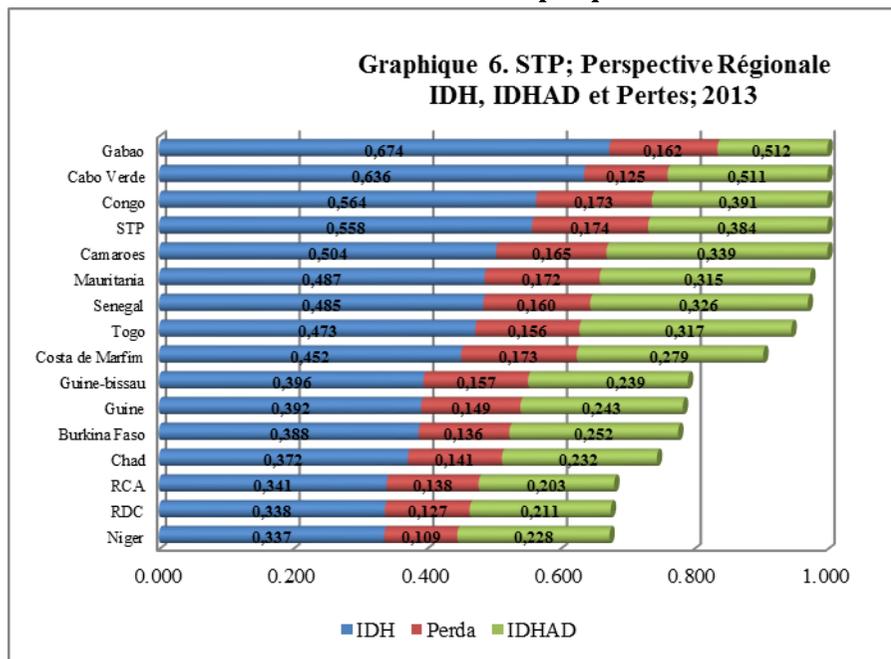


Graphique 4. Niveaux des Prix à STP dans une Perspective Mondiale (Afrique = 100)

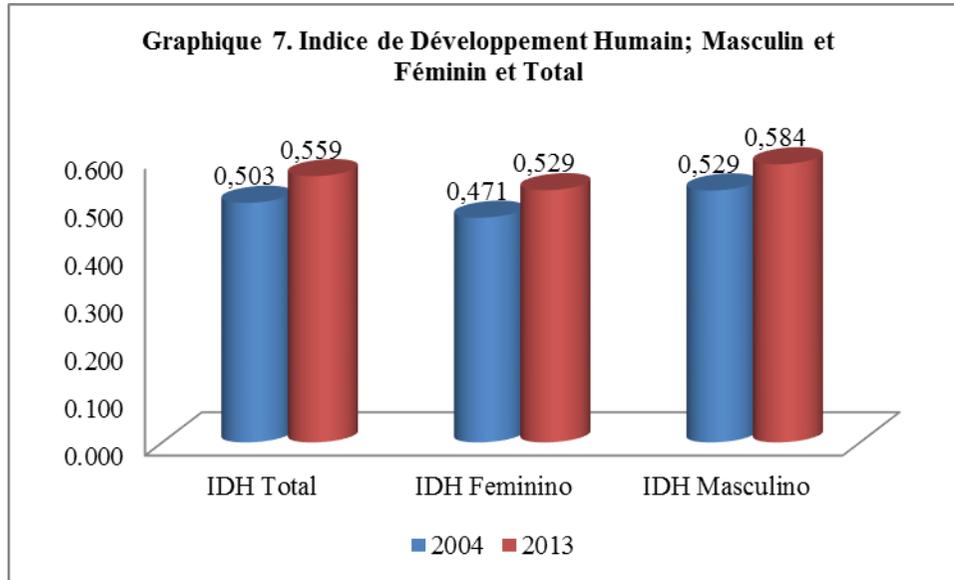
**Graphique 5. Contribution des Composantes de l'IDH,
2004 et 2013**



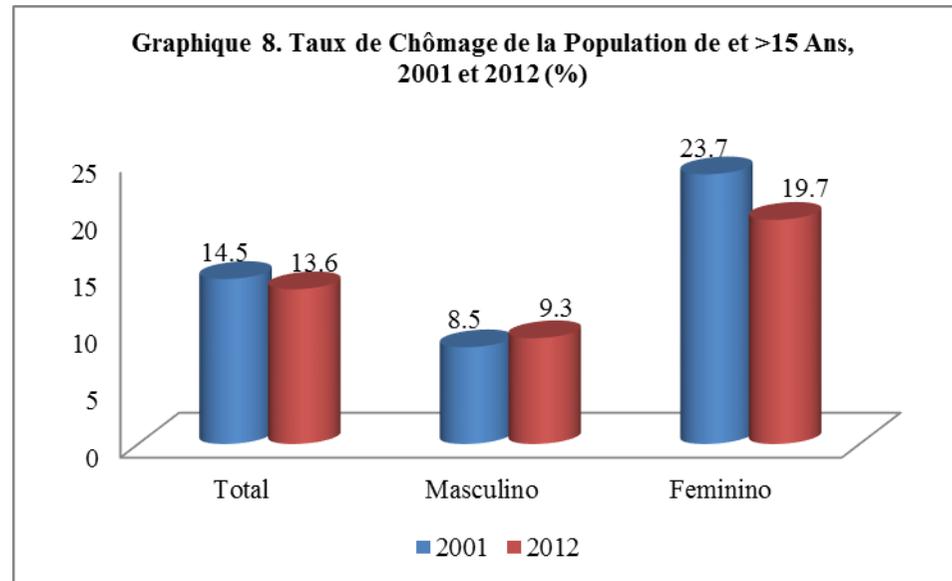
Graphique 5. Contribution des Composantes de l'IDH, 2004 et 2013



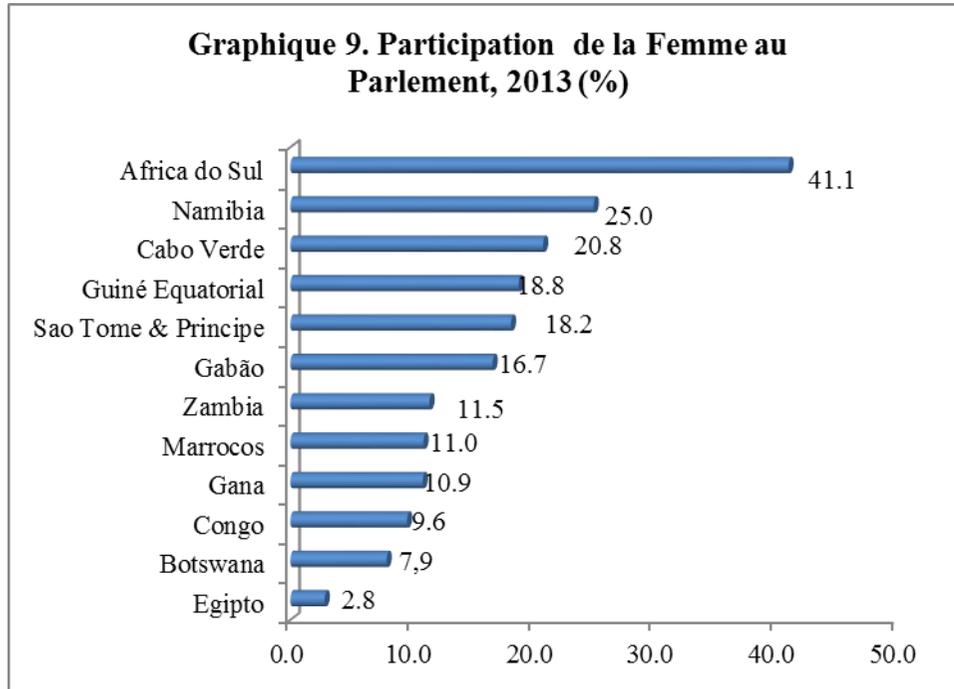
Graphique 6. STP; Perspective Régionale
IDH, IDHAD et Pertes; 2013



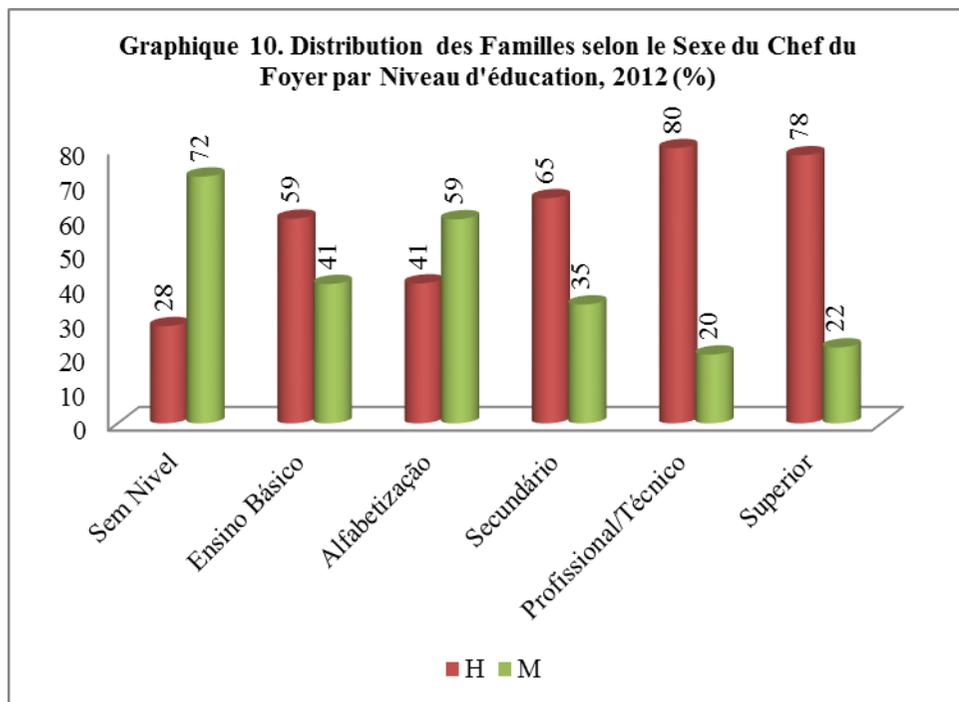
Graphique 7. Indice de Développement Humain; Masculin et Féminin et Total



Graphique 8. Taux de Chômage de la Population de et >15 Ans, 2001 et 2012 (%)



Graphique 9. Participation de la Femme au Parlement, 2013 (%)



Graphique 10. Distribution des Familles selon le Sexe du Chef du Foyer par Niveau d'éducation, 2012 (%)